

Ruth et Booz
par

Salomon Reinach - p. 399

LES CAHIERS DE RADIO-PARIS

**Conférences données dans
l'auditorium de la Compagnie
Française de Radiophonie**



**Les Cahiers paraissent le 15 de
chaque mois**

Bibliothèque Maison de l'Orient



071841

11, rue François-1^{er} - Paris-8^e

**Numéro et Supplément
Prix : 10 francs.**

TP482P(11)

LES CAHIERS

DE

RADIO-PARIS

Les Cahiers de Radio-Paris

Avec le présent numéro, nos Cahiers entrent dans leur deuxième année d'existence. Quels résultats avons-nous obtenus depuis la publication de notre premier fascicule ? Que le lecteur nous excuse de rappeler nos propres expressions : nous cherchions à réunir dans notre publication une documentation toujours à jour et sans cesse plus complète sur les problèmes que souligne l'actualité et dont la radiophonie a le devoir de s'emparer. A cet égard, nul plan a priori, nulle autre préoccupation que de pouvoir répondre à toute question venue des coins les plus reculés de la France : « Voici ce que vous nous demandiez ». Mais nous entendions que les idées et les renseignements ainsi recueillis fussent de bonne main pour leur assurer l'autorité et la durée.

Avons-nous tenu nos promesses ? Nous aurions quelque présomption à répondre à la question ainsi posée ; mais nos lecteurs et nos abonnés ont bien voulu le faire pour nous. Nos dossiers de correspondance sont considérables et nous tenons à remercier collectivement ici tous ceux qui, se rendant à notre appel, nous ont soutenus de leurs encouragements et guidés de leurs conseils. C'est en nous autorisant de leurs avis que nous avons donné l'ampleur que l'on sait à nos rubriques sur le domaine colonial français, sur la musique et les arts, que nous avons créé nos suppléments, que nous avons décidé la fixité de certaines de nos chroniques et accru leur nombre.

Il va de soi que le courrier des Cahiers ne nous apportait pas que des éloges, mais certaines critiques nous ont fait aussi plaisir que des compliments. On nous a reproché de ne pas offrir d'illustrations, de donner à nos publications un volume trop léger, de n'apporter parfois que des extraits. Ces regrets sont les nôtres et depuis longtemps nous serions allés au-devant des désirs de nos lecteurs... mais pouvions-nous leur infliger les charges matérielles qu'eussent entraînées semblables transformations ? Que les auditeurs de Radio-Paris supportent les sacrifices que nous avons consentis jusqu'ici pour maintenir nos Cahiers dans leur cadre et dans leur prix actuel ; ils comprendront la grandeur d'une telle difficulté.

Qu'ils se gardent d'en conclure que nous renonçons délibérément à ces améliorations. Certaines sont dès maintenant amorcées ; pour les parfaire au meilleur compte, nous fondons simplement nos espoirs sur la collaboration du nombre ; plus nos abonnés seront nombreux, mieux ils seront servis. Le graphique de leurs inscriptions est remarquable de régularité ascendante. Qu'ils continuent de croître en effectif, c'est le vœu que nous faisons — pour eux comme pour nous.

Ont collaboré au Cahier du 15 Mai 1931

Louis BARTHOU. — Se reporter au *Cahier* du 15 janvier 1931 (page 1).

Salomon REINACH, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Conservateur du Musée de Saint-Germain, professeur à l'École du Louvre.

Directeur de la *Revue archéologique*.

Collabore à la *Gazette des Beaux-Arts*, à la *Revue des Etudes grecques*, à la *Revue critique*.

Répertoire de la statuaire grecque et romaine. — Histoire générale des arts plastiques. — Répertoire de la peinture au Moyen Age et à la Renaissance. — Apollo, 1904. — Orpheus, 1909. — Lettres à Zoë, 1926.

Abel LEFRANC, membre de l'Institut, de l'Académie royale de Belgique, de la Royal Society of Literature, professeur de langue et littérature française au Collège de France.

Les œuvres dont il est fait mention après le nom de chaque collaborateur ne constituent qu'une bibliographie succincte.

Pour tous renseignements, s'adresser au siège de la Compagnie Française de Radiophonie, 11, rue François-1^{er}.

Elève à l'École des Chartes et à l'École pratique des Hautes Etudes en 1882, M. Abel Lefranc obtenait quatre ans plus tard le diplôme d'archiviste paléographe avec une thèse sur *l'Histoire de la ville de Noyon et de ses institutions*.

Quelques années plus tard, M. Abel Lefranc entrait comme archiviste aux Archives nationales où il resta cinq années. Nommé en 1893 secrétaire du Collège de France, M. Abel Lefranc allait assister pendant onze ans MM. Gaston Boissier, Gaston Paris et Emile Levasseur dans l'administration de l'établissement. C'est en 1896 qu'il découvrit 12.000 vers de Marguerite d'Angoulême, reine de Navarre et sœur de François I^{er}, demeurés complètement inconnus depuis la mort de cette princesse. Nommé en 1901 maître de conférences puis directeur d'études pour l'histoire littéraire de la Renaissance à l'École pratique des Hautes Etudes, il succédait en 1904 à Emile Deschanel dans la chaire de langue et littérature françaises modernes du Collège de France. Fondateur de la Société des Etudes rabelaisiennes, directeur de la *Revue des Etudes rabelaisiennes* et de la *Revue du seizième siècle*.

Notes sur l'enseignement de l'histoire dans les universités de Leipzig et de Berlin, 1887. — *La jeunesse de Calvin*, 1888. — *Histoire du Collège de France*, 1893. — *Les dernières poésies de Marguerite de Navarre*, 1896. — *Les navigations de Pantagruel*, 1905. — *Maurice de Guérin*, d'après des documents inédits, 1910. — *Institution de la religion chrétienne de Jean Calvin* (texte de 1541), 1911. — *Œuvres inédites d'André Chénier*, 1914. — *Œuvres complètes de François Rabelais* (édition critique en cours de publication). — *Sous le masque de William Shakespeare : William Stanley, VI^e Comte de Derby*, 1916.

Alexis LEAUD. — Se reporter au *Cahier* du 15 mars 1931 (page 11).

Georges HARDY, directeur de l'École Coloniale (1926), membre de l'Académie des Sciences coloniales et de l'Institut colonial international. M. Georges Hardy, agrégé de l'Université, docteur, a été successivement directeur de l'Enseignement en Afrique occidentale française (1912-1919), directeur général de l'Instruction publique, des Beaux-Arts et des Antiquités au Maroc (1919-1926). Professe à l'École coloniale, à l'Institut national d'Agronomie coloniale, à l'École libre des Sciences politiques, à la Sorbonne; dirige la revue générale de colonisation *Océan*.

Une Conquête morale : l'Enseignement en A. O. F. — *La mise en valeur du Sénégal de 1817 à 1854.* — *Les Eléments de l'Histoire co-*

loniale. — *Vue générale de l'histoire d'Afrique.* — *L'âme marocaine d'après la littérature française.* — *L'art nègre : l'art animiste des noirs d'Afrique.* — *Histoire de la colonisation française.* — *Géographie de la France extérieure.* — *Le Maroc (étude et anthologie).* — *Nos grands problèmes coloniaux.* — *Ergaste ou la vocation coloniale.*

le Docteur Séverin ABBATUCCI, médecin-colonel des troupes coloniales, membre de la Société de Pathologie exotique, Chef du Service colonial à l'Office d'Hygiène sociale.

Collabore à de nombreuses revues ou journaux : *Revue hebdomadaire*, *Revue de France*, *Temps*, *Figaro*, *Revue médicale*, *Revue de Médecine*, *Annales de Médecine coloniale*, *Annales d'hygiène*, etc.

Nombreuses missions au Soudan, en Indo-Chine, en Chine, au Maroc, en Syrie.

Etude psychologique sur l'hallucination des amputés, 1895. — *Le bréviaire thermal des coloniaux*, 1923. — *Les services d'hygiène publique dans les colonies françaises*, 1926. — *Le parfum de la longue route*, 1927. — *Devant la proue des navires*, 1928. — *Médecins coloniaux*, 1928. — *Essais de psychologie sociale*, 1929.

Paul-Louis FERARD. — Se reporter au *Cahier* du 15 janvier 1931 (page III).

le Chanoine THELLIER DE PONCHEVILLE. — Se reporter au *Cahier* du 15 mars 1931 (page III).

le Pasteur André N. BERTRAND. — Se reporter au *Cahier* du 15 avril 1931 (page II).

le Rabbin Jacob KAPLAN, rabbin de la synagogue de la rue Notre-Dame-de-Nazareth.

Rédacteur du bulletin de Chema Israël et des Associations d'éducation et de propagande religieuses.

Collabore à *l'Univers israélite* et à *Foi et Réveil*.

René DORIN, chansonnier, un des principaux collaborateurs de Fursy. Appartient à l'équipe qui, à Radio-Paris, assure la *Chronique des Sept*.

Paul REBOUX, poète, romancier, critique littéraire, critique dramatique, journaliste.

Directeur-fondateur de la revue *Les Lettres* (1906). Paul Reboux fut désigné très tôt pour être président de l'Association des Critiques littéraires dont il est resté le président d'honneur. Successivement, critique dramatique du *Journal*, où il a mis sur pied les pages littéraire, scientifique, médicale et humoristique. Après la guerre, rédacteur en chef de *la Charrette*. Paul Reboux devenait, en 1923, directeur littéraire de *Paris-Soir*, dont il est resté critique littéraire et dramatique.

L'activité de Paul Reboux est extrêmement variée : trois volumes de vers, un livre sur la psychologie de la publicité; des romans intéressant la vie parisienne, l'Italie, l'Espagne, la Bretagne, les Antilles, la vie à Paris en 1860 et à Saint-Domingue au XVIII^e siècle. Un traité de gastronomie. Des vies romancées de Mme Dubarry, de Mme Tallien, du Maréchal de Richelieu. Un important ouvrage sur l'après-guerre. Enfin, en collaboration avec Charles Muller, plusieurs séries de pastiches littéraires, dont le titre est demeuré classique : *A la manière de...*

Le dernier ouvrage de Paul Reboux, *Le nouveau Savoir-vivre*, est une satire aimable des mœurs actuelles et un recueil de conseils pleins d'humour touchant la civilité.

Marcel L'HERBIER, metteur en scène français, a débuté au lendemain de la guerre, aux studios Gaumont où il a produit, entre autres, les films : *Eldorado*, *Don Juan et Faust*, *l'Homme du Large*, *Rose France*. Ses récents films sont : *Le Diable au Cœur*, *l'Argent* (d'après Zola) et toute dernièrement *Le Mystère de la Chambre Jaune*.

André BILLY. — Se reporter au *Cahier* du 15 avril 1931 (page IV).

René LALOU. — Se reporter au *Cahier* du 15 février 1931 (page II).

Frédéric LEFEVRE. — Se reporter au *Cahier* du 15 avril 1931 (page IV).

Maurice BEDEL. — Romancier.

Jérôme, 60° latitude nord, 1927. — *Molinoff*, *Indre-et-Loire*. — *Fascisme*, an VII. — *Philippine*, 1930.

Sommaire

LES LETTRES

Louis BARTHOU	<i>La vérité dans « Ramuntcho »</i>	391
Salomon REINACH	<i>Ruth et Booz</i>	399
Abel LEFRANC	<i>Le quatrième centenaire du Collège de France</i>	405

HOMMAGE A JULES FERRY

Quatre études, par M. Alexis LEAUD

<i>L'école publique avant Jules Ferry</i>	411	<i>Les programmes scolaires de Jules Ferry</i>	420
<i>L'œuvre de Jules Ferry</i>	415	<i>Jules Ferry et l'âme de l'école</i>	425

PROBLÈMES COLONIAUX

Georges HARDY	<i>La politique de l'alimentation</i>	429
Docteur ABBATUCCI	<i>La lutte contre la maladie du sommeil</i>	436
Paul-Louis FÉRARD	<i>Le recrutement militaire</i>	442

LA VIE RELIGIEUSE

Chanoine THELLIER DE PŒNCHVILLE	<i>La croix de Jésus</i>	450
Pasteur A. BERTRAND	<i>Saint Paul et nous</i>	455
Rabbin J. KAPLAN	<i>Les maximes des pères</i>	459

CHRONIQUES

L'ACTUALITÉ : Dorin : <i>La crise</i>	463
Reboux : <i>Nos ennemis</i>	465
LE CINÉMA : Marcel L'Herbier : <i>L'art cinéphonique</i>	467
LES LIVRES : André Billy : « <i>Le demi-dieu</i> », de Jacques de Lacretelle	471
René Lalou : « <i>Diane de la croisée des chemins</i> », de George Meredith	476
RADIO-DIALOGUE : Frédéric Lefèvre et Maurice Bedel : <i>La culture française dans l'Est européen</i>	482

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL

France, Colonies, Belgique et Luxembourg : 30 francs
 Étranger : Union postale : 38 francs. — Autres pays : 45 francs

LES LETTRES



La vérité dans *Ramuntcho*

ME voici de nouveau revenu devant vous, après un long silence, pour tenir une vieille promesse. Cette absence m'a, en une certaine manière, rapproché de vous. Quand je vous ai parlé, il y a environ quatre mois, pour la dernière fois, je n'étais pas des vôtres. La grâce de la T.S.F. ne m'avait pas encore touché. A parler plus franc, sans lui être hostile, je lui résistais. Depuis, elle m'a conquis et elle a si bien pris sa revanche que mon indifférence est devenue de l'enthousiasme. Combien je regrette le temps perdu ! Il y a du remords dans mes regrets. Avoir à portée de son oreille les bienfaits variés d'un miracle continu et ne pas s'en servir, c'est une erreur presque sans excuse. Mais je me rattrape, pour les autres et pour moi. Auprès des autres, ma propagande ne se lasse pas : je ne manque pas une occasion de ramener les incrédules à la foi de la T.S.F. Pour ce qui me concerne, l'invention prodigieuse est devenue une obsession : je lui sacrifie beaucoup de plaisirs dont elle m'a révélé la monotonie, et, si je ne m'observais pas, elle me ferait oublier quelques-uns de mes devoirs. Autrefois, je souriais devant des éloges qui me paraissaient excessifs ; aujourd'hui je m'indigne devant des réserves que je trouve injustes, pour ne pas dire absurdes. On est sans-filiste — il faudra bien que le mot entre dans le Dictionnaire de l'Académie, et je m'y emploierai — ou on ne l'est pas. Je le suis corps et âme, ce qui veut dire, pour qui

sait comprendre, par l'oreille et par l'esprit. Ainsi un lien nous unit, qui faisait défaut à nos précédentes rencontres. Je suis des vôtres, près de vous, avec vous, pour vous, pour nous, décidé à soutenir une cause qui nous est commune, à maintenir nos droits, à défendre nos revendications. Ne doutez pas de la sincérité de cette profession de foi : elle a ma foi pour caution.

Il y a quatre mois, je vous annonçais mon intention de vous parler de *Ramuntcho*.

C'était à l'occasion d'une causerie sur Pierre Loti et le pays basque qui avait tourné un peu court. Il m'avait été recommandé de ne pas retenir votre attention et votre bienveillance pendant plus de vingt minutes. Le conseil venait d'auditeurs déjà expérimentés qui savaient le prix du temps et de la patience. J'avais suivi leur avis, sans en comprendre d'ailleurs toute la clairvoyante sagesse, et c'est ainsi qu'au bout des vingt minutes, ayant parlé de Pierre Loti et du pays basque, je n'avais rien dit, ou peu s'en faut, du chef-d'œuvre que le pays basque avait inspiré à Pierre Loti.

Car, n'en doutez pas, *Ramuntcho* est un chef-d'œuvre. S'il ne connaît pas la popularité universelle de *Pêcheur d'Islande*, il ne lui est pas inférieur. Le roman du pays breton et le roman du pays basque ont ce trait commun de raconter une histoire d'amour, émouvante dans sa simplicité, plus tragique dans l'un où la mort passe, après un court mariage, que dans l'autre où le couvent met fin à une noble et tendre idylle. Les deux œuvres se ressemblent par la pureté, presque ingénue, des sentiments et par leur sincérité humaine. Aucune déclamation n'en fausse le ton et aucune équivoque n'en altère la chasteté. Gaud et Gracieuse sont de la même famille, au sens le plus large du mot, quoi qu'elles ne soient pas de la même race. Comme l'âme de Pierre Loti était mystérieuse, énigmatique et complexe ! Il y avait en elle de la perversité et de la candeur, du cynisme et de la fraîcheur, de la témérité et de la timidité, des fleurs fanées et des roses prêtes à éclore. Elle était un composé de tout, comme le génie dont elle fut l'inspiratrice. Je ne sais pas d'œuvre plus complexe que la sienne : ici, un feu ardent dont la flamme brûle ; là, une eau profonde et claire qui désaltère. Et lui toujours présent sous la diversité des apparences ! Oui, lui, toujours lui ! Je plaindrais ceux qui songeraient à s'en plaindre. Pour ma part, j'aime qu'un homme, et qui est un grand homme, se raconte. S'il ne sait que son âme, mais s'il la donne, s'il la livre et même s'il la répète, pourvu qu'il soit sincère et qu'il ne se laisse pas entraîner par les élans de son imagination ni griser par les

artifices de la composition, je ne lui reproche ni de se mettre dans son œuvre ni que cette œuvre ce soit lui. Tout au contraire ! Je préfère la nature spontanée à la contrefaçon, un franc visage à une grimace, la vérité au scepticisme, le cœur à l'esprit, Pierre Loti à...

Qu'allais-je dire ? J'étais sur le point de prononcer des blasphèmes et de renier ou de paraître renier, des admirations qui me sont chères. Pourquoi faire des choix et établir des rangs ? Il y a des œuvres et des heures pour tout. Le vers admirable de Madame de Noailles me revient en mémoire, un vers profond et large dont la plénitude fait penser :

Nous n'aurons plus jamais notre âme de ce soir.

Il ne faut pas que les préférences soient des exclusions. L'hommage que l'on rend à un génie n'a pas besoin de s'accompagner d'injustice contre les autres. Le même génie peut d'ailleurs provoquer en nous des admirations successives et ce n'est pas toujours le même de ses chefs-d'œuvre que nous aimons. Notre âme a ses heures. C'est surtout avec Pierre Loti que j'éprouve cette impression. Mon admiration n'hésite jamais, car, d'*Aziyadé* au *Journal Intime* dont la publication nous réserve encore d'heureuses surprises, peu de ses livres sont manqués et aucun ne l'est complètement. Mais mon goût change et ma main ne se tend pas, du même mouvement, vers le même rayon.

Pourtant, c'est vers *Ramuntcho* qu'elle va souvent. Affaire de clocher ? Non. Cette dédicace : « A Louis Barthou, compatriote de Ramuntcho » ne dit que la vérité administrative de la même répartition départementale. Ramuntcho et moi, nous sommes des Basses-Pyrénées mais nous ne sommes pas de la même race. Un Béarnais et un Basque sont des voisins, de très proches voisins qui ne se ressemblent pas. Il y a entre eux beaucoup plus de différence qu'entre un Breton et un Normand, un Alsacien et un Lorrain. Ils ont le même préfet et le même conseil général — deux têtes, parfois deux mauvais têtes, sous le même béret administratif — mais ce rapprochement ne crée pas une parenté de race. Leurs bérets régionaux ne sont pas les mêmes. A Paris où d'ailleurs leur commodité les généralise et les pose sur des fronts qui n'ont rien de pyrénéen, on les confond mais à Mauléon et à Oloron, à Bayonne et à Pau, nous ne nous y trompons pas. Chaque race a le sien. Plus étroit dans le pays basque, plus large dans le Béarn. Il y a surtout la façon de le porter ! Des deux côtés la même aisance et, passez-moi

le mot, la même noblesse. Mais les Basques ont plus de fierté concentrée et les Béarnais plus d'accueillante souplesse. L'origine des Basques se perd dans les obscurités d'une histoire dont ils sont jaloux de garder l'indéchiffrable énigme. A ce point de vue, ils constituent une exception que je crois unique. Ils ont une langue qui ne s'apprend pas et des mœurs qui ne se copient pas.

Ce fut pour Pierre Loti une surprise et une chance de rencontrer, après tant de voyages en des lointains pays, une race qui avait eu ses trouvères mais qui n'avait pas eu son poète. *Ramuntcho*, c'est tout le pays basque vu, observé, décrit, chanté par un écrivain de génie qui a le souci de saisir une âme dans un paysage, de peindre avec exactitude les êtres et les choses, de traduire avec sincérité des impressions et des sensations dont aucune de ses aventures ne lui avait jusqu'alors fourni l'occasion. Ne cherchez pas dans ce livre, d'une qualité si nouvelle et si rare, la solution d'un problème ethnique ou même l'examen d'un problème moral. Ce n'est pas le métier de Pierre Loti d'être un savant : il s'en faut que la science, quoiqu'il eût des prétentions, lui ait inspiré ses meilleures pages. Son instinct vaut mieux que son érudition. Il n'est pas non plus un moraliste, un philosophe, un économiste, un historien. Il a un autre rôle qui consiste à voir, à sentir, à raconter, à dépeindre. Tous les arbres ne portent pas les mêmes fruits et même ceux-ci, quoique leur espèce se traduise par un nom commun et qu'ils aient une forme presque semblable, diffèrent par la couleur, par la saveur, par le goût. Il y a cerises et cerises, pommes et pommes, pêches et pêches. Pierre Loti produit des romans, mais qui ne sont à aucun degré les romans des autres. Il n'imagine pas ; il observe. Il ne crée pas ; il transpose. Aucune complication ne charge et n'embrouille l'intrigue de ses chefs-d'œuvre. Il a une âme complexe, tourmentée et changeante mais son fond qui est resté primitif, le tient près de la simplicité et près de la vérité. Ainsi dans *Pêcheur d'Islande* dont le sujet principal, dégagé de ses épisodes, peut tenir dans quelques lignes. Ainsi dans *Ramuntcho*, moins complexe encore, qui se résume comme un fait divers. Franchita, une basquaise de pure race, s'est laissée séduire par un étranger. Elle en a eu un fils, Ramuntcho, qui est un prénom synonyme de Raymond ou de Ramon. Un beau jeune homme. Il s'éprend d'une jeune fille, Gracieuse, « une petite aux cheveux ébouriffés en nuage d'or » dont il se fait aimer. Mais Dolorès, la mère de celle-ci, est orgueilleuse. Amie d'enfance de Franchita, elle ne lui a pas pardonné « la grande faute » et, plutôt que de donner sa

filles à un bâtard, elle la donne à la Vierge et elle la fait nonne dans un couvent. Quand il revient de son service militaire, Ramuntcho apprend le sacrifice terrible qui lui a ravi sa fiancée. Aidé par des compagnons de jeu et de contrebande, il se résout à un enlèvement. Mais, introduit dans le couvent où il est admis avec Arrochkoa, le frère de Gracieuse, qui est le complice de son dessein, il est saisi par la sainteté du lieu et par l'innocente pureté de la jeune fille. Le fond religieux de sa race l'emporte sur son amour. A son tour, il se sacrifie, il renonce à son dessein sacrilège et il se résigne à partir pour l'exil des « Amériques » où il mènera, comme tant de gens de son pays, une vie de surprises, de luttes et de travail.

Et c'est tout ? Oui, mais il y a le reste, la vérité de l'histoire, la vérité des personnages, la vérité des paysages, la vérité des jeux, des coutumes et des traditions, la vérité des mœurs. C'est à dessein que je répète le même mot pour bien marquer que, dans aucun roman de Pierre Loti, la vie n'a été mieux observée, mieux saisie et mieux rendue. *Ramuntcho*, c'est une race, un pays, une âme. Tout y est vrai. Je n'entends pas dire, en parlant ainsi, que tous les faits sont rigoureusement exacts. Ce serait trop simple et faire tort au talent de composition de Pierre Loti. Mais, s'il y a des incidents qu'il a inventés et une ordonnance des événements dont la vie n'offre pas une trame aussi régulièrement tissée, l'ensemble ne doit rien à son imagination. L'anecdote qui sert de lien aux deux parties du roman a été vécue. Gracieuse a existé. Que dis-je ? Elle existe encore. De son vrai nom, elle s'appelle Gatchutchka et elle est servante de Marie dans un couvent du pays basque qui n'est plus celui où Ramuntcho avait tenté de l'enlever. Si les noms des lieux et des personnages ont été changés, ni les personnages ni les lieux ne sont imaginaires. Etchezar où se passe une grande partie de l'action, c'est le pittoresque village de Sare ; Haspuritz, c'est Hasparen ; Istaritz, c'est un coin d'Ascain où le livre fut, en partie aussi, composé et écrit. Arrochkoa, pelotari et contrebandier, fut un ami de Pierre Loti, et aussi Florentino, et aussi Itchoua. Leurs types ont été croqués sur le vif. Tous de la même race, ils ont chacun son caractère, son tempérament, son allure. Pierre Loti a joué avec eux à la pelote et il a fait avec eux la contrebande sur la Bidassoa. Il les a bien vus, de cet œil profond et perçant — unique, je crois, dans l'histoire littéraire — qui ne perdait ni un trait d'une physionomie ni un détail d'un paysage. Arrochkoa est « le plus élégant de tous ». D'une vieille famille, il a de l'aisance. « Con-

trebandier par fantaisie, celui-là, sans nécessité aucune, et possédant de bonnes terres au soleil; le visage frais et joli, la moustache blonde retroussée à la mode des chats, l'œil félin aussi, l'œil caressant et fuyant; attiré par tout ce qui réussit, tout ce qui amuse, tout ce qui brille ». Il aime Ramuntcho dont il admire les triomphes au jeu de paume. C'est à cause de cette amitié qu'il veut lui donner la main de sa sœur Gracieuse mais aussi pour faire opposition à sa mère Dolorès dont le caractère dur et la fierté hautaine s'accordent mal avec les façons souriantes et familières qu'il promène dans la vie. Florentino, l'autre ami de Raymond, ne ressemble pas à Arrochkoa; il en est même le contraste. « Le plus humble de la bande », il est « un athlétique garçon roux, au front large et bas, aux bons yeux de résignation douce comme ceux des bêtes de labour; sans père ni mère, ne possédant au monde qu'un costume râpé et trois chemises de coton rose; d'ailleurs, uniquement amoureux d'une petite orpheline de quinze ans, aussi pauvre que lui et aussi primitive ». Le chef de la bande, c'est Itchoua, « le visage durci, les yeux embusqués sous l'arcade frontale » et qui « n'indiquent plus aucun âge ». Il écoute plus qu'il ne parle. Chantre à l'église, il a une voix profonde. Quelquefois il daigne raconter une histoire. Il y a du sang dans son passé, le sang d'un carabinier espagnol dont son couteau a percé la poitrine, un soir de nuit noire, dans les gorges d'Andarlaza. « Dame! quand on est pris, n'est-ce pas?... Qu'est-ce que c'est que la vie d'un homme dans ces cas-là?... » Cette tragique histoire de sa jeunesse ne laisse à Itchoua aucun remords. Risque contre risque. De chaque côté, dans la concubande, les vies sont en jeu. « Et la voix qui prononce ces choses avec une implacable tranquillité est bien celle-là même qui, depuis des années, chante pieusement chaque dimanche la liturgie dans la vieille église sonore, — tellement qu'elle semble en retenir un caractère religieux et presque sacré... »

Ramuntcho, le héros du chef-d'œuvre, ne ressemble ni à Arrochkoa ni à Florentino ni à Itchoua. Comme eux, il est basque, mais par sa mère Franchita seulement. Il est un mélange de « deux races très différentes et de deux êtres que séparaient l'un de l'autre, si l'on peut dire, un abîme de plusieurs générations ». Comme il porte en lui ces deux races, il n'est pas pareil à ses compagnons. Il est le prisonnier d'une contradiction qui oppose dans son âme où il y a de « l'insaisissable » et de « l'incompréhensible » des traditions, des instincts et des sentiments qui se heurtent. C'est un chaos de demi-pensées troublantes, de ressouvenirs ataviques et

de fantômes ». A de certaines heures, il est envahi par l'angoisse d'une mélancolie silencieuse que les autres ne connaissent pas. C'est un enfant sauvage, sollicité par des raffinements imprévus dont « l'inquiétude intuitive » tient à des *ailleurs* obscurs qu'il subit sans les comprendre. Il n'a pas la simplicité du Yann de *Pêcheur d'Islande*. Il n'est pas un. Mais comme il est vrai ! Ramuntcho est dans l'œuvre de Pierre Loti un être à part, — et de toutes les façons. Quand on lit ce livre admirable, on est saisi par la puissance ou par le charme des descriptions, toutes exactes, que ce soit un paysage, une procession, une danse, un concours de chant, une partie de pelote, une expédition de contrebande ; — on est ému par la pure simplicité d'une histoire d'amour que l'orgueil méprisant d'une mère farouche achève en drame par l'ensevelissement d'une âme vivante ; — on se prend de respect pour les traditions millénaires de la plus mystérieuse des races humaines. Mais, sans refuser à ces beautés mon admiration, je trouve ailleurs l'originalité du chef-d'œuvre. Elle est dans le personnage même de Ramuntcho... de Ramuntcho et de sa mère. Pierre Loti ne les a pas inventés. Son roman est une confidence. A cause de cela, il est profondément humain. Ne croyez pas que je trahisse un secret. Allez à Hendaye et à Rochefort, vous saurez toute l'histoire si vous savez faire parler ceux qui peuvent et veulent parler. Ils ont connu Franchita, Ramuntcho et l'étranger, qui fut l'amant de Franchita et le père de Ramuntcho. Mais est-il besoin de faire ces voyages ? Il suffit de lire le livre avec attention. Si discrète qu'elle soit, la vérité y livre son secret. Dès la sixième page on la pressent. Pénétrez bien le sens de cette phrase : « Créé par la fantaisie triste d'un des raffinés de nos temps de vertige, il avait été inscrit à sa naissance comme fils de père inconnu ». Je l'ai connu, ce père auquel ses fantaisies raffinées ne laissaient, jusque dans sa gloire grandissante, qu'une incurable tristesse et vous le reconnaissez ! Amené par un devoir de sa fonction en terre basque, il y avait été retenu par une « admiration d'artiste » et il avait eu « le caprice de s'allier avec une fille de ces montagnes pour en obtenir une descendance basque ». Ce caprice l'avait conduit vers Franchita. L'enfant né, il ne les avait pas abandonnés. Ils étaient venus tous les deux habiter « dans la grande ville là-bas » où il passait une partie du temps que lui laissaient ses voyages dans les mers lointaines. Mais, comme Franchita redoutait un abandon, « plutôt que d'être gênante et quémandeuse », elle avait pris le parti de revenir courageusement au village « pour habiter seule la maison délabrée

de ses parents morts ». Là, elle pensait au passé. « ...Elle retrouvait en souvenir le regard si souvent assombri de l'étranger ; elle se rappelait ses vagues paroles de lassitude infinie, d'incompréhensible désespérance ; il avait l'air de voir toujours, au-delà de son horizon à elle, des lointains de gouffres et de ténèbres, et, bien qu'il ne fût pas un insulteur des choses sacrées, lui donnant ce surcroît de remords de s'être alliée à quelque païen pour qui le ciel resterait fermé... » Il y a un portrait dans ces phrases. Je n'ai pas besoin de dire à qui il ressemble. Mais ce païen, dont vous avez tous deviné le nom immortel, n'abandonna jamais, dans la mesure où d'autres devoirs le lui permettaient, ni Franchita ni son fils. « Il n'était pas sans cœur » et il avait du génie, — tout le cœur et tout le génie qu'il fallait pour écrire *Ramuntcho*.

Louis BARTHOU.

de l'Académie Française.

Ruth et Booz

POURQUOI parler d'une jolie histoire que l'on suppose bien connue ? Parce qu'elle est jolie mais mal connue. Nous avons tous lu le *Songe de Booz*, de Victor Hugo, qui est un chef-d'œuvre mais ce romantisme exalté n'a rien de commun avec la simplicité du récit biblique. C'est une idylle, dit-on. Pas du tout. Il y a des versets idylliques où l'on respire l'air de la campagne, l'odeur des gerbes coupées, mais le rédacteur ne l'a pas fait exprès. Il n'a pas pour but de plaire, son dessein est tout différent et son petit livre, à d'autres égards, est comme un fossile de l'histoire du droit. Voilà ce qu'il est utile de savoir.

Les Juifs alexandrins ont placé le livre de Ruth, dans leur Bible grecque, entre les *Juges* et *Samuel*. Dans la Bible hébraïque, il figurait parmi les *Megillot* ou rouleaux, après le *Cantique des Cantiques*, si mal attribué au roi Salomon.

Voici comment on peut le résumer, avec quelques éclaircissements indispensables.

Du temps des *Juges*, entre le *xvi^e* et le *xi^e* siècle avant notre ère, il y eut une grande famine ; un Judéen de Bethléem, Elimelek, abandonnant son lopin de terre, ce que le texte ne dit pas mais implique, émigra vers le pays païen de Moab, à l'est de la Mer Morte, avec sa femme Noémi et ses deux fils Mahlon et Kilyon. Il passa donc du pays soumis au dieu Jahveh au pays du dieu Kemosh, ce que le texte ne dit pas non plus.

Elimelek mourut ; ses fils épousèrent des Moabites, nommées Orpah et Ruth. Dix ans après, les fils moururent à leur tour ;

Noémi resta veuve avec ses deux belles-filles. Bien qu'elle leur conseillât de chercher des maris en Moab, Ruth insista pour rester auprès de sa belle-mère, en lui disant : « Ton peuple sera mon peuple, ton dieu sera mon dieu; la mort seule nous séparera ». Autant dire qu'elle acceptait, si Noémi revenait en Judée, de devenir juive. Nous sommes à une époque où le monothéisme juif n'est pas encore intransigeant : on change de dieu comme de résidence ; cela seul indique la haute antiquité du récit.

Orpah partie, Noémi et Ruth arrivent sans ressources à Bethléem, à la fin d'avril, au moment de la récolte de l'orge. Ruth va glaner en suivant les moissonneurs et se trouve par hasard sur la terre du riche Booz, parent éloigné de son feu mari Mahlon. Booz la remarque, apprend qu'elle est revenue avec sa belle-mère de Moab et lui permet de glaner librement chez lui. Il défend à ses serviteurs de la molester et l'autorise à boire l'eau qu'on leur apporte de puits lointains. Voilà d'authentiques souvenirs de la vie patriarcale qui ne s'inventent pas. Ce qui est ici un effet de la bonté de Booz passera plus tard, dans le Code dit Deutéronome, pour une obligation du moins morale. « Lorsque vous ferez la moisson dans votre champ, dit le Code rédigé vers 650, et que vous y aurez oublié une gerbe, vous n'y retournerez pas pour la prendre : ce sera pour l'étranger, l'orphelin et la veuve, afin que l'Éternel bénisse vos travaux. » Ce beau précepte de la Loi ne devait pas être connu lors de la première rédaction du livre de Ruth. Je dis la *première*, parce qu'il y a lieu de croire que la rédaction telle qu'on la lit aujourd'hui est postérieure. Mais reprenons notre récit.

Ruth s'étonne qu'on accueille si bien une étrangère et le dit à Booz qui, au lieu d'alléguer une loi divine, la loue de sa conduite généreuse envers Noémi et appelle sur elle — bien que Moabite de la veille — la bénédiction du dieu des Juifs. A l'heure du repas, il l'invite à partager la chère commune, à tremper son pain dans la même eau vinaigrée, à manger des grains grillés et à en conserver. Ruth glane jusqu'au soir et rentre au village chez Noémi avec une charge d'orge et le reste de ses grains grillés. Noémi bénit Booz et Ruth continue à glaner ainsi tant que dure la moisson. Tout cela que j'abrège, est charmant.

Noémi conçoit alors l'idée d'un mariage de Booz avec sa belle-fille. « Tu vas, dit-elle, te laver et te parfumer, puis tu mettras ta longue robe — non la toilette sommaire et courte de la glaneuse —; tu descendras à l'aire où Booz doit vanner sa récolte et ne te feras pas reconnaître de lui avant la fin de son repas. Puis, quand il se

couchera pour dormir aux champs, tu soulèveras la couverture de ses pieds et tu te coucheras aussi. »

Il y a là un geste purement rituel. Ruth appartient à la famille de Booz ; il sait déjà que la coutume, à défaut de la loi, lui fait un devoir de protéger Ruth et même de l'introduire dans son harem. Seule notre ignorance de ces antiques usages nous fait trouver un peu singuliers les conseils donnés à Ruth par Noémi.

Booz, après avoir mangé et bu, se couche près de son tas d'orge et d'endort. Vers minuit, il se réveille et voit une femme à ses pieds. « Qui es-tu ? » demande-t-il. Elle répond : « Je suis Ruth et tu es mon proche parent. » Booz la loue de cet acte de piété filiale : au lieu de chercher un jeune mari, elle s'offre, pour être utile à Noémi, à un vieillard qui seul aura le droit, en tant que parent, de racheter — probablement au clan, mais cela n'est pas dit — le bien abandonné d'Elimelek pour le conserver à la veuve. En effet, en Israël, une femme n'hérite pas de son mari ; il faut l'intervention d'un parent mâle. Nous reviendrons sur cette question.

Booz, qui est bien au courant de sa parenté, objecte à Ruth qu'elle a un autre parent plus proche que lui et qu'il faut d'abord s'assurer de ses intentions. A cet effet, il monte le lendemain à la place publique du village, y trouve ce parent qui n'est pas nommé, et lui dit, en présence de dix témoins : « Noémi, revenue de Moab, dispose du terrain de son mari Elimelek. Tu as le droit de l'acquérir devant témoins ; si tu ne veux pas faire valoir ton droit, déclare-le. » Le parent se dit d'abord disposé à l'achat mais quand Booz lui dit qu'il achètera Ruth avec le champ, afin de maintenir le nom du défunt à son héritage, l'autre refuse pour ne pas accroître ses charges.

Le texte ajoute : « Or, c'était autrefois une coutume en Israël, en matière du droit de rachat et de mutation, que l'on ôtât son soulier pour le donner à l'autre. » Le parent dit donc à Booz : « Achète pour ton compte ! » Et il ôta son soulier pour le lui offrir.

Je reviendrai plus loin sur cette question du soulier. Ce qu'il importe de remarquer ici, c'est que le rédacteur parle de temps très anciens, qu'il allègue une vieille coutume et non une loi. Or, on lit dans le Deutéronome, rédigé, comme je l'ai dit, vers 650 : « Si des frères demeurent ensemble et que l'un d'eux meure sans laisser de fils, la veuve du défunt ne doit pas se marier en dehors avec un étranger : c'est son beau-frère qui doit l'épouser sous la condition du lévirat — *lévir* signifie beau-frère en latin — c'est-à-dire que le fils aîné qu'on mettra au monde représentera le nom

du frère défunt, pour que le nom ne soit pas effacé en Israël. » Voilà donc l'ancien usage codifié, mais amendé ; il ne s'agit plus d'un parent proche quelconque, mais d'un beau-frère ; il ne s'agit plus des relations entre un homme mort à l'étranger et son parent — mais de deux frères vivant ensemble. La coutume plus large est évidemment antérieure à la loi restreinte. Mais le but est le même ; il s'agit de perpétuer une famille. Si Ruth — à défaut de Noémi, trop âgée pour avoir des enfants — épouse Booz, le fils aîné résultant de cette union ne sera pas un petit Booz, mais un petit Mahlon, un fils supposé du défunt, apte à hériter.

Continuons. Booz déclare aux témoins qu'il achète de la part de Noémi — on ne dit pas à qui, je crois que c'est à une communauté — les biens de Mahlon, qu'il prend aussi pour femme Ruth « pour maintenir le nom du défunt à son héritage, afin que son nom ne disparaisse pas ». Les citoyens félicitent Booz et font des vœux pour lui. Ruth, devenue la femme de Booz, enfante un fils nommé Obed qui fut le père de Jessé, père de David. Ainsi se termine le récit.

Nulle part ailleurs, dans la Bible, il n'y a de généalogie de David. Le récit qui la donne est naturellement postérieur à la mort de David qu'on place en 1016 mais il peut avoir pour fondement un texte conservé dans la famille royale. Comment supposer, en effet, qu'un auteur très postérieur, du temps d'Esdras, par exemple, c'est-à-dire de 460 environ, ait eu l'idée de fabriquer une généalogie où David, resté l'idéal du roi pieux, a pour ancêtre une Moabite, sortie d'une souche non juive et détestée ? D'autre part, si, comme il est probable, cette généalogie est authentique, on conçoit fort bien qu'on l'ait opposée aux ennemis de David en montrant que cette Moabite, belle-fille de la juive Noémi, était devenue juive en accompagnant sa belle-mère à Bethléem, au lieu de se marier, comme elle le pouvait, dans le pays de Moab. Postérieur à l'an 1000 et antérieur à la promulgation du Deutéronome, vers 620, notre récit peut être, dans l'essentiel, tout au moins, du temps des rois d'Israël au VIII^e siècle. L'idée très répandue qu'il serait *archaïsant*, c'est-à-dire qu'il affecterait un faux air d'antiquité, ignorant à dessein les lois, les prêtres, les sacrifices, est, à mon avis, insoutenable et ne répond que trop à la tendance hypercritique qui veut rajeunir à tout prix les écrits bibliques, ceux des Prophètes inclus.

J'ai réservé deux questions très importantes.

Le lévirat que nous avons vu ici en germe et sous sa forme la plus large, n'est pas particulier aux lois et coutumes juives. Il

y a, par exemple, quelque chose de tout à fait analogue à Athènes, où la fille dite *épiclère*, c'est-à-dire comme l'a vu Fustel de Coulanges, à côté de *l'héritage*, n'hérite que pour transmettre à ses enfants. Si le père athénien n'a pas disposé de ses filles par testament en faveur de ses plus proches parents, ceux-ci étaient appelés par la loi, dans l'ordre de la consanguinité, à se faire adjudger la fille *épiclère* et la succession. Mais cela n'est pas propre à Athènes.

Chez tous les peuples qui parlent des langues dites indoeuropéennes, quand un homme a seulement des filles, il peut faire de l'une son héritière présomptive et la marier à un parent, sous la condition que le fils à naître passera pour le successeur et l'héritier du grand-père. Les femmes n'héritent pas ; même dans la loi salique, celle des Francs, il est stipulé qu'aucune femme ne peut hériter de la terre et cette loi, au cours de l'histoire de France, a été invoquée plus d'une fois.

Dans l'antiquité grecque et romaine, Fustel de Coulanges a montré que le culte des ancêtres réservé aux mâles, le devoir de nourrir et d'abreuver l'âme du défunt dans la tombe est à la source de la plupart des institutions du droit. Si nous trouvons, comme dans le cas du lévirat et de la fille *épiclère*, des institutions toutes semblables en pays indoeuropéens et en pays sémitiques, y compris l'Arabie avant Mahomet, il faut en conclure d'abord que le culte des ancêtres tenait une grande place chez les plus anciens Hébreux, puisqu'il ne peut y avoir eu d'emprunt, enfin, qu'un fond commun de coutumes qui ne sont ni grecques ni juives d'origine, a dû exister dans quelque civilisation préhistorique sur toutes les rives de la Méditerranée. Les peuples guerriers qui ont une histoire sur ces rives, tous des tard venus, doivent avoir adopté les coutume de peuples plus anciens et plus nombreux qu'ils ont vaincus, sur lesquels ils ont dominé mais que, nécessairement, ils n'ont pas exterminés. On est libre se supposer que ces peuples plus anciens étaient ceux qui, des côtes de Bretagne au centre de l'Inde, en passant par la Palestine et la Perse, ont érigé les grands tombeaux de pierres brutes que nous appelons dolmens.

L'examen critique de l'histoire du soulier va nous conduire au même résultat. On a vu que le parent sans nom d'Elimelek, refusant à Booz d'accepter la succession, parce qu'elle est chargée de la personne de Ruth, ôte son soulier (1). Or, dans le Deutéronome, il est aussi question d'un soulier symbolique : « Si, dit la Loi, le beau-frère ne consent pas à épouser sa belle-sœur, elle appellera

1. Ruth iv, 7.

les citoyens sur la place publique pour l'assister. S'il persiste à dire qu'il ne veut pas la prendre, elle s'approchera de lui en présence des citoyens, lui *ôtera le soulier du pied* et lui fera injure en disant à haute voix : « Voilà comment il faut traiter celui qui refuse d'édifier la maison de son frère ! Et, parmi les Israélites, il portera le nom de *déchaussé*. » (2)

Le rédacteur du Deutéronome n'a probablement pas compris l'usage ancien, très ancien même, qu'il a codifié sous forme de loi mais il confirme avec éclat le texte de Ruth sur le symbolisme du soulier.

Est-ce tout ? Non, et voici qui paraît extraordinaire.

Dans l'ancien droit germanique, païen, sur lequel toute influence biblique est inadmissible, les symboles de la renonciation à la propriété et à l'héritage étaient un soulier rempli de terre et un rameau arraché dans le jardin.

Dans un poème indien, Bharata dit à son frère Rama : « Ote ton soulier brodé d'or en signe que tu renonces en ma faveur à ton héritage. » Et Rama ôta son soulier et le lui donna.

Voilà donc encore une coutume de Palestine, pays sémitique, qu'on retrouve en Germanie et en Inde, pays aryens. Quelle meilleure preuve que cette distinction, imaginée au XIX^e siècle à cause de la différence des langues, est, en ce qui touche les origines des civilisations, tout à fait inadmissible ? Les civilisations sont plus anciennes que l'histoire écrite et que les langues parlées aujourd'hui.

Que signifie ce rite ? Il est toujours bien hasardeux de vouloir expliquer un vieux symbolisme. Mais je croirais volontiers que le soulier, plein ou non de terre, signifie le droit de fouler le sol. On dit encore aujourd'hui *prendre pied* sur un terrain et on ne met pas le mot *pied* au pluriel.

En 1784, l'Académie française couronna une églogue de Florian où l'octogénaire Booz se jette au pied de Ruth pour lui déclarer son amour. Mais il n'y a pas plus de passion dans le livre de Ruth qu'il n'y a songe de Booz ni de « faucille d'or dans le champ des étoiles » ; il n'y a ni églogue, ni galanterie, ni verbiage sublime. C'est une pièce, vraie ou supposée, probablement vraie, de la généalogie de David et c'est en même temps, comme je l'ai dit, un précieux fossile de l'histoire du droit. Mais telles quelles sont, ces quelques pages sont d'un puissant intérêt.

Salomon REINACH.

2. Deutéronome xxv, 9.

Le quatrième centenaire du Collège de France

LE Collège de France s'apprête à célébrer les 18, 19 et 20 juin prochains, le quatrième centenaire de son existence. Il fut créé, en effet, au cours de l'année 1530, par François 1^{er}, le roi-chevalier à qui une remarquable et constante sollicitude pour toutes les choses de l'esprit a valu le glorieux surnom de Père des Lettres. La fondation de cette antique maison constitue assurément l'un des épisodes les plus caractéristiques de l'histoire de la Renaissance dans notre pays. Aucune autre création n'a, depuis le XVI^e siècle, amené des résultats plus décisifs en ce qui touche les progrès de la haute culture. C'est dire que ce mémorable événement a exercé sur la marche de la civilisation française une action immédiate et profonde. La liberté s'est trouvée conquise, du même coup, dans le domaine de la pensée, et dans celui de l'enseignement public.

Ce qui confère, à la célébration qui se prépare une portée et un intérêt tout particuliers, c'est que l'établissement, quatre fois séculaire, est demeuré toujours fidèle, à travers toutes les vicissitudes de notre histoire, à son premier idéal, je veux dire à la mission de travail scientifique tout à fait indépendant qui lui avait été dévolue dès la première heure de son fonctionnement. N'oublions pas qu'il date du plus beau moment de notre XVI^e siècle, de la période de plein épanouissement qui vit Guillaume Budé, le chef de l'humanisme français et ses disciples apporter la révélation des deux

littératures classiques, Rabelais préparer à Lyon son immortel « Pantagruel », nos premiers naturalistes, médecins pour la plupart, inaugurer leurs observations précises et enfin d'incomparables architectes couvrir notre sol de merveilles, à Chambord, à Blois, à Fontainebleau, un peu partout.

Oui, le Collège de France, inauguré durant cette brillante époque, est resté le même : de 1530 à 1930, son esprit n'a pas changé. Il a rempli avec une continuité surprenante, sans aucune interruption — car la Révolution l'a respecté — comme sans défaillance, la tâche de recherche, de découverte et de diffusion de la science qui est la sienne. L'activité féconde de ses maîtres, en tant de domaines différents, lui a valu une renommée et une autorité universelles. Nul doute que la commémoration qui s'approche n'aide à mettre en parfaite lumière la grandeur et l'utilité de l'œuvre collective qui s'y est accomplie, depuis l'heure où les hommes avides de connaissances encyclopédiques criaient, comme Gargantua entraît dans le monde : A boire ! A boire ! jusqu'à l'époque des miracles stupéfiants de la science actuelle.

L'homme qui eut sur la décision du roi l'influence la plus considérable est incontestablement Guillaume Budé qui, en dehors de son goût passionné pour les études savantes, exerçait les fonctions de maître des requêtes. On suit avec admiration, pendant la période de préparation, son inlassable vigilance et son ardeur enthousiaste, ses conceptions si fermes et si justes qui devançant l'avenir. Ce bon génie de l'hellénisme français dont la statue orne, à juste titre, la principale entrée du Collège, apparaît vraiment comme l'âme même de toute l'entreprise. Ajoutons qu'un groupe de nobles et généreux esprits s'associe sans relâche à ses instances. Toutefois, tant de vaillants efforts n'aboutirent qu'après dix années d'attente, prolongées en partie par les hésitations d'Erasmus, d'abord pressenti pour la direction du futur collège, et par les conséquences du désastre de Pavie. On a parlé de lettres patentes fondant solennellement la nouvelle institution. Rien n'est plus fantaisiste. Celle-ci s'est au contraire organisée sans bruit, sans appareil, pour ne pas alarmer la Sorbonne et la Faculté de théologie, et modestement, comme beaucoup de grandes choses. Créée contre l'Université qui refusait obstinément de tenir compte des récentes et magnifiques acquisitions de la Renaissance, elle a dû, par prudence, éviter l'éclat et le bruit et surtout s'abstenir de donner prétexte à l'intervention toujours redoutable, malgré la protection visible du souverain, de ses puissants adversaires.

Tout d'abord, la fondation se composa de quatre professeurs

ou lecteurs royaux : deux pour le grec, Danès et Toussain, et deux pour l'hébreu, Vottable, audacieux exégète, et Guidacerius. Presque aussitôt, un professeur de mathématiques, Oronce Finé, le père de la géographie et de la cartographie de notre pays, leur fut adjoint, puis un troisième lecteur d'hébreu, Paul Paradis. Le roi ne se fit aucun scrupule, et cela avec raison, d'appeler plusieurs étrangers. En 1534, un septième lecteur fut nommé et chargé d'enseigner la langue latine, Latomus, qui était d'origine belge.

Publicité, gratuité, liberté, telles étaient les trois caractéristiques de l'établissement. Une telle conception rompait en visière avec des habitudes et des préjugés séculaires, substituant la recherche à la routine, l'esprit à la lettre. Plus de grades obligatoires, plus de licence pour enseigner, plus de frais d'études arbitraires et excessifs : des cours indépendants, ouverts à tous, le grec et l'hébreu, langues jusque-là suspectes d'hérésie, envahissaient l'Ecole. C'était toute une révolution qui marquait dans l'évolution de l'enseignement public un changement immense.

En janvier 1534, une offensive pleine de périls est dirigée contre quatre des lecteurs, à l'occasion d'affiches annonçant leurs cours et placardées sur les murs du quartier latin ; ceux-ci sont poursuivis devant le Parlement par la Sorbonne qui prétend contrôler leurs interprétations des Ecritures. Un procès des plus curieux s'engage aussitôt, les plaidoiries sont entendues. Le Parlement en réfère au roi qui, comme on peut le penser, donne l'ordre d'arrêter tout de suite la procédure. Le protecteur attitré de Rabelais, le cardinal J. du Bellay, avait pris, dans cette grave circonstance, la défense des professeurs incriminés. Une défaite aussi rapide de l'opposition universitaire eut ce résultat de rendre désormais la Faculté plus circonspecte.

Quantité de témoignages du temps nous prouvent que de nombreux et fervents auditeurs se pressaient autour des chaires des professeurs royaux. On compte parmi eux la plupart des hommes marquants du siècle. Pour n'en citer que deux entre les plus célèbres, Calvin, puis Ronsard, figurèrent au nombre des auditeurs des cours de grec.

Cependant François I^{er} continue son œuvre de rénovation du haut enseignement ; il ajoute successivement aux cadres du collège royal une chaire de langues orientales pour le fameux et génial Postel, une chaire de philosophie grecque et latine qu'il confie à l'un des penseurs les plus audacieux du temps, Vicomercato, Italien lui aussi, et deux chaires de médecine. La seconde génération des lecteurs nous offre une série de maîtres qui ont laissé, dans

les lettres comme dans les sciences une trace profonde : d'abord l'illustre Ramus qu'il suffit de nommer et qu'on a pu appeler à bon droit le martyr du Collège de France, puis le grand philologue Turnèbe, Dorat, le précepteur de la Pléiade et Denis Lambin. Plus tard apparaissent le charmant poète Passerat, l'un des auteurs de la *Satire Menippée*, Casaubon, Palma, Cayet, l'anatomiste Riolan et tant d'autres encore.

Pendant le xvi^e siècle, les cours furent donnés dans les salles de divers collèges parisiens, particulièrement dans celles des collèges de Cambrai et de Tréguier, situés sur notre emplacement actuel. Toutefois, il était toujours question d'édifier un monument grandiose, nouvel ornement de la capitale, qui serait devenu le siège de la compagnie des lecteurs et auquel aurait été adjointe la bibliothèque royale. Le projet n'aboutit finalement que sous le règne de Henri IV. Au moment où la première pierre des beaux bâtiments dessinés par Chastillon allait être posée, le roi fut assassiné. La construction ne fut entreprise que sous Louis XIII, sur les terrains des deux collèges qu'on vient de nommer, mais suivant des plans moins imposants. Elle mit près de deux siècles pour arriver à son achèvement. Cette installation, restée jusqu'à nos jours fort insuffisante fit dire, de bonne heure que le Collège de France avait été bâti en hommes, ce qui n'est demeuré que trop vrai en fin de compte.

Au xvii^e siècle, l'établissement poursuit utilement sa tâche, manifestant, dans l'ensemble, une activité sérieuse et régulière. Toutefois l'éclat de son enseignement paraît être moins grand que durant l'âge précédent. Les circonstances ne le favorisent pas au même degré. Notons que plusieurs des mathématiciens et des physiciens les plus en vue du temps y donnent un enseignement fort apprécié : La Hire, Roberval, le philosophe Gassendi, sans parler du légendaire Gui Patin, l'un des esprits les plus mordants et les plus vivants du milieu du siècle. Chose curieuse, il se rencontre parmi les maîtres une série d'adversaires résolus du cartésianisme. L'un des domaines d'études dont la maison semble avoir le monopole est celui de l'orientalisme, cette science si française. Ce privilège se maintient nettement durant les siècles suivants. Un labeur continu et singulièrement méritoire est accompli par les professeurs de cet ordre de même que par les hellénistes. Il suffira de nommer Cotelier, d'Herbelot, le médecin Astruc, remarquable précurseur de l'exégèse moderne, Fourmont et Antoine Galland, le traducteur et révélateur, toujours populaire, des Mille et une Nuits ; Rollin, le docte Baluze représentent l'histoire avec avantage, et le célèbre

Tournefort, la botanique. Pendant la seconde moitié du XVIII^e siècle, les cadres s'élargissent et se diversifient. C'est que l'impressionnant développement des sciences qui marque l'âge des Encyclopédistes trouve son expression naturelle et frappante dans les programmes du Collège de France. A partir de 1773, la physique générale et expérimentale, l'astronomie, l'anatomie, la chimie, la mécanique, l'histoire naturelle et, d'autre part, les langues turque et persane, l'histoire, la littérature française, le droit naturel et des gens obtiennent droit de cité dans la maison qui recrute en même temps des hommes de premier ordre tels que Lalande, Portal et Daubenton.

Au milieu des transformations radicales que les hommes de la Révolution firent subir à toutes les institutions du royaume, au milieu de l'effondrement général des vieux-systèmes d'instruction qui en fut la conséquence, le Collège de France resta seul debout, intact et respecté. Son fonctionnement ne fut pas interrompu. Tout le monde sembla d'accord non seulement pour le défendre mais encore pour l'accroître et pour fortifier son organisation.

L'aube du XIX^e siècle le voit recruter successivement Cuvier, ce génie créateur, Biot, Vauquelin, Thénard, Delambre et bientôt après Laennec, le grand Ampère et Magendie pour ne citer que quelques noms parmi les plus illustres. Sous le premier Empire, l'établissement fut maintenu sans changement appréciable. Napoléon I^{er} songea sérieusement, durant plusieurs années, à en faire l'organe essentiel du haut enseignement. La Restauration fit entrer dans ses cadres les langues chinoise et sanscrite, grosse innovation. La Monarchie de Juillet introduit l'économie politique, les législations comparées, l'égyptologie, pour l'immortel Champollion, l'histoire naturelle des corps organisés, les langues slaves, pour Mickiewicz, les langues germaniques, pour Philarète Chasles, les langues méridionales, pour Edgar Quinèt, et enfin l'embryogénie comparée, pour Coste. On sait tout le retentissement qu'eut alors le cours d'histoire de Michelet, comme aussi le rôle incomparable d'Eugène Burnouf dans le développement de l'indianisme. Mais je dois renoncer à poursuivre cette énumération d'enseignements nouveaux et de noms éminents.

A partir du milieu du siècle, ils sont trop. Comment, toutefois, ne pas citer Claude Bernard, Berthelot et Marey, à qui le cinéma est tant redevable, puis, dans le domaine des lettres, Ernest Renan, Oppert, Gaston Paris, Maspéro, et je m'arrête laissant de côté nombre d'autres maîtres qui n'ont pas moins mérité de la science.

Présentement, le Collège compte quarante-sept professeurs titulaires, plusieurs cours complémentaires et fondations et une vingtaine de laboratoires. Un règlement sage et libéral a consacré l'antique autonomie de l'établissement. Il continue d'être comme on l'a défini, « un laboratoire désintéressé où s'enseignent non les branches de la science qui sont faites mais celles qui sont en voie de se produire ».

Lorsqu'une chaire devient vacante, l'Assemblée décide s'il y a lieu de maintenir l'enseignement qui s'y donnait ou de le transformer, en accueillant une discipline nouvelle en même temps qu'un maître dont on peut attendre une orientation et des recherches personnelles. Notre règlement de 1911 spécifie, en effet, que le Collège de France a pour objet de contribuer au progrès de la science :

1° par des travaux et des recherches ;

2° par des enseignements relatifs à ces travaux et à ces recherches, sans préoccupation de préparer à des grades et à des diplômes ;

3° par des missions et des publications.

En restant fidèle à cet idéal, il demeurera, dans le cinquième siècle d'existence qui commence pour lui, l'une des parties les plus belles et les plus originales de notre système d'instruction publique.

Abel LEFRANC.

HOMMAGE A JULES FERRY



L'école publique avant Jules Ferry

AU cours du XIX^e siècle, de plus en plus se répand l'idée que l'instruction est un bien commun dont les pauvres mêmes ne doivent pas être déshérités, qu'elle est indispensable à l'exercice des droits politiques autant qu'à la conduite des affaires, à la pratique intelligente des métiers et qu'un Etat moderne ne saurait s'en désintéresser. Mais comment l'organisera-t-il ? Va-t-il s'en remettre exclusivement à des initiatives privées, ce qui risque d'être insuffisant sinon dangereux pour lui-même, ou bien fixer des principes directeurs et charger des maîtres désignés par lui de distribuer un minimum d'enseignement au peuple (ce qu'il n'est pas permis d'ignorer, comme on dira plus tard) ? Finalement, après bien des tâtonnements et des luttes, on s'accommodera d'une formule mixte : l'école publique sera une institution « communale » sans être obligatoire et les instituteurs seront à la fois des employés locaux et des fonctionnaires de l'Etat.

Jules Ferry : *Discours* (Préface de Paul Robiquet), Ed. A. Collin.

Israël : *L'Ecole de la République* (Hachette Edit.)

F. Cattier : *La Vie vertueuse et dangereuse de Jules Ferry* (Ed. Express de l'Est à Epinal).

Journal des Instituteurs (1930-1931 ; articles de M. Guy-Grand).

Manuel Général (articles de MM. Herriot et Luc).

Ecole Libératrice.

L'Ecole et la vie (n^o spécial).

On ne sera pas surpris d'apprendre que cette solution demi-libérale ne fut appliquée ni par Bonaparte ni par la Restauration. Premier Consul ou Empereur, l'homme qui devait emplir l'Europe « des pas de son armée et du bruit de sa volonté » abandonne l'enseignement primaire à des entreprises locales, aux soins des frères de la Doctrine chrétienne. S'il crée l'Université comme une espèce de congrégation laïque, c'est surtout pour y recruter dans ses lycées militarisés des officiers et des fonctionnaires dociles : il lui suffit qu'ailleurs on répète les maximes du catéchisme impérial. La même pensée, ou si l'on préfère, la même négligence officielle, persiste à travers la raison « dynastique » pendant la Restauration : c'est alors le triomphe de l'enseignement « congréganiste » et le budget affecte péniblement 50.000 francs aux écoles primaires.

A cette carence de l'Etat se substitue alors l'action d'une de nos plus vieilles sociétés pédagogiques, cette « Société pour l'instruction élémentaire » qui, fondée le 17 juin 1815, à la veille de Waterloo, devait justifier si utilement son titre.

La véritable tentative pour organiser l'instruction primaire et la généraliser est fixée par une loi célèbre, celle du 28 juin 1833 que Guizot fit voter avec un sens pratique, une prudence remarquables qui n'excluent pas, d'ailleurs, une certaine générosité. Pour la première fois, toutes les communes devaient obligatoirement entretenir une école de garçons (les filles devront encore attendre trente-trois ans qu'on veuille bien penser à elles) et l'instituteur devenait en partie fonctionnaire de l'Etat, chargé d'enseigner un programme commun où figuraient, à côté des premiers éléments, la langue française et le système légal des poids et mesures. Ces maîtres sont recrutés par les Ecoles normales ; et ce retour à la pensée de Lakanal étonne assurément de la part de ce philosophe conservateur, de ce grand bourgeois autoritaire qui n'avait que dédain pour la démocratie grandissante et qui, offrant d'une main l'instruction au peuple, lui retirait de l'autre son droit naturel de suffrage. Lui-même s'est expliqué, dans ses *Mémoires*, à propos de cette contradiction et, il faut le reconnaître, en termes assez nobles : « Tout en ressentant pour les détresses matérielles du peuple une profonde sympathie, écrit-il, j'ai été surtout touché et préoccupé de ses détresses morales, tenant pour certain que plus il se guérirait de celles-ci, plus il lutterait contre celles-là et que, pour améliorer les conditions des hommes, c'est d'abord leur âme qu'il faut épurer, affermir et éclairer ».

Voici donc un corps d'instituteurs dirigés par des chefs instruits, nommés par les recteurs d'Académie et chargés de distri-

buer les connaissances utiles aux enfants du peuple, de former aussi les jeunes consciences par de bons exemples, car Guizot est profondément pénétré « de l'importance de leurs travaux ». Pourquoi le même bénéfice intellectuel et moral ne serait-il pas accordé aux filles ? C'est la question que pose Victor Duruy lorsqu'il est nommé Ministre de l'Instruction publique par Napoléon III et qu'en véritable « magicien », il réussit ce tour de force de s'affirmer libéral dans un régime de dictature. Il la résout victorieusement à travers des discussions déjà passionnées par cette loi du 10 avril 1867 qui crée les écoles de filles et diffuse encore l'Instruction populaire en établissant les écoles de hameaux. Le mouvement des Cours d'adultes et la création des Caisses des écoles élargissent encore son action et l'on ne saurait oublier sans ingratitude ses efforts généreux vers une instruction complète, par la voie de la gratuité qu'il désirait absolue. N'osait-il point faire entendre, à l'Empereur, après son enquête de 1864 sur l'état de l'Instruction en France, ces fermes paroles qui annoncent déjà des temps nouveaux : « Il est du devoir de l'Etat d'assurer à l'enfant le moyen de s'instruire; par suite il est de son droit de prendre les mesures nécessaires pour empêcher que l'enfant, retenu dans l'ignorance, ne devienne un citoyen inutile et à la charge de la communauté. »

Mais s'il y eut dans cette période un progrès indéniable et des lois efficaces pour multiplier les écoles à la surface du territoire national, le caractère laïque de ces écoles ne s'affirme pas encore. En dépit d'une velléité de Guizot pour tenir compte en cette grave matière du « vœu des pères de famille » qui sera toujours consulté et suivi (loi de 1833, article 2), l'enseignement religieux demeure à la base de l'éducation. En vain, dans son projet du 1^{er} juin 1848, Hippolyte Carnot déclare-t-il que cet enseignement doit être donné uniquement par les ministres des divers cultes, en dehors des heures de classe. On sait que ce principe de paix sociale, loin de triompher, devait être absolument méconnu, deux ans plus tard, par les auteurs de la loi Falloux. Ce mouvement « lourdement libéral », selon l'expression de M. F. Buisson, était destiné surtout à écraser la pensée libre dans l'Université, à faire de l'instituteur le subalterne du prêtre qui exerçait sur lui, par les comités locaux, un droit de surveillance continue. Chose étrange : on obligeait des profanes à enseigner le catéchisme sans égard à leurs propres convictions, les plaçant ainsi dans une des situations les plus pénibles où puissent se trouver des consciences droites.

A travers ces réformes et ces discussions qui annoncent

d'autres combats d'idées au profit de l'école publique, les doctrines pédagogiques s'affrontaient aussi. Et de grands courants depuis 1830 surtout, apportaient aux esprits en matière d'instruction populaire des vues singulièrement hardies, tant pour les méthodes que pour les fins sociales à poursuivre. Il serait même curieux d'étudier parallèlement avec les manifestations du romantisme à son aurore, celles qui s'appliquent aux choses de l'éducation ; on observerait, croyons-nous, de nombreux points de contact. On les discerne en tout cas fort aisément chez ces deux hommes dont l'amitié ne permet pas de séparer les noms : Edgar Quinet et Michelet. Le premier, dans *l'Enseignement du Peuple* et dans *l'Esprit nouveau*, penseur doublé d'un poète, songe surtout à l'éducation du caractère par l'appel à la raison et à la culture de la volonté. « J'ai eu dans ma vie, dit-il, une grande ambition... j'ai tenté de sauver la conscience humaine des embûches qui lui étaient tendues. Je n'ai rien épargné pour cela. » Le second qui puisait dans son cœur et dans l'histoire nationale une inspiration aussi généreuse que solide, disait qu'il faut concevoir « l'enseignement comme une amitié » et se préoccupait avant tout d'éducation civique, joignant à l'amour de la nature le culte de la patrie, esprit fraternel et pur qui met le sujet (c'est-à-dire l'homme) avant l'objet (c'est-à-dire la matière des études). Et nous ne saurions oublier qu'à la même époque, c'est une institutrice de génie, Mme Pape-Carpentier qui rénova tout l'enseignement maternel par un appel au sentiment et à la curiosité des tout petits.

Ainsi, dans ses débuts pénibles mais laborieux, traversés d'orages et d'éclaircies politiques, l'Ecole primaire française tendait vers son rôle national et vers la neutralité religieuse qu'elle n'avait pas encore atteinte. Des efforts, de grands efforts avaient été tentés, puis s'étaient ralentis ; et l'enquête impartiale d'un Duruy établissait qu'en 1864 plus du cinquième des enfants ne fréquentaient pas l'école, tandis que les quatre cinquièmes la quittaient trop tôt ou n'allaient en classe que pendant l'hiver. La situation matérielle des écoles, sauf dans les villes, était souvent affligeante. Mais des jours meilleurs allaient luire ; des écrivains, des hommes d'Etat et des hommes d'action allaient donner à l'éducation publique la place éminente qu'elle doit occuper dans une société moderne.

Alexis LEAUD.

L'œuvre de Jules Ferry

LA persévérance à surmonter les grandes épreuves ne devait pas se démentir chez nous en 1870. En ces jours de malheur, il se trouva des Français capables de nous garder l'honneur dans la défaite et de ne pas laisser prescrire le droit en face des exigences du vainqueur. De même, quand l'invasion se fut retirée et qu'il s'agit de reconstruire nos institutions sur le plan républicain, l'œuvre rencontre les ouvriers qu'il fallait. Et, parmi ces figures d'un passé encore si près de nous, celle de Jules Ferry rayonne d'une lumière très pure, — car il fut l'artisan de la grande réforme attendue depuis un siècle, celle de l'instruction publique. D'autres, un Condorcet, un Barrère, un Carnot l'avaient rêvée ou seulement définie et quelques généreux essais avaient pu être tentés. Mais c'est lui le fondateur et si l'école laïque et nationale s'identifie pour ainsi dire avec son effort et son nom, c'est bien parce qu'il a mis à la construire, avec la clairvoyance du philosophe, le plus beau des courages civiques.

Nous ne prétendrons point diminuer son mérite en disant que les circonstances politiques nouvelles plaidaient pour l'institution et qu'elle était appelée en quelque sorte par les aspirations d'un peuple qui ne séparait plus en son esprit l'instruction de la liberté. Mais, pour dominer les circonstances, faire inscrire les principes dans les lois et pour susciter un enthousiasme sans lequel les lois

même sont frappées d'impuissance, il fallait un merveilleux esprit de suite, une confiance inébranlable. Surtout un dévouement rare. Celui de Jules Ferry atteignit au stoïcisme.

Le pays comprenait, certes, que sa défaite n'avait pas que des causes militaires. Le sort des armes l'avait trahi mais l'ignorance où il avait été trop largement tenu n'avait pas été étrangère à ce fléchissement. Mieux éclairci sur ses devoirs communs, un peuple se révèle à la fois plus uni et plus fort. C'est à l'école qu'il appartient désormais d'enseigner la France, d'orienter tous les esprits vers les œuvres de travail, de paix et de sécurité. Par elle le capital intellectuel et moral de la race sera reconstitué et le vœu de Michelet trouvait un vibrant écho dans ces paroles de Jules Ferry (octobre 1874) : « Avant de refaire une France grande, faisons une France une, refaisons l'union de tous les Français...; la République, il y a quatre ans, a sauvé l'honneur ; c'est elle qui refera la Patrie. »

Tel est le but. Il est nécessaire et noble. A qui s'adresser pour l'atteindre, sinon aux jeunes générations qui, pour grandir dans le double amour de la France et de la République, pour bien connaître la langue et le passé de la Nation et comptables un jour des destins de cette Nation, doivent être instruites par elle ? Après le pain, l'instruction devient ainsi, selon la formule de Danton « le premier besoin du peuple ». Or, l'enquête de 1864 avait amplement démontré que ce besoin était loin d'être satisfait, puisque 25 0/0 des enfants ne fréquentaient aucune école, que 36 0/0 des conjoints ne pouvaient signer leur nom et qu'un tiers des conscrits étaient illettrés.

L'urgence d'ouvrir, de multiplier des écoles, apparaissait évidente à tous les citoyens clairvoyants. Parmi ceux-là, Jean Macé, un de nos plus aimables éducateurs, publiciste hardi et qu'animait une foi ardente dans l'instruction populaire, se chargea d'en fournir la preuve. Avec quelques amis de cette *Ligue de l'Enseignement* qu'il avait fondé en 1866, il prend l'initiative d'un vaste pétitionnement à travers la France, en faveur de l'école obligatoire. Il recueille exactement 1.264.207 signature en 1872, et, sept années plus tard, une formule plus complète obtient encore l'adhésion de 3.000 conseils municipaux. Il convient de la relire, à un demi-siècle de distance pour juger impartialement des vœux qui, par avance, ont consacré le vote de nos grandes lois scolaires.

La voici :

« Les soussignés demandent l'instruction primaire obligatoire, gratuite et laïque pour les deux sexes, dans toutes les écoles sub-

ventionnées par les communes, les départements et l'Etat :

obligatoire, dans le double intérêt de l'individu et de la société, au nom de leur solidarité réciproque ;

gratuite, au nom de l'égalité et pour ôter tout prétexte aux mauvais vouloirs ;

laïque, parce que le principe : « la science à l'école et l'instruction religieuse à l'église » est le seul qui protège efficacement la liberté de conscience.

Nous sommes alors en 1879. La victoire républicaine s'est pleinement affirmée sur les partis monarchistes : l'opinion attend les réalisations scolaires. Elle ne sera pas détrompée. Le 20 juin, un nouveau Ministre de l'Instruction publique monte à la tribune de la Chambre et dit aux députés : « Si vous ne faites rien dans l'heure présente, si vous ne prenez pas les mesures que nécessite et justifie le sérieux péril que je vous ai signalé, si vous voulez attendre, atermoyer, vous attendrez toujours. Vous êtes à l'heure de faire ces choses ou de ne pas les faire... »

L'homme qui tenait ce langage direct et puissant et qui s'apprêtait, lui, à faire ces choses, c'était Jules Ferry. Il était venu de la Haute-Lorraine, de ce pays des Vosges dont il avait le caractère grave, solide, compact. Sa taille était d'un athlète et son visage ferme, avec une flamme de bonté au fond de ses yeux noirs, de liberté aussi, car il avait déjà lutté pour le droit et marqué sa place parmi ces treize opposants du procès de 1864, avocats, écrivains, pamphlétaires, sagittaires de la pensée dont Victor Hugo a pu dire :

Que leur flèche est au flanc de l'Empire abattu.

Son intelligence, nourrie de philosophie et d'histoire, était vaste et claire, promenant sur tous les problèmes de la politique et de l'économie une lumière toujours égale que la passion ne pouvait altérer. A peine son éloquence « classique » se nuancait-elle parfois d'ironie, lorsqu'il répondait par exemple à l'un de ses adversaires qui le menaçait d'un échec : « Je n'ai point de préférence à l'éternité ministérielle et je suis, comme le sage de La Fontaine, toujours prêt à partir... » Mais il ne partit pas heureusement, sans avoir fait passer dans les lois la doctrine républicaine en matière d'enseignement, cette doctrine qu'il avait puisée à ses sources mêmes, dans le projet de Condorcet dont la lecture l'avait comme illuminé et que son postivisme avait encore précisée : « Son principe était simple et fécond, écrit l'un de ses biographes, il croyait à la science et à la démocratie et il entendait

élever l'une par l'autre ». Le dernier trait de cette physionomie est enfin dans une volonté tenace, sereine, imperturbable, que ni les violences, ni les calomnies ne font jamais dévier du chemin qu'elle s'est tracé. Elle sera fidèle à cette pensée ou plutôt ce serment de jeunesse qu'il faut rappeler, non sans émotion, avant d'analyser l'œuvre de Jules Ferry : « Je me suis fait un serment, dit-il, (le 10 avril 1878 à ses électeurs parisiens)... Entre toutes les questions, entre toutes les nécessités du temps, entre tous les problèmes, j'en choisirai un auquel je consacrerai tout ce que j'ai d'intelligence, tout ce que j'ai d'âme, de cœur, de puissance physique et morale ; c'est le problème de l'éducation du peuple... »

En abordant cette œuvre, poursuivie à travers les débats parlementaires les plus passionnés, on ne peut qu'être frappé, d'abord, par son étendue, ensuite par son caractère méthodique.

A trois reprises, Jules Ferry est au pouvoir ; en six années, l'édifice est construit. Aucun détail n'est négligé par cet esprit organisateur qui tient à mettre sur pied les projets matériels (construction des écoles), la préparation du personnel enseignant (collation des grades), tout en sauvegardant le « patrimoine moral » de la nation (par la refonte des programmes). Mais, et justement parce qu'il est vaste, l'édifice n'est pas aménagé d'un seul coup, comme avec une baguette magique (l'expression est de Jules Ferry lui-même qui sut pratiquer l'art de la préparation autant que celui de la discussion). L'architecte alla tout de suite à la partie maîtresse : les Ecoles normales, doublées pour l'enseignement féminin et rendues obligatoires, réorganisées par la loi du 9 avril 1879. Car il était bien convaincu qu'il fallait surtout assurer le recrutement d'un bon personnel enseignant, le former aux disciplines d'une pédagogie éprouvée. « Là où il n'y a pas d'Ecoles normales, disait-il, il n'y a pas de véritable enseignement public. » Et que valent d'autre part les directions les plus sages et les programmes les plus savamment conçus, s'ils ne sont pas appliqués par des maîtres instruits dont l'esprit et la conscience animent et dominant la plus difficile des tâches ?

Et voici que les réformes du régime de l'école élémentaire suivent à présent, pas à pas, cette première loi pour ainsi dire « vitale ».

C'est le triomphe de la logique dans la persévérance : la gratuité est établie par la loi du 16 juin 1881 et comme on ne saurait plus soulever d'objections contre l'obligation, celle-ci s'inscrit dans la loi du 28 mars 1882. Aussi bien a-t-elle pour conséquence inéluctable la laïcité, puisque l'école publique recevant les enfants

des diverses confessions ne pourrait donner un enseignement religieux sans empiéter sur la conscience des élèves et des familles. La même loi organise donc ces deux grandes réformes, liées par un seul texte comme elle le sont par la raison et dans la réalité sociale.

Mais puisque nous pénétrons ici dans le domaine des principes, marquons une courte halte pour les examiner avec plus d'attention encore. Nous verrons à quel point seuls ils sont capables de soutenir l'école d'une démocratie, en écoutant Jules Ferry les commenter ou réfuter les critiques qu'on leur oppose.

S'agit-il de la *gratuité* ? L'assurer à tous est le devoir de l'Etat « parce que c'est un intérêt de premier ordre dans une société possédée par tous. » Et le ministre condamne en quelques mots l'ancienne rétribution scolaire : humiliation pour ceux qui sont obligés d'en réclamer la dispense, d'étaler ainsi leur indigence ; impôt inique pesant d'autant plus sur les familles qu'elles ont donné plus d'enfants à la patrie.

A l'égard de l'*obligation* ? Cette disposition que la France entière a réclamée après 1870, procède du même principe : nécessité de donner aux futurs citoyens les notions essentielles à la vie publique et de lutter contre l'ignorance. Ni l'indifférence, ni la cupidité, affirme Jules Ferry, ne sauraient prévaloir contre le devoir de l'Etat qui se double d'une indiscutable utilité pratique.

Quant à la *laïcité*, qu'est-elle sinon l'introduction dans l'école du principe moderne de la liberté de conscience ? La séparation du séculier et du religieux s'y doit réaliser comme dans les autres institutions. Écoutons Jules Ferry l'expliquer au Sénat avec un grand bon sens : « Comme nous ne trouvons pas le moyen d'empêcher que l'instituteur, s'il est un professeur de religion, ne tombe, dans la logique et dans la réalité des choses, sous la dépendance du ministre du culte, sécularisons l'enseignement. Séculariser l'école ce n'est pas du tout rendre l'école irreligieuse ni en chasser la religion : c'est simplement établir l'état normal des choses, séparer les responsabilités, attribuer l'enseignement religieux aux ministres des cultes seuls compétents pour la donner et laisser l'enseignement laïque tout entier à l'instituteur séculier. »

Alexis LEAUD.

Les programmes scolaires de Jules Ferry

L'ŒUVRE était immense qui, dans les Ecoles normales, en passant par la libération de l'enseignement supérieur et la création de l'enseignement secondaire de jeunes filles s'achevait par un vaste réseau d'écoles primaires. Mais, il est bien évident que l'effort matériel, l'établissement de ces maisons de l'enfance nombreuses, vastes et claires, eût été peu de chose sans la compétence et le dévouement des maîtres. Les principes chers à Jules Ferry comme à ses prédécesseurs de la Révolution, devaient faire de l'enseignement laïque et national une réalité vivante. Aux instituteurs, aux institutrices à qui l'on confiait cette tâche si grande mais si difficile, il était nécessaire de la définir en détail, de donner des directions indispensables aux formes comme à l'esprit de l'enseignement, pour tout dire de fixer les programmes.

C'est ici que se révèle un autre aspect du caractère de Jules Ferry et bien séduisant. Celui qui, vers la fin de sa vie, se repliait sur lui-même, un peu hautain et solitaire, fit alors rayonner sur tous la flamme libérale allumée dans sa conscience. Le juriste, l'homme d'Etat se fit vraiment éducateur, par amour de la raison et par amour de l'enfance ; il comprit que la confiance envers les éducateurs était chose indispensable en cette matière et que pour faire œuvre précise, solide et durable, c'est leur expérience qu'il

fallait d'abord consulter. Les nouveaux programmes seront sans doute conçus par lui mais en grande partie établis, divisés, rédigés par eux. Renaissance pédagogique, a-t-on pu dire sans hyperbole, mais dans laquelle il faut aussi mettre en juste place, à côté de l'artisan principal, ses collaborateurs.

Or, le premier fut le corps enseignant lui-même, représenté par le Conseil supérieur de l'Instruction publique. Ce fut toujours la tâche de cette haute assemblée de fixer les programmes d'enseignement et de donner son avis sur toutes les questions intéressant l'Instruction publique. Mais, dans sa composition qu'avait fixée la loi Falloux, la compétence pédagogique était sacrifiée à la raison d'Etat ou même à la raison d'Eglise, puisque y siégeaient quatre évêques à côté des membres nommés presque tous par le gouvernement. Jules Ferry, hardiment, substitua à ce mode de nomination le principe électif ; élargit le Conseil supérieur où, pour la première fois, des instituteurs publics sont envoyés par leurs collègues. Son but n'était pas seulement d' « intégrer » d'une façon éclatante l'enseignement primaire dans l'Université ; il était de sagesse autant que de liberté. Lui-même ne l'a-t-il pas indiqué de la façon la plus nette ? « Les destinées de l'enseignement public sont mises, dit-il, dans une large mesure, à l'abri des fluctuations politiques ; le régime nouveau se résume en ces mots qui sont la formule même de la logique et du bon sens : le gouvernement des études entre les mains des hommes d'études. »

La nouvelle assemblée devait répondre, en effet, par son zèle et son désintéressement dans l'élaboration des programmes, à la pensée du ministre. Mais, parmi ces hommes d'études dont il appréciait si hautement la collaboration, deux figures se dressent qu'on ne saurait oublier sans ingratitude. Voici celle d'Octave Gréard dont la « douce clarté » rayonne encore dans le marbre, devant cette Sorbonne qu'il administra comme recteur de l'Académie de Paris, après avoir dirigé l'enseignement primaire de la Seine. Psychologue pénétrant et dialecticien lumineux, il avait déjà créé, pour les écoles parisiennes et sur les ruines du « mode mutuel » une organisation progressive et simple, en quatre cours répondant aux différents âges. Il avait aussi défini « une méthode socratique » d'enseigner qui devait rajeunir toute l'action des maîtres ; et c'est sa pensée qui anime les directions annexées aux nouveaux programmes. L'autre figure toujours vivante pour la joie de ses disciples, est celle de M. Fernand Buisson qui, dans son âme d'apôtre, n'a jamais séparé les progrès de l'école primaire de l'éducation du sens social. Pédagogue admirable de l'intuition et

qui mérite aussi bien que Gréard le titre de « premier instituteur de France », par la générosité de son esprit, son idéal fraternel, son dévouement absolu à la jeunesse française. Il fut comme directeur général de l'Enseignement primaire le collaborateur le plus intime de Jules Ferry. Non seulement il a coopéré à la défense des grandes lois scolaires qui furent votées de 1879 à 1886 mais il a « préparé » aussi les nouveaux programmes ; son esprit libéral et souple vit en eux.

Analysons-les, ces programmes qui portent la date du 27 juillet 1882. Une grande date assurément dans l'histoire de l'école primaire, puisqu'à ce moment se renoue, pour ainsi dire, la tradition d'une véritable éducation publique, envisagée en premier lieu par les hommes de la Législative et de la Convention. Ce qui frappe, en effet, dans l'œuvre pédagogique de Jules Ferry, ce n'est pas seulement l'enrichissement des programmes par des connaissances utiles, c'en est le caractère humain. Ils ne visent pas qu'une sèche instruction ; ils veulent former l'homme tout entier, corps, tête et cœur ; ils sont établis pour « faire de l'enseignement primaire toute une éducation ». Et c'est par là qu'ils rejoignent la conception généreuse et l'inspiration civique de la Révolution. Mais il convient d'apporter quelques preuves du progrès ainsi réalisé.

« Le programme d'autrefois ne s'occupait que de la culture de l'esprit et sous ce rapport même, il s'en tenait au strict nécessaire, il mesurait parcimonieusement à l'enfant du peuple la nourriture intellectuelle, il le tenait à la portion congrue. Savoir lire, écrire et compter c'était bien assez pour qui devait se borner à lire l'almanach, à signer son contrat de mariage, à compter son fermage et ses impôts. La vieille conception de la vie humaine, conception essentiellement monarchique et théocratique, impliquait l'inutilité de la science ».

C'est la science au contraire qui, dans l'ordre pratique et l'ordre social fait comme irruption dans les projets de Condorcet et de Lakanal. Ils désirent qu'elles soient mises à la portée de tous : arithmétique et grammaire, agriculture et géographie, sans oublier les idées morales, pour le premier, et, pour le second : les droits de l'homme, les procédés des arts, l'agriculture, l'arpentage, le mécanisme des métiers, les exercices de corps, les pratiques de l'âme.

Sous des noms différents, voilà précisément les matières inscrites au programme de 1882, aux titres d'enseignement moral et d'instruction civique, d'éducation physique et d'éducation intellectuelle. A ceux qui trouvaient quelque abondance ou même

quelque luxe à distribuer ces notions variées à des enfants d'ouvriers et de paysans, Jules Ferry répondait et non sans vigueur :

« Constituer un enseignement vraiment éducateur, une école qui ne soit plus seulement un instrument de discipline en quelque sorte mécanique mais une véritable maison d'éducation, c'est cette préoccupation dominante qui explique, relie, harmonise un très grand nombre de mesures qui, considérées du dehors, un peu légèrement, et quand on n'en a pas la clef, pourraient donner prétexte à des reproches d'excès dans les nouveaux programmes, d'accessoires exagérés, d'études très variées et qui ne paraissent pas au premier abord suffisamment convergentes. Nous groupons autour de l'enseignement fondamental et traditionnel du « lire, écrire et compter » les leçons de choses, l'enseignement du dessin, les notions d'histoire naturelle, les musées scolaires, les promenades scolaires, la gymnastique, le travail manuel de l'atelier placé à côté de l'école, le chant, la musique chorale qui y pénétreront à leur tour. Pourquoi tous ces accessoires ? Parce qu'ils sont à nos yeux la chose principale, parce qu'en eux réside la vertu éducative de l'école primaire, parce qu'ils feront de l'école primaire, de l'école du moindre hameau, du plus humble village, une école d'éducation libérale ».

Oui, répétait-il encore, en définissant par là le sens général de la réforme, oui « l'on peut dire que, dès le premier et le plus humble échelon, c'est une éducation libérale qui commence pour la nation tout entière. »

Faut-il nous excuser d'une citation un peu longue peut-être ? Mais beaucoup d'autres seraient encore utiles pour montrer quelle rénovation s'accomplit en même temps dans les méthodes que le ministre désire actives, vivantes, surtout lorsqu'il s'agit du nouvel enseignement moral. Il y a là des formules heureuses, simples, nettes et qui n'ont point vieilli. Celle-ci, par exemple : « L'idéal de l'école primaire, n'est pas d'enseigner beaucoup mais de bien enseigner... La seule méthode qui convienne à l'enseignement primaire est celle qui fait intervenir tour à tour le maître et les élèves, qui entretient pour ainsi dire entre eux et lui, un continuel échange d'idées sous des formes variées, souples et ingénieusement graduées... »

On voit que l'application de ces programmes intéressait celui qui les avait conçus autant que leur élaboration. Pour qu'ils fussent développés dans leur esprit même, afin que l'œuvre de libération intellectuelle ne fut ni réduite ni déviée, on vit même cette chose admirable : Jules Ferry devenant pédagogue lui-même, écri-

vant aux instituteurs ou réunissant inspecteurs et directeurs dans l'intimité de la vieille Sorbonne « pour leur ouvrir son cœur », leur expliquer sa pensée, les avertir que s'il confiait à l'impartialité des maîtres le choix des livres de classes, ils devaient, par ailleurs, se défier de l'emploi systématique du manuel et préférer pour l'enfant la méthode qui consiste à lui faire trouver la règle au lieu de l'y emprisonner. Car, dit-il, avec une sorte de tendresse discrète : « Ces formules dont il ne retire que de l'ennui, n'aboutissent qu'à jeter dans ces petites têtes des idées vagues et pesantes et comme une sorte de crépuscule intellectuel. »

Ces quelques citations suffisent à prouver la foi profonde de l'homme dans son œuvre. Il ne se trompait pas, elle était de celles qui peuvent attendre l'épreuve du temps et celle des hommes. On a pu modifier sur certains points les programmes de Jules Ferry, les adapter aux circonstances locales, comme aux nécessités de la préparation professionnelle, mais toujours leur inspiration demeure.

Alexis LÉAUD.

Jules Ferry et l'âme de l'école

A travers l'analyse des principes et celle des programmes, l'œuvre de Jules Ferry apparaît toute animée de raison, de bon sens et de liberté. Ecole libérale, éducation libérale, « pour la nation tout entière », telles sont les expressions qui constamment reviennent dans les discours et les écrits du ministre. Une autre hante aussi sa pensée ; et quand il veut définir l'esprit nouveau de l'enseignement primaire, il dit que l'instituteur, hier simple instructeur des enfants, devient « un éducateur moral », qu'il y a dans chaque instituteur, dans chaque institutrice, un auxiliaire naturel du progrès moral et social, une personne dont l'influence ne peut manquer, en quelque sorte, d'élever autour d'elle le niveau des mœurs. Ce qu'il veut, en effet, c'est que l'école de la démocratie ne soit pas seulement une simple machine à distribuer des connaissances élémentaires, indispensables à la vie courante, à la pratique des métiers divers qu'exerceront un jour ses élèves. A ce savoir, même précis et bien ordonné, il faut ajouter un idéal, il faut que l'école ait une âme.

Eh ! quoi ? dira-t-on ; l'enseignement primaire avant Jules Ferry se désintéressait-il complètement de cet appel à la conscience, de cet éveil de l'esprit, qui sont la marque même d'une éducation sérieuse et comme sa vie profonde ? Non, sans doute, et ce serait manquer de justice envers des générations de vieux

maîtres qui nous ont précédés, envers ceux-là surtout dont Guizot avait préparé la formation dans les Ecoles normales, que de les croire indifférents à l'élévation morale de leurs élèves. Toujours et partout, par le seul exemple de son travail et de sa probité, un honnête homme doublé d'un homme instruit, fait rayonner son action bienfaisante. Mais il faut avouer aussi que nombre d'instituteurs se cantonnaient alors étroitement dans les exercices d'un programme lui-même restreint, qu'ils usaient et abusaient des procédés didactiques et que, d'autre part, sous l'empire de la loi Falloux, dans leur classe surveillée en fait par le prêtre, ils ne pouvaient guère orienter leur enseignement vers des fins libérales. Les preuves en sont nombreuses et manifestes. Octave Gréard nous montre ces groupes d'élèves débutants sur qui pesait la tyrannie de la seule lecture mécanique : « Tout le jour, dit-il, ils étaient attachés, comme par une courte chaîne, à la lecture de l'alphabet ». Les inspecteurs sont les témoins attristés de cet engourdissement intellectuel qui, par la copie et le récitatif interminables, ne sévisait pas seulement dans les écoles de villages, mais jusque dans celles de la Ville-Lumière. Qu'on relise encore les textes des débats sur la loi de laïcité (28 mars 1882) et l'on verra clairement par les exemples cités, par les observations de Paul Bert, combien ce rôle de répétiteurs de catéchisme, imposé aux instituteurs publics, devait paralyser leur pensée.

Mais, lorsque la grande réforme qui mit debout l'école laïque et nationale, eut relevé ces maîtres de leur condition humiliée et précaire, Jules Ferry comprit admirablement que l'œuvre serait fragile si leur enseignement lui-même n'était pas à la fois élargi et rajeuni, si les programmes tracés pour eux n'étaient pas vivifiés d'une inspiration nouvelle.

Or, cette inspiration se trouve dans l'instruction morale et civique et nous devons l'étudier impartialement, non pour l'opposer à l'instruction religieuse (ce qui serait méconnaître la pensée de Jules Ferry, adversaire résolu de toute intolérance) mais pour en montrer la pureté et la force.

Reportons-nous à ces programmes de 1882 pour y lire d'abord cette définition essentielle : « L'enseignement moral est destiné à compléter et à relier, à relever et à ennoblir tous les enseignements de l'école. Tandis que les autres études développent chacune un ordre spécial d'aptitudes et de connaissances utiles, celle-ci tend à développer dans l'homme, l'homme lui-même, c'est-à-dire un cœur, une intelligence, une conscience. » Et si nous parcourons ensuite le programme d'instruction morale rédigé avec une sûreté et une

précision qui forcent l'estime, qu'y voyons-nous apparaître ? Un sentiment très vif des réalités de l'âme, le souci des vertus communes à tous les hommes civilisés, l'esprit de concorde et de fraternité sociales. C'est là qu'on peut saisir, en dehors de toute passion partisane, cette âme de l'école qui n'aspire qu'à fortifier la dignité individuelle et le lien national. Si l'on voulait la pénétrer davantage — chose bien nécessaire devant certaines polémiques qui remplacent par des violences de plume ou de langage l'examen des textes — on pourrait dire exactement qu'elle est pour l'enfant la révélation du devoir, de la patrie, de la solidarité humaine.

Quel devoir, dira-t-on ? Mais le devoir sans épithètes et sans mystères, celui que nous dicte la raison dont nul être pensant n'est dépourvu et qui, parfois, jaillit comme « un cri du cœur ». C'est l'obligation morale qui, pour être détachée d'un dogme religieux ou d'une hypothèse métaphysique, n'en est pas moins puissante à régler la conduite, puisque, dans la pratique — et sans cela, quelle société pourrait vivre ? — elle obtient le consentement de tous. C'est aussi parce qu'il n'y a pas deux façons d'être honnête homme que l'instituteur enseignera cet impératif universel, inclinera vers cette pratique du bien saisi par intuition et par observation, la volonté de ses élèves. Ainsi formera-t-il les consciences sans les troubler et pourra-t-il donner un enseignement qui rapproche au lieu de diviser, celui même qui s'impose logiquement dans l'école publique ouverte à tous. A cet égard et pour éclairer les maîtres, Jules Ferry n'a pas manqué, selon son habitude, d'aller droit à eux et de leur dire que s'ils avaient « charge d'âmes » ils devaient bien se garder, toutefois, en face des enfants, qui, d'ailleurs, ne les comprendraient pas, d'être philosophes ou théologiens improvisés. Tout ce passage de la lettre classique du 17 novembre 1883 mérite d'être encore médité : « Il est impossible que vous voyiez chaque jour tous ces enfants qui se pressent autour de vous, écoutant vos leçons, observant votre conduite, s'inspirant de vos exemples à l'âge où l'esprit s'éveille, où le cœur s'ouvre, où la mémoire s'enrichit, sans que l'idée vous vienne aussitôt de profiter de cette docilité, de cette confiance pour leur transmettre, avec les connaissances scolaires proprement dites, les principes mêmes de la morale, j'entends de cette bonne et antique morale que nous avons reçue de nos pères et que nous nous honorons tous de suivre dans les relations de la vie, sans nous mettre en peine d'en discuter les bases philosophiques ».

C'est de la même façon que la Patrie est révélée aux écoliers — et comme un fait d'histoire et comme un sentiment naturel. C'est

une grande et vénérable « amitié », selon l'expression de Michelet, venue du fond des âges et qui, pour le jeune Français, commencée sur les bancs de l'Ecole, doit s'élargir jusqu'aux frontières. Mais pour Jules Ferry, héritier des généreuses aspirations de 1789 et de 1848, la Patrie n'est pas seulement une forme territoriale, un cher et magnifique héritage des siècles, elle est encore un « patrimoine des âmes ». Il suffit de relire les chapitres consacrés, dans les programmes, au devoir national comme aux libertés qui lui correspondent, pour être convaincu de l'exactitude de cette conception. Ils semblent le commentaire, sobre et précis, de cette autre définition du poète :

O Patrie ! o concorde entre les citoyens !

L'homme qui a demandé à reposer « en face de la ligne bleue des Vosges, d'où montait à son cœur fidèle la plainte des vaincus », ne séparait jamais la cause de son pays de celle du droit. Du droit humain, ciment de toute société civilisée et que l'enfant doit apprendre à connaître de bonne heure pour le respecter et le servir un jour. L'âme de l'école vit aussi dans ce respect, dont l'autre nom est justice et qui doit s'achever en solidarité active.

Alexis LÉAUD.

PROBLÈMES COLONIAUX



La politique de l'alimentation

Si les Français de France soupçonnaient le prodigieux intérêt des problèmes coloniaux, ils seraient bientôt acquis à cette grande œuvre d'humanité. Il ne suffit pas, en effet, de savoir que le Niger ne se jette pas à Saïgon et que Tunis n'est pas une île voisine de Madagascar ; il faut surtout se rendre compte des questions nouvelles qui se présentent outre-mer et qui exigent des solutions inédites. En voici une, sur laquelle on ne saurait trop attirer l'attention et qui, à elle seule, justifierait la colonisation. C'est le problème de l'alimentation indigène.

Un peu partout avant notre installation, l'indigène menait une vie misérable, inconfortable au possible. Maintes races dépérissaient à vue d'œil et le mal est loin d'avoir trouvé aujourd'hui encore les remèdes nécessaires.

Avant tout, la plupart des populations coloniales sont sous-alimentées. Leur nourriture, presque exclusivement végétarienne, est insuffisante en quantité et fort irrégulière : à de brèves et rares périodes de bombance, succèdent de longues périodes de disette, voire de vraie famine dont nous avons peine à imaginer l'horreur.

D'où vient cette misère et comment la conjurer ?

Une des premières causes, c'est ce qu'on pourrait appeler l'insécurité traditionnelle. Au Sénégal et au Soudan, par exemple, les

noirs, essentiellement sédentaires et cultivateurs, ont vécu pendant des siècles sous la menace constante des nomades, Maures ou Touareg ; au Tonkin, les pirates s'abattaient sur les paisibles paysans des rizières ; au Cambodge, tout effort était paralysé par les entreprises belliqueuses des deux pays voisins, le Siam et l'Annam ; au Maroc, c'étaient d'incessantes luttes de tribu à tribu et, tout récemment encore, la terreur répandue par un féroce roi des montagnes. La paix n'était jamais qu'une trêve de courte durée ; la guerre, dans sa sauvagerie primitive, avec ses pillages, ses massacres et sa récolte de captifs, constituait la vraie trame de l'existence. Même au lendemain de l'occupation européenne, ce sentiment d'insécurité subsistait, l'inquiétude était passée dans les mœurs. De là des cultures hâtives et limitées, un effort intermittent et réduit.

Le remède apparaît nettement ; c'est la pacification, c'est l'exercice d'une police vigilante et sans pitié. En France, on tend parfois à le méconnaître ; on se montre volontiers indulgent pour les pêcheurs en eau trouble et les soi-disant champions de l'indépendance indigène. Il y a là, en réalité, un devoir impérieux de protection et une tâche des plus méritoires.

Mais ce n'est là qu'une cause entre beaucoup d'autres. Dans presque toutes les colonies, l'indigène ne cultive qu'une partie des terres dont il dispose et laisse le reste en jachère. Même dans les parties cultivées, le sol est incomplètement défriché : au Maroc, par exemple, la charrue du paysan indigène tourne autour des touffes de doum ou palmier nain dont les racines sont fort développées ; dans l'Afrique tropicale, à Madagascar, en Indochine, on se contente, pour débrousser, d'incendier la forêt et cette opération sommaire présente toutes sortes d'inconvénients ; déboisement tout en surface et survivance des racines, ruine excessive de la forêt, usure du sol végétal, érosion brutale des eaux sauvages, progrès du dessèchement. D'immenses régions marécageuses restent incultes ; ailleurs, des steppes qui ne sont pas absolument dépourvues d'humidité, fournissent tout juste une herbe maigre aux troupeaux transhumants. La population s'accumule sur les espaces faciles à cultiver et se condamne à vivre pauvre sur un sol riche.

Faut-il accuser la paresse de l'indigène ? C'est en général, le parti qu'on prend, mais ce n'est pas toujours juste. Dans bien des régions, l'indigène est beaucoup plus laborieux qu'on ne pense et fort attaché à la terre même s'il ne peut fournir un effort comparable au nôtre ; il y a là un cercle vicieux ; s'il s'alimente mal, c'est

parce qu'il cultive peu, il cultive peu parce qu'il est mal nourri et qu'il n'a pas de forces.

Surtout, le cultivateur indigène est ignorant et routinier. Il emploie des instruments rudimentaires : sa charrue, quand il en a une, c'est le plus souvent un morceau de bois recourbé dont le soc n'est pas toujours garni de fer ; il moissonne à la faucille et même au couteau ; il bat son grain en le piétinant ; il le fait moudre par les femmes dans le moulin à pierre des premiers âges ou piler dans des mortiers de bois. Tout cela demande une dépense excessive de temps et de fatigue.

Bien entendu, il ignore, en général, les engrais, les amendements, la sélection des semences ; il pratique toujours les mêmes cultures et tend couramment à se spécialiser en une seule, par exemple le riz, le mil ou l'orge selon les régions, ce qui, en cas de mauvaises récoltes, le condamne sans rémission à la famine.

L'élevage est tout aussi nonchalant et maladroit. Pas la moindre hygiène du bétail, pas de réserve de fourrage pour la saison sèche, pas de stabulation prévue pour les mois d'intempéries, pas de sélection des races d'animaux ; la reproduction laissée au petit bonheur, la voie large ouverte à de terribles épizooties qui ravagent en quelques jours tout un cheptel.

Il est donc tout indiqué d'amener les cultivateurs indigènes à des entreprises plus étendues et mieux concertées, de leur conseiller des procédés plus raisonnables et l'emploi d'outils moins primitifs, de les armer, en un mot, contre une nature particulièrement résistante. Œuvre longue et difficile qui constitue ce qu'on appelle communément la vulgarisation agricole et qui recourt à des moyens très variés : un enseignement pratique dans les écoles, des fermes-écoles rudimentaires et spécialisées, des conférences aux adultes, une propagande incessante, menée par des agents de culture européens et par des agents de culture indigènes, des concours agricoles, des prix de différentes sortes. C'est comme on le pense bien, une œuvre de lenteur, de patience et de circonspection, qui exige à la fois des praticiens de tout premier ordre et des agents doués de sens politique. Mais on ne saurait en exagérer l'importance ; elle peut enrichir, à quelques années d'intervalles, des régions misérables en leur révélant leurs ressources et convertir à l'activité des populations entières qui, se croyant deshéritées par la nature, végétaient dans une résignation proche de la mort.

Mais il y a, dans la plupart des milieux indigènes, une tare plus grave encore que la routine ou l'inaptitude au labeur régu-

lier ; c'est l'imprévoyance et c'est là une cause de misère particulièrement nette.

On peut recourir, pour l'expliquer, à bien des influences, notamment à l'instabilité, aux tourmentes de l'histoire, aux traîtrises du climat ; mais elle est passée à la longue dans le tempérament même des races et il est probable qu'on aura bien du mal à la déraciner. Elle varie, d'ailleurs, en intensité avec les groupements ; elle est surtout accusée chez les Noirs de l'Afrique en qui la mobilité et la légèreté des impressions semblent s'opposer à toute capacité de prévision mais on la trouve aussi chez d'autres populations dont la raison paraît plus solide, chez les Berbères de l'Afrique du Nord, par exemple, ou chez les Annamites et il est à noter qu'elle peut parfaitement s'associer avec la cupidité.

Elle rejoint surtout cette tendance à peu près générale : la résignation, le fatalisme, tendance qui s'explique insuffisamment par l'influence de religions comme l'Islam, puisqu'on la retrouve, et tout à fait prononcée même, chez des populations que l'Islam ou les autres religions fatalistes n'ont pas touchées. Mais on devine à quelle insouciance peut conduire une formule comme celle-ci qui n'est nullement spéciale aux musulmans : « Si Dieu veut que je sois riche, je serai riche ; s'il ne le veut pas, quoi que je fasse, je serai pauvre. »

Il suit de là que nombre d'indigènes, même quand la nature ne se montre pas particulièrement avare, n'arrivent pas à joindre les deux bouts et meurent de faim entre les récoltes. Dès qu'on dispose de quelque avance, on se ruine en fêtes, en objets de toilette, en dépenses de fantaisies ou d'ostentation. Souvent aussi, chez les Annamites, par exemple, la passion du jeu fait des ravages. L'épargne est pour ainsi dire ignorée ; elle n'apparaît guère que sous la forme de bijoux qui constituent en quelque sorte l'encaisse portative de tous les peuples primitifs et qui fondent vite au premier souffle de disette.

Une autre conséquence inévitable, c'est que ces insoucients sont à la merci des prêteurs et que l'usure est devenue chez eux une institution de première importance ; presque partout, et même dans des régions comme les pays d'Islam où la religion l'interdit formellement, l'usure dépasse en férocité tout ce que nous pouvons imaginer ; elle est souvent aux mains d'éléments étrangers, le Chinois en Indochine, l'Israélite dans l'Afrique du Nord, le Syrien en Afrique occidentale ; elle constitue, sous le manteau, une forme moderne et particulièrement pénible, de l'esclavage.

Il faut donc entreprendre toute une éducation de la prévoyance, faire de ces cigales des fourmis.

On les oblige, un peu partout, à constituer, sous le contrôle de l'administration, des greniers de réserve pour la consommation et pour les semences.

Surtout, on crée, dans la plupart des colonies françaises, des sociétés indigènes de prévoyance et de secours mutuels; le gouvernement avance sans intérêt les capitaux et, sous réserve d'un remboursement progressif, ces capitaux sont consacrés à des prêts en argent ou en nature aux cultivateurs indigènes, à des secours en cas de maladie, de mauvaise récolte, d'épizootie, d'invasion de sauterelles, d'incendie, à des achats en commun de semences, d'engrais, d'animaux reproducteurs, de machines agricoles. Ces organisations collectives qui répondent aux coutumes de la plupart des sociétés indigènes, paraissent devoir être plus efficaces que les caisses d'épargne qui, du reste, ne sont pas à négliger et qui, en certaines régions, ont produit des résultats inattendus.

C'est par des institutions de ce genre qu'on luttera le plus sûrement contre l'insidieuse et démoralisante action de l'usure et c'est dans le même esprit qu'on s'efforce de développer le crédit, sous des formes accessibles, sous des formes essentiellement populaires.

Un autre mal encore et qu'on pourrait appeler l'exploitation de l'indigène par l'indigène. Il subsiste, en maintes régions, des organisations économiques indigènes, qui, tout en contribuant à la prospérité générale de la colonie et en assurant l'enrichissement d'une minorité d'habitants, maintiennent la masse de la population dans la misère.

Voici, à titre d'exemple, quel est le sort du petit fermier annamite ou tadien. Quand un propriétaire annamite loue sa terre à un tadien, il lui impose en général la charge de défricher et niveler le terrain; comme il faut qu'en attendant, le tadien et sa famille puissent vivre, le propriétaire se fait usurier; il consent à son fermier de petites avances en argent ou en riz, avec un intérêt variant de 100 à 200 %. Bien plus, si le fermier peut se passer d'avances, le propriétaire lui en impose sous peine d'expulsion. Même intervention oppressive, si le cultivateur a besoin d'ouvriers au moment de la récolte ou de buffles pour les labours; le propriétaire, pour les buffles qu'il prête, demande chaque année un intérêt égal à la moitié de la valeur de ses animaux.

Le résultat, c'est qu'au lendemain de la récolte, il ne revient au tadien qu'un tiers ou même qu'un quart de son riz pour son

usage personnel ; le reste tombe aux mains du propriétaire, en paiement de son fermage et de ses avances, et comme, dans l'intervalle, le tadien a dû acheter à crédit des outils, du poisson sec, quelques cotonnades, un second usurier parfait la besogne du premier, le malheureux fermier s'enlise de plus en plus dans les dettes et, tout en travaillant ferme, mène une pauvre vie inquiète et affamée.

Ce n'est là qu'un exemple entre mille. Dès qu'il détient le pouvoir ou l'argent, l'indigène de nos colonies est, en général, beaucoup plus dur pour ses congénères que ne peut l'être n'importe quel européen et l'exploitation de l'homme par l'homme prend vite avec lui des formes inhumaines.

Il est clair qu'on doit lutter contre de pareilles pratiques mais il est clair qu'on ne peut lutter qu'indirectement et que la lutte sera longue, puisqu'il s'agit, en somme, de contrats volontaires et de coutume locales plutôt que d'institution légales.

Un autre genre d'abus et non le moindre, c'est la corvée imposée par les chefs indigènes.

En vertu de règles sociales qui rappellent celles de notre féodalité, les gens d'un village ou d'une tribu doivent à leur chef et parfois à toute une hiérarchie de chefs, un nombre déterminé de jours de travail par an. Sans rétribution aucune, sans même avoir droit à la nourriture, ils construisent ou réparent la demeure du maître, défrichent ses terres, les labourent et les moissonnent sous la surveillance brutale de quelques sbires. Ils se trouvent ainsi immobilisés pendant une notable partie de l'année, cent jours et davantage dans certains cas et qui pis est, au moment où leur présence serait nécessaire dans leur propre champ.

Des membres du groupement vont-ils travailler au dehors, moissonner dans d'autres régions, se louer à des colons européens, s'embaucher sur des chantiers ? Ils n'échappent pas à la prestation ; une fraction de leur maigre salaire, quelquefois la moitié, revient au chef pour remplacer les jours de corvée.

Là encore, peut-on réellement réformer du jour au lendemain ? Ce serait ruiner à coup sûr l'autorité des chefs, ce serait les rendre hostiles à la tutelle européenne, renoncer à utiliser leur prestige pour des œuvres de progrès, provoquer des mécontentements que leurs administrés eux-mêmes prendraient aveuglément à leur compte. On ne peut guère qu'atténuer le mal progressivement.

Ce qui aggrave le poids de la corvée, c'est qu'elle n'est pas spéciale aux chefs indigènes et que, presque partout, l'administration européenne y recourt largement. Sans doute est-elle destinée,

en ce cas, non plus au bénéfice d'un particulier mais à des travaux d'intérêt général : construction de bâtiments publics, routes, assainissement. Il n'en reste pas moins qu'elle détourne les habitants de leurs cultures et qu'elle prélève une large part de leur énergie et de leur rendement déjà si limité.

S'il est à peu près impossible de renoncer à la corvée, du moins doit-on éviter d'en abuser et le gouvernement français a pris récemment des mesures très strictes pour la réglementer.

Il est vrai qu'en dehors de ces obligations, nombreuses sont les populations coloniales qui, contrairement à leur propre intérêt, fournissent une somme insuffisante de travail.

D'aucuns estiment qu'on devrait recourir à l'obligation du travail, aux cultures forcées. L'expression, il est vrai, paraît choquante. Il est bon de noter qu'elle répond assez mal au fond de la doctrine. On n'envisage nullement ici un rétablissement plus ou moins déguisé de l'esclavage; on se propose seulement d'obliger les indigènes des régions retardataires à mettre en culture une étendue de terrain donné, pour des produits déterminés, et de rétribuer ces produits au cours normal ou de les faire servir, quand il s'agit de cultures vivrières, à une amélioration de l'alimentation indigène.

Remarquons qu'un tel régime ne présente rien qui puisse heurter la constitution sociale ou la mentalité de la plupart des populations coloniales. En général, le chef de famille indigène dispose du travail des membres de la famille, fixe quotidiennement la tâche de chacun. En somme le concept de travail libre est à peu près étranger aux groupements qui nous occupent. Le système, d'autre part, n'est pas nouveau. Il a été méthodiquement appliqué aux îles de la Sonde, dans certaines parties de l'Afrique belge et même dans des colonies françaises, en Côte d'Ivoire par exemple, et il est capable, s'il est compris, de donner d'excellents résultats qui ne sont nullement contraires à l'humanité, loin de là.

Cette politique de l'alimentation représente la première besogne d'une colonisation bien comprise. C'est ce que M. Carde, hier encore gouverneur général de l'Afrique occidentale française et aujourd'hui gouverneur général de l'Algérie, a appelé, en termes peut être crus mais tout à fait expressifs, la « politique du ventre plein ». Cela ne suffit pas, mais c'est par là, de toute évidence, qu'il faut commencer.

Georges HARDY.

La lutte contre la maladie du sommeil

EN 1897, je me trouvais au poste de Dori dans la boucle du Niger, lorsqu'un tirailleur soudanais se présenta à la visite. Il paraissait en état de bonne santé mais dès que je le fis asseoir sur un escabeau, il cessa de répondre à mes questions et s'endormit. En le secouant du geste et de la parole, je parvins à le réveiller, puis au bout de quelques instants, il retomba dans la torpeur et mon interrogatoire ne put s'achever.

Fort intrigué par cette attitude morbide qui avait frappé mes regards et pensant avoir affaire à un homme surmené, je me contentais de lui donner quelques noix de kola pour remonter son tonus physique, en me réservant de le voir plus attentivement le lendemain après une journée de repos. Or, pendant le silence de la sieste postméridienne, un coup de fusil retentit qui mit en émoi le camp des tirailleurs et j'appris que mon malade s'était suicidé. Après s'être étendu sur une natte, il avait placé le canon d'un fusil Lebel sous sa mâchoire et pressé sur la détente avec son gros orteil. Ses camarades me racontèrent que les noirs plongés dans cet état de somnolence devenaient un objet de mépris de la part de leur entourage, ce qui les conduisait souvent au suicide. Je me trouvais donc en présence d'un cas de maladie du sommeil, le redoutable fléau qui exerce ses ravages sur nos territoires de l'Afrique

équatoriale et du Cameroun et met en péril l'avenir de la colonisation.

A cette époque on ignorait encore l'agent causal de l'affection. On l'appelait *nélavane* — mot oualoff qui signifie somnolence, *léthargie des nègres*. Ce n'est que quelques années plus tard, en 1901, que Forde et Dutton découvrirent à Londres, dans le sang d'un colonial revenant de Gambie, le parasite qui fut identifié en 1903 par Bruce et Castellani.

C'est un petit corps fusiforme, mobile, nommé *trypanosome*, pourvu d'une membrane ondulente, terminée par un filament ou *flagelle* qui lui sert à progresser ; on le trouve dans le sang, le système lymphatique et le liquide céphalo-rachidien dans lequel baigne la moëlle. Il est inoculé par la piqûre d'un insecte suceur, la mouche tsé-tsé, généralement la *glossina palpalis*. La mouche l'absorbe avec sa trompe et l'injecte à l'individu sain pour lui communiquer la maladie dont le nom scientifique est la *trypanosomiase*.

La lutte contre la maladie du sommeil est aujourd'hui bien codifiée et peut se résumer comme il suit.

1° *Prophylaxie agronomique.*

La mouche tsé-tsé vit dans les galeries forestières et au voisinage des cours d'eau. Il faut donc débroussailler autour des villages et des points d'eau pour supprimer les gîtes de l'insecte. Si ces conditions sont impossibles à réaliser, le mieux est de déplacer le village et de le reconstruire dans une région plus salubre.

2° *Prophylaxie administrative.*

Mise en surveillance des porteurs de germes pouvant disséminer l'affection, en les soumettant au régime du passeport sanitaire. L'administration se préoccupe d'alléger les charges fiscales des populations pour leur permettre de s'adonner aux cultures vivrières qui leur donnent, avec une alimentation meilleure, plus de résistance devant l'infection.

3° *Prophylaxie médicale.*

Elle est la plus importante car elle supprime les réservoirs de la contagion par une thérapeutique appropriée : injection d'un produit du nom d'*atoxyl* pour la période sanguine ou première période et de *tryparsamide* pour la deuxième période, ou période nerveuse.

Ces quelques notions étaient nécessaires pour bien comprendre et préciser les différents aspects de la lutte entreprise contre la maladie du sommeil en Afrique équatoriale française et au Cameroun ; la maladie a été aussi signalée en Afrique occidentale fran-

çaise et au Togo, mais ce sont des foyers isolés sans tendances épidémiques.

L'Afrique équatoriale française est un vaste territoire dont la superficie est environ quatre fois et demie celle de la France, mais elle n'a que 2.800.000 habitants, une unité à peine au kilomètre carré. Elle est encadrée à l'Ouest par le Cameroun, à l'est par le Congo belge et le Soudan anglo-égyptien et comporte quatre grandes subdivisions administratives le Gabon, le Moyen Congo, l'Oubangui-Chari et le Tchad. Toutes ces régions sont plus ou moins touchées par la trypanosomiase et en 1920, le docteur Muraz signalait que dans certains villages du Moyen-Lagone, l'index d'infection variait de 50 à 90 %.

La lutte scientifique engagée contre la maladie date de 1906, époque à laquelle une mission organisée sous les auspices de M. Le Myre de Villiers, ambassadeur et de M. Kermorgant, inspecteur général de service de santé, composée des médecins des troupes coloniales, G. Martin et Lebœuf et du professeur Roubaud, naturaliste de l'Institut Pasteur, fut envoyée sur place pour étudier la trypanosomiase, ses différents modes de propagation et son traitement. Ce sont leurs travaux qui ont servi de base à la campagne qui se poursuit encore à l'heure actuelle.

Le problème était difficile à résoudre car il se heurtait non seulement à l'étendue considérable des terrains à parcourir et aux difficultés des communications mais aussi au nomadisme des populations et à leur indifférence à l'égard des méthodes européennes. Souvent les indigènes fuyaient dans la brousse à l'approche du médecin pour se soustraire aux opérations du recensement et de la visite. Il fallut donc les apprivoiser peu à peu, leur donner confiance, les soigner malgré eux.

Dans cette tâche laborieuse et périlleuse, les médecins des troupes coloniales déployèrent le zèle des apôtres et je suis heureux de l'occasion qui m'est offerte aujourd'hui de rendre hommage à la science et au dévouement de mes camarades.

Le terrain à protéger fut divisé comme un lieu de combat en secteurs, dits de prophylaxie, dont le médecin était le commandant, avec une équipe d'infirmiers sous ses ordres. **Sur des sentiers à** peine tracés dans la forêt luxuriante, à pied, en *tipoye*, sorte de chaise à porteur, en pirogues qui sillonnent l'immense réseau fluvial, ils étaient obligés de parcourir des régions supérieures en superficie à plusieurs départements français pour y dépister et y traiter les porteurs de germes.

Aujourd'hui, grâce à un personnel plus nombreux (trente-trois médecins) et à une subvention de quatre millions de francs de la métropole, l'organisation du service de prophylaxie s'est considérablement développée.

Les zones d'endémicité ont été divisées en vingt-huit secteurs.

1° Quatorze dirigés par un médecin du service spécial assisté d'un hygiéniste adjoint, d'un agent sanitaire et d'un nombre variable d'auxiliaires indigènes.

2° Quatorze secteurs annexes dirigés par des médecins de l'assistance médicale indigène de la colonie.

Cinquante-huit centres de traitement sont répartis dans les différents secteurs. Afin de réaliser l'unité de commandement, l'ensemble des services relève de la direction du Service de Santé de l'A. E. F., résidant à Brazzaville. Des tournées d'inspection dirigées par le médecin-chef du secteur, l'hygiéniste adjoint ou un agent sanitaire européen, visitent tous les villages d'une circonscription suivant un itinéraire concerté à l'avance avec le chef administratif de la région.

Les trypanosomés anciens ou nouveaux, identifiés par une plaque métallique, sont conduits au centre de traitement le plus voisin où ils sont reçus par un médecin qui vérifie par la ponction lombaire l'état de leurs lésions et institue un traitement approprié.

Des villages, dits de *ségrégation*, ont été également installés pour séparer les éléments sains de la population des porteurs de virus.

Comme on le voit, la prophylaxie comporte une série d'opérations successives : recensement de tous les indigènes, identification, mise en surveillance et traitement des malades jusqu'au jour où l'index endémique tombera à zéro.

A ces mesures, on se propose d'ajouter, si les expériences continuent à être favorables, une médication préventive par un produit introduit récemment dans la thérapeutique par M. Fourneau, chimiste de l'Institut Pasteur, connu sous le nom de « 309 » ou *moranyl*. Ce médicament a l'avantage de se prendre par la bouche et, après une observation de quatre mois, les statistiques ont donné les résultats suivants :

Infections nouvelles chez les « moranylisés » 4 à 6 %.

Infections nouvelles chez les « témoins » 38 %.

Toutes ces méthodes combinées offrent les plus belles perspectives pour l'avenir et l'immense effort poursuivi s'est déjà exprimé en 1928 par des chiffres impressionnants.

Indigènes visités	517.168
Trypanosomés anciens traités	15.423
Nouveaux identifiés	5.735

Ainsi que l'a décrit mon camarade de promotion, le médecin général Boyé qui pendant longtemps a dirigé le Service de Santé de l'A. E. F., « la lutte entreprise contre la maladie du sommeil, depuis plus de vingt-quatre ans, n'a pas cessé d'évoluer dans ses procédés à mesure que la thérapeutique évoluait elle-même par l'emploi de médications de plus en plus efficaces. A peu près désarmés pendant de longues années par le peu d'activité et les difficultés d'emploi des trypanocides, elle est entrée depuis dix ans dans une voie féconde en résultats et nul doute que le moment approche où une campagne si opiniâtement poursuivie amènera une atténuation telle qu'elle ne représentera plus un obstacle appréciable au développement des populations indigènes de ce pays. »

Si, maintenant, nous franchissons à l'Ouest la frontière voisine où des postes ont été organisés en vue de filtrer les porteurs de trypanosomes, pour pénétrer au Cameroun, nous constatons qu'une œuvre similaire et également remarquable a été aussi accomplie.

Ce territoire à mandat se trouve à 4 degrés Nord de l'Equateur et bien qu'il soit cinq fois plus petit que l'A. E. F., sa population lui est supérieure : 3 millions d'habitants au lieu de 2.800.000. Il affecte schématiquement la forme d'un triangle, enfoncé comme un coin entre la Nigéria anglaise et le Moyen-Congo, l'Oubanghi-Chari et le Tchad dont la base s'ouvre sur l'Atlantique sur une longueur de 250 kilomètres et la hauteur de 1.500 kilomètres aboutit à la cuvette tchadienne. Il est parcouru par de nombreux fleuves ou rivières qui arrosent la forêt tropicale, le Vouri, la Sanaga, le Nyong, le Campo. C'est dans la zone forestière, la région de Doumé et de bassin du Haut-Nyong que se trouvent les principaux foyers de la maladie du sommeil.

Il y a quelques années, une mission fut confiée au médecin des troupes coloniales Jamot avec des pouvoirs étendus, pour livrer bataille à la trypanosomiase. Une subvention de trois millions de francs fut votée par le Parlement et actuellement dix médecins avec un nombreux personnel subalterne ont été répartis dans les différents secteurs de prophylaxie. Les plus touchés sont ceux de Bafia, Yaoundé, Nango-Eboko, Lomié, Sangmélima.

En même temps s'élevait à Amyos, entre Yaoundé et Abong-Mbang; en plein centre épidémique, un véritable village médical, avec son hôpital, ses dispensaires, ses laboratoires, destiné à être

l'animateur de la lutte entreprise. Cette formation a eu un succès considérable parmi les indigènes, mis en confiance par les résultats de nos méthodes, et l'affluence considérable des visiteurs donne à Amyos l'aspect d'une véritable Cour des miracles. Le D^r Jamot et ses collaborateurs sont aujourd'hui classés parmi les divinités bien-faisantes de la brousse africaine.

Le rapport de 1929 publié par le gouverneur Marchand, Commissaire de la République au Cameroun, montre que 330.215 indigènes ont été examinés et 41.835 reconnus trypanosomés traités par les méthodes habituelles.

L'activité prophylactique a eu comme conclusion :

1° de faire diminuer progressivement la mortalité par trypanosomiase et de la ramener à un taux voisin de la mortalité générale.

2° de maîtriser, au moins momentanément, les foyers. C'est ainsi que la vague épidémique qui menaçait de submerger Yaoundé, Eséka, Ebolowa et toutes les populations côtières a été arrêtée.

3° de réduire dans des proportions considérables le virus en circulation et de diminuer ainsi les sources de la contagion.

4° d'accroître le coefficient de natalité et de rétablir, en plusieurs points, l'équilibre entre les naissances et les décès.

« Evidemment, écrit le D^r Jamot comme le D^r Boyé, notre tâche est loin d'être achevée, mais les résultats obtenus démontrent une fois de plus que le fléau est vulnérable et que nous sommes dans la bonne voie. »

Nous espérons que les futures offensives que nous préparons avec des moyens plus puissants seront décisives et que nous pourrions dire bientôt que nous sommes enfin partout maîtres de la situation. Toute l'histoire de la France coloniale est remplie des faits héroïques de nos missionnaires, de nos administrateurs, de nos officiers, de nos médecins, de nos colons, mais le plus bel exemple contemporain du génie bienfaisant et colonisateur de notre race est dans les gestes accomplis avec dévouement et abnégation par les médecins missionnaires de la maladie du sommeil, en Afrique équatoriale française et au Cameroun.

Docteur ABBATUCCI.

Le recrutement militaire

TOUMANÉ ou Coulibaly, chacun le sait, est tirailleur sénégalais — autrefois on disait soudanais — comme Tommy est soldat anglais, Sammy boy américain, Jean Gouin matelot et Pitou pousse-cailloux.

Grand, presque toujours costaud, dégingandé, bavard — moins cependant que son frère jaune — c'était surtout, jusqu'ici, un Bambara du Haut-Niger, du Kaarta ou du Bélédougou, portant trois grandes cicatrices sur chaque joue, signe de reconnaissance de sa race, un Toucouleur du Soudan, principalement de la vallée du Sénégal et du Ferlo-Fouta, ou un Ouolof du Cayor ou du Baol, celui-ci, il est vrai, de moins en moins enthousiaste à « faire tirailleur » depuis qu'il est « électeu » et préférant « faire palabre » sur la place publique plutôt que l'exercice sur le terrain de manœuvres, car pour lui, « tirailleur y a captif de Blanc » ce qui amène du reste l'astucieux Tomané à lui rétorquer que « si tirailleur y a captif de Blanc, Ouolof y a captif de tirailleur ».

Maintenant la base de notre recrutement militaire s'étant singulièrement agrandie et le nom de tirailleur sénégalais depuis longtemps étendu des recrues du Sénégal proprement dit à toute l'infanterie indigène provenant de l'Afrique tropicale, il nous faut ajouter pour l'Afrique occidentale, « le pays des soldats » a dit Stanley, les Sérèses, les Sarrakolès, métisses dont le nom signifie

« homme blanc », les Kassonkès, les Malinkès ou Mandingues, les Mossi, les Songoi, les Djermas, les Peuhls et les Soussous, et pour l'Afrique équatoriale, les Saras, les Bandas, les Sanghas, les Bakotas, les Pahouins, les Issoghos et les Yokamas.

Recrutés autrefois par la seule voie des engagements volontaires et des rengagements, les tirailleurs sénégalais étaient en majeure partie, jusqu'à la dernière guerre, des soldats de carrière, accomplissant quinze ans de service.

A présent, c'est-à-dire depuis le décret du 31 juillet 1919 qui a établi la conscription régulière, périodique, par voie d'appel portant sur la totalité de la population, c'est une véritable armée régulière que forment les tirailleurs, avec cette différence avec celle de la métropole, que la moitié seulement du contingent annuel est incorporée par tirage au sort, pour trois ans, la deuxième portion restant, pendant ce temps, à la disposition de l'autorité militaire qui peut l'employer à des travaux d'intérêt général, sage et moderne conception permettant d'exécuter des programmes d'aménagement que le plus réaliste plan d'outillage national ne pourra jamais réaliser chez nous.

Possédant au plus haut degré le culte de la famille, attaché à ses mœurs, à ses coutumes et à sa religion, Toumané est un grand enfant naïf et confiant, sensible et émotif, expansif et gai, qui n'omettra jamais, même au combat s'il le peut, de faire trois fois par jour sa prière, à genoux, les bras tendus vers l'Orient qu'il salue jusqu'à terre de trois grandes révérences.

Simple, bon, affectueux et désintéressé, comme la Guillaumette et Bidasse, il a toujours au régiment un camarade de prédilection avec qui, quand il « gagne cadeau », il « fait partage ».

Il aime d'un même amour le panache et l'étiquette. C'est ainsi qu'il ne manque jamais de saluer pompeusement chacun de son titre, et si, par hasard, il l'ignore, il y supplée, ma foi, comme il peut, témoin ce brave planton dont parle Alfred Guignard et qui, envoyé faire une course aux bureaux du Trésor, remédia aux défaillances de ses connaissances protocolaires en répondant « Oui, mon Trésor » au fonctionnaire dont il ignorait le titre.

Brave jusqu'à l'héroïsme, par atavisme et instinct naturel, il est également fidèle et dévoué jusqu'à la mort.

D'un sens pratique indiscutable et d'un jugement sûr, s'il admire les connaissances, la valeur morale et surtout le courage de l'Européen qui le guide et le soutient et en qui il met toute sa confiance, il sait, en retour, l'étudier avec la plus grande attention,

afin de s'efforcer de conformer ses actes à ceux de son chef. Aussi, celui-ci se sachant surveillé, épié et imité, doit-il s'observer sans cesse, car l'indigène chez qui la faculté d'imitation est excessivement développée, encore que la lenteur de sa compréhension n'ait d'égale que sa faculté d'oubli, copie plus vite ce qui est mal que ce qui est bien.

Fier et d'une vanité ingénue venant souvent de son orgueil de caste, Toumané a beaucoup d'amour propre. Farouchement épris de justice, d'une justice très stricte et un peu particulière, basée sur l'égalité des droits et celle des devoirs, marque en tout cas pour lui d'un pouvoir vraiment supérieur, il est rarement retors, le mensonge ne lui réussissant du reste presque jamais, parce que trop compliqué.

Vantard, par contre, nonchalant et insouciant, versatile et susceptible, imprévoyant et prodigue, il aime toujours le jeu et souvent la boisson, principalement si l'on a affaire à des fétichistes (tous le sont un peu) dont la principale préoccupation consiste, dans leur pays, à recueillir le vin de palme ou à fabriquer de l'alcool. Gare, alors, dans l'ivresse, au réveil des vieux instincts primitifs et barbares du noir, surtout s'il vient d'être victime d'une injustice, car c'est un impulsif capable de violence et de vengeance brutales et à qui le coup de couteau ou le coup de fusil sont rapides; j'en fus témoin à N'gor où, une fois de plus, ce coup de folie sur un gradé européen fut, après boire, le dénouement tragique d'une brimade et d'une injuste punition.

Au surplus, crédule à l'extrême, Toumané est une proie facile pour les meneurs, les mauvaises têtes et, surtout, les marabouts sorciers et griots, ces trouvères africains, chanteurs d'exploits guerriers, de louanges ou de haines, colporteurs de légendes, flatteurs et semeurs de révoltes, selon leur intérêt, tous exploitant la crédulité du malheureux laptot, qui pour lui imposer son influence morale par ses connaissances coraniques, qui pour lui caser ses gris-gris, qui pour attiser et mettre à profit ses mauvais penchants.

Cependant, pour qui sait le connaître et respecter sa dignité, pour qui sait s'imposer à lui par sa supériorité morale et intellectuelle, en un mot, pour qui sait le conduire, le commander et aussi partager ses périls et ses misères, quelle confiance, quel attachement, quel dévouement suscités en retour chez le tirailléur. Il en est qui se tuèrent sur le corps de leurs officiers plutôt que de leur survivre.

Il est vrai que Toumané est soldat dans l'âme par hérédité, le culte de la force s'était imposé à lui au cours de longs siècles

passés en luttes féroces et constantes entre familles, tribus, empires ou races, le mettant ainsi dans l'obligation de se maintenir en perpétuel état de défense. Avec cela, endurant à la fatigue et aux privations extrêmes, habitué depuis toujours aux longues marches sous le soleil de plomb et aux nuits coupées d'alertes répétées.

Quant à son esprit de discipline et à son respect de la hiérarchie, il les a puisés de longue date dans la rude école de discipline sociale que fut pour lui la société hiérarchisée, quasi féodale, où il a toujours obéi, au chef comme sujet ou au vainqueur comme captif, amenant chez lui cette insouciance et ce fatalisme créés par le faible prix de la vie humaine, l'incertitude du lendemain et le manque presque total de besoins.

Aussi, comme il n'est encore que simple bouniou, l'exemple du tirailleur fier et respecté même du chef de village, l'attire, son sort le tente. Il se voit déjà bien habillé, bien nourri, bien payé et recouvert de médailles gagnées au prix des plus glorieux exploits. Pour lui, l'uniforme qui n'est pas plus une livrée que le service n'est une servitude, c'est l'avenir assuré. C'est pourquoi, tôt séduit par le triple attrait du panache, du profit et de la gloire, en vient-il vite à l'engagement.

Le voilà incorporé. C'est l'heure d'une grande agitation fiévreuse non seulement pour lui mais pour le soldat européen débarquant pour la première fois en Afrique. Ils sont tous si peu identifiables, de prime abord, ces braves, laptots à la silhouette un peu simiesque et aux noms d'animaux, parents dont ils ne mangeraient la chair à aucun prix. Tanacré, la panthère, Dialo, la perdrix, Barba, le caïman, Keïta, l'hippopotame, Diaro, le lion. Tous paraissent se ressembler et être aussi laids les uns que les autres, alors qu'il en est en réalité de si sculpturalement beaux.

La première tâche, non des moins ardues, c'est l'habillement. Tant ont été habitués à vivre presque nus ou vêtus seulement du bambou et du pagne, qu'ils se montrent particulièrement maladroits à enfiler chemise, culotte et veste kaki, vareuse de molleton bleu, capote et brodequins ou à ajuster la ceinture de flanelle rouge, les bandes molletières et l'équipement que gênent souvent les inévitables gris-gris. Presque toujours il faut en arriver à les habiller, un à un, comme des enfants. Mais alors quelle satisfaction de voir, dans leur raideur comique, ces grands diables de bronze, aux têtes grimaçantes sous la conquérante chéchia rouge et au sourire épanoui de ravissement et de naïf orgueil.

Vient ensuite l'instruction, autre épreuve de patience, com-

portant deux branches bien distinctes, enseignées conjointement, d'une part, l'instruction militaire proprement dite, d'autre part, l'enseignement du français.

La compagnie étant la base même de l'organisation des troupes sénégalaises, là, plus que dans aucune arme, le capitaine, chef par excellence, doit être aux yeux des tirailleurs le cerveau qui pense, la science qui impose, la volonté qui sait se faire obéir. Être juste, être ferme sans dureté, avec quelque bonhomie et un peu de familiarité toute paternelle, faire preuve sans cesse de calme, de patience, d'indulgence, de discernement et de bon sens, savoir prendre le temps de s'occuper du bien être, du logement, de l'habillement et de la nourriture du tirailleur, s'intéresser à sa vie intime, le protéger enfin contre les brimades et les incartades de certains gradés indigènes souvent prêts, pour marquer leur supériorité, à traiter, hors de la présence du Blanc, la jeune recrue, parfois moins noire qu'eux, de « sale nègre » ou de « sauvage », voire à la frapper : voilà les qualités primordiales et essentielles que doivent posséder et mettre en œuvre, là comme ailleurs du reste, tous ceux à qui échoit l'insigne honneur de commander.

L'instruction théorique est élémentaire. Elle doit être matérialisée et se borner à des idées simples, exprimées en langue métrisée illustrée de gestes appropriés et de nombreux exemples.

L'instruction pratique, elle, est toute d'imitation et de suggestions. Les Européens et les vieux tirailleurs montrent le mouvement, le décomposent avec lenteur, en donnant succinctement toutes les explications utiles, puis le font exécuter par les jeunes recrues jusqu'au moment où il est passé dans les réflexes.

Ainsi sont successivement abordés, par les écoles du soldat, du groupe, de la section et de la compagnie, l'instruction individuelle et les exercices d'ordre serré, de préparation au combat pur. Puis, le noir s'assimilant et bien ce qu'il voit faire, on en arrive aux notions indispensables de service en campagne — sûreté rapprochée, en marche et en station — à l'entraînement, aux marches, au lancement des grenades, où Toumané excelle, et au tir, pierre d'échoppement, par contre, pour beaucoup, qui ont un mal infini à reconnaître les chiffres de la hausse et à prendre convenablement la ligne de mire. Nonobstant, avec le temps et la patience, les retardataires arrivent à faire presque aussi bien que leurs camarades et Toumané peut être alors officiellement sacré tirailleur.

Quant à l'enseignement du français, il est plus juste de dire du « petit nègre » ou « langage tirailleur », comme on appelle

« *sabir* » le parler nord africain, il se borne strictement à la connaissance de quelques rudiments de langue, inculqués en montrant l'objet dont on parle ou en accomplissant avec force mimique, l'acte que l'on indique, rudiments gravitant toujours autour d'expressions-types léguées par la tradition.

Il est bon, du reste, de faire remarquer que la simplicité élémentaire de cette langue toute conventionnelle est la conséquence naturelle de la simplicité même de l'âme de Toumané, pour qui les choses se divisent en deux catégories bien distinctes et en constante opposition, celle où « y en a bon » et celle où « y en a pas bon ».

Pour le surplus, la syntaxe étant réduite à sa plus simple expression, sujet, verbe et attribut, il suffit de savoir, en particulier, qu'il n'existe pour l'indigène ni article, ni préposition, ni prénom féminin ; que les choses inanimées sont toujours du masculin, comme « *mon case* » pour ma case, ma maison ; que pour les êtres vivants, le féminin se forme en ajoutant le mot « *femme* » ; jument se dira donc « *cheval-femme* » ; que la quantité se marque par l'adjonction, au singulier, de « *beaucoup* » ou « *trop* », s'il s'agit d'un grand nombre, de « *un pé* » s'il s'agit de petites quantités ; que les verbes s'emploient toujours à l'infinitif et que la possession se marque en accolant, derrière le nom du possesseur, celui de l'objet possédé ; « *capitaine-cheval* » veut dire, par conséquent, le cheval du capitaine. Enfin, ce qu'il importe au plus haut point, c'est, d'une part, de réduire le plus possible le nombre des mots employés, d'où désigner toujours la même idée par un terme unique et s'y tenir, d'autre part, éviter les mots compliqués ou trop difficiles à prononcer et les homonymes, comme « *prêt* », par exemple, dont le son engendre aussi bien l'idée de préparé que de solde ou de proche. C'est ainsi qu'un jour, à table, un colonel, demandant du sel, se vit apporter la selle de son cheval !

Bientôt, nanti de ces modestes connaissances linguistiques, Toumané est apte à se débrouiller tout seul. Nul besoin, évidemment, pour sa tâche militaire d'être capable d'élucubrer de ces phrases, dont je puis affirmer l'authenticité et qui furent prononcées sans sourciller ou écrites d'une main décidée par des indigènes qui ne devaient pas être peu fiers de leur instruction « *manière blanc* ». Celle-ci, par exemple, « *On a beau dire, rien de mortel ici-bas n'est durable* » ou cette formule de salutation imprévue : « *Veillez agréer, Monsieur le Chef de service, l'hommage de mes sentiments respectueux de votre copie conforme* ». O résultat du mirage des mots-sur les âmes simples !

Mais maintenant que nous avons dépeint le caractère du tirailleur et exposé les principes qui président à son instruction, voyons, pour terminer, quelle est sa vie au camp.

Nourri surtout de riz et de couscous, base de l'alimentation indigène, de poisson, de haricots niébès, de graisse végétale, de beurre de karité et d'huile de palme ou d'arachide, Toumané, s'il est musulman, ne mange jamais de porc ni ne boit d'alcool. Par contre, à quelque race qu'il appartienne, l'octroi d'épices supplémentaires, de tabac, de cacahuètes et surtout de noix de kola, le touche infiniment : moyen d'action en permanence, donc, à la disposition du chef qui sait agiter, au bout de l'effort, la juste récompense.

Groupés en chambrées tant qu'ils sont célibataires, les tirailleurs, dès qu'ils ont « gagné femme », habitent en camp spécial, dans des cases où sont en général réunies de deux à trois familles, dont chaque mouso porte individuellement la part d'autorité conférée à son mari, Madame Tirailleur étant très fière de son union avec Toumané et sachant d'ailleurs bien faire sentir sa supériorité aux moussos « civiles ». Il est vrai que ménagère sérieuse et dévouée, mère de famille parfaite, économe et prévoyante, à l'encontre de son mari, elle est certes ce qu'il a de plus précieux. Aussi à tous deux, forment-ils une entente cordiale à laquelle il vaut mieux que ne vienne pas prendre part l'Européen, surtout si la pureté de ses intentions laisse quelque peu à désirer.

Ainsi l'existence s'écoule-t-elle paisible et régulière, strictement partagée entre les obligations du service militaire et la douceur de la vie familiale, au milieu des négrillons joufflus, des gourguis espiègles et des diguènes si fières d'étaler, à peine en fleurs, les secrètes beautés de leur jeunesse triomphante, vie modeste et sage, par excellence, qui convient tant à ces races fatalistes — et pour la plupart musulmanes — que ne troublent guère nos communes passions humaines. Seules, deux fois par an, les fêtes de Baïram, au sortir de Ramadam, et celles de l'Aït ed Kébir — la fête du mouton — viennent mettre quelque fièvre au cours immuable des jours que d'ordinaire n'égaie rien plus que les joies du cinéma, si cher à l'indigène, ou celles, moins innocentes, du tamtam en folie. Tamtam... évocateur violent et passionné du village natal, de la brousse, de la forêt, de la faune et de l'éternelle lutte des sexes, dans le rythme mystique duquel le tirailleur se « résénégalise », synthèse, en un mot, de l'âme noire qui ne renie pas plus ses origines ni son passé qu'elle n'entend hypothéquer à jamais l'avenir.

Fidèle cependant à qui, l'ayant sortie de l'esclavage, lui vint en aide et la guide sur le chemin de la civilisation et du progrès, l'Afrique Noire sut, l'heure venue de payer sa dette de reconnaissance, envoyer en France 220.000 de ses enfants, dont près de 135.000 pour l'Afrique occidentale seule.

A l'heure actuelle même, son contingent annuel permet d'alimenter en troupes indigènes non seulement les territoires subtropicaux mais encore l'Afrique du Nord, Madagascar, le Maroc, la Syrie et la France. Soyons-lui reconnaissants.

Quant à la question de savoir si oui ou non nous pourrions compter désormais, en cas de conflit européen, sur l'apport de son armée chez nous, je ne me hasarderai, certes, pas à me prononcer sur le fait exceptionnel de la dernière guerre, me souvenant d'ailleurs que toute nation qui se voit réduite à compter pour sa défense sur l'appui des mercenaires, plutôt que sur ses propres vertus nationales, est une nation vouée au déclin. Au reste, n'oublions pas que l'indigène, hors la saison d'été, est aussi incapable d'acclimatation dans nos régions que nous-mêmes sommes impropres à tout effort physique chez lui. En outre, en ce qui concerne le point de vue moral d'un tel concept, je crois nettement contraire à notre intérêt de fixer des règles trop rigides à ce sujet. Mieux me semblerait d'avoir une armée indigène assez fournie en soldats de carrière où pouvoir trouver, le cas échéant, un nombre de volontaires suffisant pour nous être d'un appoint sérieux, sans obliger les autres à s'expatrier sous un climat pour eux meurtrier, au risque de nous attirer, sinon des haines agissantes, du moins des inimitiés pouvant provoquer un jour de cruels et douloureux réveils.

Elever, éduquer, instruire, dans un but de coopération futur, voilà pour moi, le juste terme et la raison civilisatrice. Voilà aussi pourquoi je m'en voudrais de terminer sans dire : « Gloire à Toumané, notre zélé collaborateur de la première heure ! »

Paul-Louis FERARD.

LA VIE RELIGIEUSE

La croix de Jésus

POUR des yeux sans foi, ce ne fut qu'un petit fait-divers banal : un homme cloué sur une croix. Cela se passa bien loin de chez nous et il y a bien longtemps. Depuis lors, des milliers et des milliers de gibets aussi affreux se sont dressés un peu partout avec leurs lamentables victimes; nul n'en a plus souci. Même les petites croix érigées sur nos tertres du front, toutes proches de nous, dans notre sol à nous et plantées seulement d'hier (les plus vieilles n'ont pas vingt ans!), combien y songent encore? Les unes après les autres, elles fléchissent sous les rafales du vent et sous le poids des hivers, elles disparaissent dans l'indifférence, elles meurent à leur tour, comme leurs pauvres morts qu'elles furent impuissantes à préserver de l'oubli.

Mais celle-là, la croix du Calvaire, quoi que le temps et les hommes aient fait pour l'abattre, elle reste toujours debout! Il a suffi pour la rendre indestructible d'un écriteau fixé à sa plus haute poutre avec cette simple mention: Jésus de Nazareth. Car c'est lui qui a opéré ce miracle. « Quand je serai suspendu au-dessus de terre, avait-il prophétisé, j'attirerai tout à moi ». Et le monticule où il fut supplicié est devenu le lieu le plus sacré de la terre; l'un des plus petits dans la chaîne des monts terrestres, il domine cependant tous les horizons de l'humanité. Des croyants répandus

par centaines de millions sur la surface du globe orientent sur lui leur vie entière. Des caravanes de pèlerins ne cessent de le submerger de leurs flots privilégiés. Celui qui mourut sur ce rocher immortel fait partout revivre autour de nous le souvenir de son supplice. Même en des demeures qui semblent avoir perdu toute pensée chrétienne, son crucifix suspend sa bénédiction à la muraille où il occupe la place d'honneur. Il répand sur la tombe de nos ensevelis ses promesses de pardon et projette jusque dans la désolation des champs de carnage ses lueurs d'espoir.

Notre indifférence coutumière n'échappe pas davantage, en certains jours, à cette attirance divine.

Le Christ a en effet immolé sa vie humaine pour nous assurer, en dépit de nos pires défaillances morales, le bénéfice de sa vie divine. C'est la raison profonde de sa condamnation par les chefs religieux de son peuple et de l'offrande qu'il fit à son Père de son sacrifice pour notre salut.

A la barre du Sanhédrin, le puissant tribunal de Jérusalem, on a commencé par l'accabler de griefs sans valeur auxquels ses ennemis ne s'arrêtent pas. Secrètement, ils ont une autre raison de le haïr, celle-là même pour laquelle, nous, nous l'aimons tant ! Voici que dans ce tumulte de chicanes méprisables, a éclaté soudain la violente parole accusatrice qui fait taire toutes les autres voix : c'est le grand-prêtre qui interpelle l'accusé : « Toi qui nous parles du Père céleste comme si tu étais son égal, toi qui prétends exercer parmi nous ses propres pouvoirs et disposer de son Royaume pour tes fidèles, dis-le nous bien en face : es-tu, oui ou non, le fils de Dieu vivant? »

Les siècles ont repris cette interrogation pathétique. Toute l'humanité y est intéressée. Au seuil du prétoire où l'on examine les titres de Celui qui tient dans son histoire une place unique, exceptionnelle, elle se presse en ce moment, surprise elle-même de se sentir si profondément recueillie et à la fois toute troublée par la question formidable qu'elle pose à son tour : « Toi qui tiens toujours notre vie en suspens, es-tu vraiment le dépositaire de la vie même de Dieu? »

Qu'il consente à désavouer sa naissance devant les juges de son pays : ils le renverront sain et sauf, Jérusalem l'acclamera encore, comme elle le faisait à la fête des Rameaux, et les blasphémateurs, ne redoutant plus en lui un porte-parole du Maître éternel, se tairont à son passage à travers les siècles. Toute l'humanité,

même celle qui est impie, glorifiera ce Christ qui ne prétendra plus poursuivre en elle une œuvre de régénération divine.

Mais ce silence serait le reniement de son Père dont il est venu établir le règne parmi nous, l'abandon de ses frères qu'il doit conduire à sa demeure céleste. Il acceptera la mort plutôt que de consentir à cette double trahison. De son sang il scellera son œuvre et achèvera de réunir, selon le mot de saint Jean, les enfants de Dieu dispersés ici-bas dans une même famille religieuse, unifiée par sa foi, pacifiée par son amour.

Dans la salle orgueilleuse où sa réponse est fiévreusement attendue, sa voix résonne avec une noblesse souveraine; elle a tant de majesté et tant de force qu'à distance ses échos nous font encore tressaillir : « Tu l'as dit, je suis le Christ. Un jour vous me verrez siéger à la droite du Tout-Puissant, sur les nuées du ciel. »

On ne le laissera pas parler davantage. Se dresser en ce monde comme le représentant officiel de Dieu et le distributeur authentique de ses dons, c'est un blasphème qui mérite la mort.

Jésus sera exécuté pour avoir voulu jusqu'au bout remplir son rôle d'agent de la vie divine au service de nos âmes.

L'abominable sentence ne le bouleverse pas: il l'accepte avec sérénité, malgré le frémissement de révolte qui court dans tout son être. Car l'arrêt qui le frappe ne brise pas son entreprise: elle en recevra au contraire son épanouissement idéal et sa pleine fécondité. Quelque chose eût manqué à cet Ouvrier généreux de notre béatitude surnaturelle si on lui avait épargné ce coup de mort. Car le dernier mot de l'amour, c'est le sacrifice. « Il n'y a pas de plus grande preuve d'amitié, se plaisait-il à dire, que de donner sa vie pour ceux qu'on aime. » En s'immolant pour nous, il achèvera de nous témoigner sa tendresse et de nous mériter notre résurrection éternelle. Ses souffrances volontairement acceptées répareront devant le Ciel le désordre de nos joies pécheresses.

Du haut de sa croix, où sa prière acquerra son maximum de valeur, il nous obtiendra plus largement le pardon qui nous est nécessaire. Médiateur héroïque, il opérera par son sacrifice le rapprochement définitif entre Dieu et notre humanité que nos fautes en avaient séparée.

L'attitude même qu'il prendra pour cette démarche finale, sera la plus expressive de sa mission réconciliatrice. Soulevé au-dessus de la terre, présenté en victime au ciel, trait d'union vivant entre ces deux mondes, il tendra également ses bras vers son Père très

bon et vers ses frères très coupables, comme pour les inviter à renouer autour de lui une alliance qui ne pourra plus se rompre.

Aussi accueille-t-il avec tendresse la croix qui lui permettra de donner à son œuvre ce couronnement parfait. Il la prend dès qu'on la lui présente, comme un bon ouvrier saisit son outil. Il ne s'en séparera plus, si odieuse qu'elle soit à sa sensibilité humaine, sœur de la nôtre, plus délicate que la nôtre, si atroce qu'elle doive bientôt devenir à ses membres écartelés sur ce bois déicide.

Cependant n'a-t-il pas trop présumé de ses forces? Dès ses premiers pas, elles se brisent sous ce fardeau.

Les épaules de l'ancien charpentier de Nazareth ont soulevé courageusement bien des poutres. Mais celle-ci ne ressemble pas aux autres. D'où vient qu'elle est si lourde? Lourde comme le poids des péchés du monde. Il la traîne avec peine, haletant, chancelant, titubant, ivre de douleurs jusqu'à s'écrouler au travers du chemin...

La montée du Golgotha se fait plus âpre. Les pieds du condamné saignent aux pierres de la pente maudite. Dans son corps en lambeaux, dans ses plaies en feu, la souffrance devient si aigre qu'à trois reprises il tombe et s'écrase sur le sol où sa croix roule avec lui.

Le souffle lui manque. Il git quelques instants dans la poussière, brisé, anéanti, l'âme encore plus broyée par l'angoisse, pendant que ses bourreaux l'insultent et que la foule ricane...

Son cruel pèlerinage s'achève enfin. A ce sommet du calvaire, sa passion sera libre de monter à son paroxysme. Ses pieds et ses mains s'abandonnent sans résistance aux clous qui s'enfoncent avec brutalité dans leur tissu délicat. Ils le fixent étroitement contre la poutre infâme. A peine la distingue-t-on de son corps qui en semble le prolongement vivant. Pour toujours attachés l'un à l'autre comme s'ils étaient une même chose, un même être, jusqu'à la fin des siècles, elle sera le crucifix et lui le crucifié.

Mais Jésus n'est qu'amour. Amour repoussé, méprisé, crucifié, il se donne encore, et ses derniers battements se consacrent à faire du bien à ses bourreaux.

En le clouant à sa croix, ils n'ont fait qu'étendre plus largement le geste de ses bras ouverts sur le monde pour lui offrir le don de Dieu. En déchirant ses veines, ils lui ont permis de distribuer ses plus intimes richesses de vie. A peine a-t-il conservé

ce qu'il lui en fallait pour que son supplice pût se prolonger jusqu'au bout. Dès qu'il aura rendu l'âme, on pourra les lui prendre. Le coup de lance viendra les chercher dans sa poitrine et par la blessure creusée dans son côté les dernières gouttelettes de son sang se livreront pour nous comme tout le reste. Pour nous, tout en lui aura été consommé.

« Mon Père, pardonnez-leur : ils ne savent pas ce qu'ils font ». Dans le souffle qui s'exhale de ses lèvres, au moment où elles vont se fermer, passe cet appel suppliant de l'indulgence divine. Aux yeux des moribonds se lit d'ordinaire une invitation à la pitié qu'ils adressent aux vivants : « Ne m'abandonnez pas, tentez encore quelque chose pour mon salut ». Ses yeux à lui ne demandent rien pour lui, ils donnent toute leur compassion à ses frères. Contemplant dans un panorama vaste comme les siècles leur multitude oubliée de sa fin éternelle et ravagée par la misère morale, il la voit égarée par faiblesse plus que par vraie perversité. Aussi veut-il, avant de la quitter, faire entendre à son Père cette attestation indulgente dans laquelle se résume toute l'expérience de son séjour parmi nous : « Crois en ton Fils qui les a vus de près. Si les hommes savaient quel amour est en toi, à quelle grandeur tu les as destinés, quelle vie en commun tu leur proposes là-haut avec nous, ils ne pécheraient pas comme ils le font. Mais ils ne savent pas ces choses, leur ignorance les excuse : aie pitié d'eux ! »

Ce cri d'amour est doux à entendre pour les cœurs que préoccupe l'avenir éternel de l'humanité. Il fait planer une large espérance sur la foule mal instruite de ses obligations religieuses, sur les masses païennes à qui la foi du Christ n'a pas encore été prêchée, sur toutes les vies engagées en des routes d'erreur où elles ont cru voir briller la lumière véritable. Pour tous ceux-là, en réponse à la suprême prière de leur Sauveur inconnu, le jugement de Dieu s'attendrira. Si leur cœur a été bon et leur conscience loyale dans l'accomplissement de son devoir, la vie plus belle qu'ici-bas ils auront à tâtons cherchée, ne leur sera pas refusée après leur mort. Pour eux aussi le Christ aura fait jaillir des étoiles dans la nuit du tombeau.

Chanoine THELLIER de PONCHEVILLE.

Saint Paul et nous

QUELLE peut être, pour le christianisme moderne, la valeur des épîtres de saint Paul ? Et par delà les textes, que peut bien représenter pour nous la pensée, la personne, l'esprit du grand missionnaire ?

La première impression est celle d'une incompatibilité absolue entre sa pensée et la nôtre. Comme toute grande personnalité de l'histoire, celle de saint Paul peut offrir un certain intérêt de curiosité, mais notre univers n'est bâti ni sur le même plan que le sien, ni avec les mêmes matériaux. Un Français de culture moyenne, que son éducation première n'a pas familiarisé avec les documents bibliques, se sent tout de suite perdu s'il essaie de s'aventurer sans guide dans la lecture de *l'Épître aux Romains*. L'enchevêtrement de la pensée, l'étrangeté de l'expression, l'alliance, pour nous insolite, des modes de pensée israélites et de la culture classique, tout concourt à le dérouter ; il a l'impression de se trouver au milieu de nuages épais que traversent seulement de temps à autre d'admirables éclairs.

Il y a dans ces observations un fond de vérité. Comme toutes les hautes et profondes pensées, celle de saint Paul n'est pas accessible sans quelque effort ; elle ne se livre qu'à ceux dont l'âme est préparée par un contact fidèle avec les réalités intérieures à reconnaître leurs propres intuitions dans les expériences religieuses

de l'Apôtre, et il y aurait abus évident à nous proposer, par ailleurs, de reprendre en bloc tous ses procédés de rédaction ou toutes ses méthodes de raisonnement. Il est donc bien vrai qu'un effort est nécessaire pour dégager les lignes essentielles de sa pensée.

Mais que le lecteur ne craigne pas de faire cet effort pour pénétrer dans l'intimité de ce grand esprit, bien plus, de cette grande âme ; il en vaut la peine, car cet homme a quelque chose à nous dire.

Tout d'abord il nous rappelle que la réalité centrale du christianisme n'est ni une doctrine ni une institution, mais une personne, Jésus-Christ.

Par là il nous met en garde tout d'abord contre la double tentation et de faire du christianisme une philosophie et de nous engager dans une sorte de moralisme ou de sentimentalisme religieux qui ne laisserait pas à la pensée sa place essentielle dans le développement du christianisme.

L'attitude adoptée sur ce point par l'Apôtre se caractérise — comme d'ailleurs tout l'ensemble de sa conception — par un remarquable effort pour équilibrer les forces adverses et ne donner lieu à aucun exclusivisme. « L'Évangile n'est pas une sagesse (c'est-à-dire une philosophie), dit saint Paul, mais nous avons pourtant notre sagesse qui n'est pas celle de ce monde. » L'Évangile n'est donc pas une doctrine, une conception intellectuelle de la vérité ; la raison d'être du christianisme n'est pas de nous construire une conception du monde et de Dieu dans laquelle tous les mystères trouvent leur explication ; sa raison d'être, c'est de nous régénérer et de nous réintroduire dans notre dignité d'enfants de Dieu, de nous rendre semblables à Christ.

Mais cette attitude même devant l'œuvre du Christ suppose une certaine conception de l'homme, de sa vie, de son destin, de Dieu et par conséquent du monde, de la création et du but dernier de l'univers ; elle donnera donc naissance à une pensée, sobre assurément et dépourvue de toute prétention à la toute-science, mais suffisante cependant pour guider le croyant. L'Évangile, sagesse de Dieu, est la réponse de Dieu aux angoissants et mystérieux problèmes concernant la nature de l'homme, son destin et son salut.

Il semble que l'Apôtre, au cours de sa carrière, se soit de plus en plus ancré dans cette nécessité de ne pas renoncer à la pensée et cependant de ne pas tomber dans ces excès de curiosité métaphysique dont le gnosticisme devait offrir, peu de temps après son ministère, un si typique exemple. On a remarqué souvent que les

lettres de la seconde période, les lettres aux Ephésiens et aux Colossiens, par exemple, dans lesquelles il met les fidèles en garde contre ces ébauches de spéculations abstraites, sont précisément celles qui contiennent les éléments doctrinaux les plus développés. En même temps qu'il s'élevait contre les vaines curiosités, il entendait donc donner satisfaction aux légitimes besoins de l'esprit qui ne saurait accepter que les voies de la vérité soient barrées devant lui.

La lignée spirituelle de saint Paul a compté assez de penseurs pour qu'on ne puisse pas les suspecter d'anti-intellectualisme; saint Augustin, Calvin, Pascal pourraient témoigner de la valeur stimulante de sa pensée. Mais parmi tous ces grands noms appartenant aux traditions les plus diverses, on n'en trouvera aucun qui se soit laissé entraîner à faire du christianisme une pensée pure, ou comme dit Pascal « un don de raisonnement ».

En mettant au centre de l'Évangile la personne du Sauveur, saint Paul nous avertit également du danger qu'il y aurait à subordonner la valeur du salut offert par Jésus-Christ à des considérations cérémonielles ou ascétiques. Non qu'il méconnaisse la valeur des actes, tels que le baptême ou la Cène, dans lesquels une force de Dieu est offerte au croyant, en même temps que se marque sa dépendance à l'égard de son Maître et sa volonté de vivre d'une vie nouvelle; non qu'il méconnaisse davantage la force d'une discipline morale qui assure la domination de l'esprit sur les puissances de la chair mais l'idée que ces éléments de la vie chrétienne pourraient être considérés comme des conditions formelles de salut et que celui-ci pourrait ainsi n'être plus un don absolu de l'amour divin, est pour lui inacceptable.

La caractéristique essentielle du christianisme tel que saint Paul le comprend est d'être une religion dans laquelle la foi suffit au salut. Dieu ne demande rien autre. La foi atteste sa sincérité et peut-être faudrait-il dire sa réalité par le fait qu'elle détermine chez le croyant une vie conforme aux exigences de Dieu; mais cette vie ne doit pas être considérée comme une seconde condition du salut, car à vrai dire elle n'est pas une réalité distincte de la foi, elle n'est que sa force visible. Que personne donc n'impose au chrétien des ordonnances vaines: « Ne mange pas ceci, ne touche pas cela. Ce sont là, dit saint Paul, des commandements d'homme, qui ont une apparence d'humilité par le fait de la discipline volontaire qu'ils imposent mais qui sont sans valeur devant Dieu ».

Ces déclarations de l'Apôtre à ses amis de Colosses ont exercé à travers les siècles un incalculable pouvoir de libération. Par elles

et par toute la conception religieuse qu'elles supposent, l'influence de saint Paul s'est révélée dans l'histoire de l'Eglise comme décisive dans le sens d'un libre spiritualisme ; la Réforme et le jansénisme en sont les témoins autorisés et dans l'histoire intérieure du protestantisme, toutes les fois que la vie de l'Esprit a été menacée par la prédominance exclusive des forces extérieures, c'est la pensée de saint Paul qui a ramené les esprits et les cœurs vers un christianisme plus vivant et plus réel, notamment dans la grande crise connue sous le nom de *Réveil* et qui fit passer sur le protestantisme au début du XIX^e siècle un souffle vivifiant.

A vrai dire il peut sembler étrange de prendre pour patron de la liberté spirituelle celui qui écrivait aux Galates : « Si quelqu'un vous prêche un autre Evangile que celui qui vous fut annoncé par moi, qu'il soit anathème ». Cette phrase n'est-elle pas la formule parfaite d'un esprit de monopole et d'intransigeance qui est aux antipodes de la liberté religieuse ? Intransigeant, saint Paul l'a été, en effet, et nous avons tous dans notre foi un point au moins sur lequel nous ne sommes pas disposés à transiger. Mais l'intransigeance de l'Apôtre s'exerce en faveur de l'Evangile de la liberté. Ces « autres évangiles » qu'il repousse aussi résolument, ce sont les formes religieuses qui empiètent sur la liberté du croyant, qui introduisent entre Dieu et lui des autorités humaines ou le pressent de recourir, en vue de son salut, à autre chose que l'amour de Dieu, attestant ainsi leur manque de confiance en cet amour lui-même. La lettre aux Galates, qui s'ouvre par cette foudroyante déclaration contre les « autres évangiles », est précisément là charte de la liberté chrétienne, laquelle d'a d'autre limite que les droits de l'amour. « Vous avez été appelés à la liberté ; ne vous remettez pas sous le joug de la servitude ; toutefois, que votre liberté ne vous serve pas à vivre selon la chair, asservissez-vous au contraire les uns aux autres par un mutuel amour ». Tel est le message que l'Apôtre a fait retentir à travers le monde et à travers l'histoire avec une puissance unique.

Pasteur A.-N. BERTRAND.

Les maximes des pères

« **M**OÏSE a reçu la loi sur le Sinaï. Il l'a confiée à Josué. Josué l'a transmise aux anciens, les anciens aux prophètes et les prophètes aux membres de la Grande Synagogue. Ces derniers ont proclamé : soyez circonspects dans vos jugements, formez des disciples nombreux et établissez une haie autour de la Loi. »

C'est en ces termes que débute un petit recueil intitulé *Maximes des pères* dont l'israélite pieux est tenu de lire quelques pages chaque Sabbat, au cours de l'office de l'après-midi, à partir de la fête de Pâque. Le titre, traduction de deux mots hébreux signifiant plus précisément *chapters des pères* ne doit pas nous induire en erreur. Il n'est guère question ici de recommandations de parents aux enfants, ni de conseils aux chefs de famille. Les pères dont on nous rapporte les préceptes mémorables, ce sont les docteurs, les rabbins. On les appelle les pères, par déférence, par respect. Dans un sens analogue, on dit les pères de l'Eglise. Ceux dont nous parlons sont les pères de la Synagogue. Notre livre réunit pour l'édification d'Israël une centaine de sentences, d'instructions exprimant l'essentiel de ce que ces sages ont enseigné sur la valeur inestimable de la Tora, qui est comme vous savez la doctrine divine, sur la haute dignité des études sacrées, sur l'excellence de la piété et de la charité, également sur les devoirs particuliers qui s'imposent aux maîtres, aux disciples, aux juges, dans leurs rapports entre eux comme dans leurs relations avec leurs semblables.

Cette anthologie morale n'est pas de composition récente, elle fait partie intégrante d'une œuvre plus considérable appelée la michna, sorte de code complet du judaïsme et qui a vu le jour en l'an 220 environ de notre ère. Il en résulte que toutes les citations que vous allez lire sont antérieures à cette date. Elles nous font même remonter plus haut dans le passé car un grand nombre d'entre elles ont été prononcées par des hommes qui ont vécu quelques siècles avant l'ère chrétienne. Et cette simple constatation donne à notre livre, en dehors de sa grande valeur morale, un intérêt documentaire et historique de premier ordre qui vaut d'être souligné.

On parle beaucoup du Talmud, mais il n'est pas donné à tout le monde de le connaître, pas même à tous les israélites. Les vénérables et volumineux in-folio qui le composent, ne sont accessibles, dans l'original, qu'aux prix de longues études préparatoires. S'il fallait y recourir pour connaître l'éthique professée par les rabbins d'alors, la seule recherche des textes disséminés un peu partout dans le corps de ce prodigieux ouvrage, serait à elle seule une entreprise de longue haleine. Par contre, voici les maximes des pères, groupant en quelques chapitres courts et substantiels les plus beaux dictons des docteurs du temps, en des phrases faciles, à la portée de l'israélite cultivé ; les traductions qui en ont été faites sont nombreuses, souvent elles sont insérées dans le rituel à la suite des prières. Où donc mieux qu'ici puiser des indications intéressantes sur la règle de vie préconisée par les chefs d'Israël il y a deux mille ans ?

Abordons maintenant en connaissance de cause l'analyse du livre. Elle nous réserve des surprises. Nous ne l'avons pas encore dit, ces rabbins, ce sont les Pharisiens, les Pharisiens si grandement décriés. De quelle noirceur ne les a-t-on pas couverts ! Hypocrites, inhumains, orgueilleux, telle est la réputation qui leur a été faite. Leur nom est devenu synonyme de faux dévôts, de personnages qui sous les dehors de la vertu commettent les pires forfaits. Mais cette peinture est-elle véridique ? Qu'y a-t-il de fondé dans ces accusations ? Confrontons-les avec la réalité. Voilà l'occasion de se renseigner ; les maximes sont là devant nous. L'ouvrage est authentique, il porte une date connue, on peut indiquer avec précision son origine, il reflète incontestablement la doctrine du pharisaïsme. Les textes qu'il groupe sont ceux de Pharisiens. Ils ont été classés, mis en ordre par un Pharisien ; que vont-ils nous révéler sur la pensée, sur les mœurs, sur la morale de ces hommes tant critiqués ?

Il est impossible de tout citer. Donnons tout au moins un

aperçu de ce qu'ils ont enseigné sur quelques-unes des grandes questions qui préoccupent l'humanité.

Dieu et l'homme: l'homme est aimé de Dieu car il a été créé à son image et Dieu a donné à l'homme une preuve de plus de son affection en lui annonçant qu'il l'a créé à son image.

Dieu et Israël : les israélites sont aimés de Dieu car ils sont appelés ses enfants, et Dieu a donné aux israélites une preuve de plus de son affection en leur déclarant lui-même : « Vous êtes les enfants de l'Éternel votre Dieu. »

Les israélites sont aimés de Dieu car il leur a confié un joyau des plus précieux et Dieu leur a donné une preuve de plus de son affection en leur annonçant qu'il leur a donné ce joyau pour lequel il avait créé le monde, comme il est dit: « Je vous ai remis une bonne doctrine, ma Loi, ne l'abandonnez pas. »

L'étude de la Loi: fais de l'étude de la Loi ton occupation principale.

Que ta maison soit un lieu de réunion pour les savants, baise la poussière de leurs pieds, bois leurs paroles avec avidité.

Le libre arbitre: tout est prévu et cependant l'homme a son libre arbitre. Le monde est jugé avec bienveillance et la récompense dépend de la majorité des actions.

Tout est fourni sur caution. Un filet est tendu sur les vivants. L'entrée du magasin est libre, le marchand fait crédit mais le registre est ouvert et la main inscrit. Qui veut emprunter peut venir. Les collecteurs passent chaque jour et se font rembourser bon gré mal gré. Ils ont des titres pour justifier leurs créances et le jugement qu'ils rendent est équitable.

La vie terrestre: ce monde n'est que le vestibule du monde futur. Prépare-toi dans le vestibule afin d'être autorisé à entrer dans le palais.

La journée est courte, le travail est considérable, les ouvriers sont négligents. Pourtant la rétribution est importante et le maître presse.

La piété: ne soyez pas comme des esclaves qui servent leurs maîtres en vue d'un salaire mais comme des serviteurs qui n'attendent aucune rémunération.

La récompense d'une bonne œuvre c'est de faire accomplir une autre bonne œuvre.

La prière: sois scrupuleux pour ce qui est de la récitation du Chema et de la prière. Quand tu pries ne fais pas de ton oraison un acte machinal mais une supplication ardente que tu adresses au Seigneur.

Le péché: réfléchis à trois choses et tu ne commettras pas de péchés. Sache qu'il y a au-dessus de toi un œil qui voit, une oreille qui entend et que toutes tes actions sont notées dans le livre.

Sache d'où tu viens, où tu vas et devant qui tu as à rendre des comptes. Tu viens d'une matière vile, tu retournes à la terre pour devenir la proie des vers, tu dois te justifier devant le roi des rois, le Saint béni soit-il...

Et les docteurs sont les premiers à mettre en pratique la morale si noble et si humaine qu'ils prêchent. C'est le doux Hillel dont le nom est le symbole de la patience et de la bonté. C'est rabbi Mochanan qui saluait le passant le premier. C'est rabbi Josué qui fabriquait des aiguilles pour vivre. C'est rabbi Aquiba malgré son dénuement extrême donnant la moitié de la paille qui lui servait de lit à plus pauvre que lui. Loin de mériter les épithètes dont on les a accablés, ces Pharisiens nous apparaissent comme des modèles de piété, de bonté et de dignité.

Leur morale n'est autre que la morale du judaïsme. Les auteurs des maximes n'ont rien innové, ils ne font qu'appliquer à la vie de tous les jours les principes mêmes de la Tora, la loi divine. Ce n'est pas sans raison qu'ils placèrent leurs sentences sous le patronnage de tous ceux qui les ont précédés, à savoir: Moïse, Josué, les juges, les anciens, les prophètes, les membres de la Grande Synagogue. Il serait facile de montrer comment leur enseignement sur la piété désintéressée se rattache à la prescription bien connue de Moïse : tu aimeras l'Éternel ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme, de tout ton pouvoir; comment leurs leçons sur la bonté n'est qu'un aspect de cette autre grande parole de Moïse : tu aimeras ton prochain comme toi-même; comment leurs recommandations de respecter l'autorité établie n'est qu'une forme différente du conseil donné par Jérémie : travaillez à la prospérité de la ville où Dieu vous fait habiter.

Je vous recommande vivement la lecture de ces maximes. Qui que nous soyons, elles ne peuvent que nous rendre meilleurs.

Rabbin J. KAPLAN.

Chroniques

L'ACTUALITÉ



La crise

N'EN déplaise à l'un de mes aimables correspondants qui prétendait il y a quelques semaines que c'est faux et qu'au surplus je n'ai pas le droit de dire cela, il y a une crise.

Nous aurions mauvaise grâce à nous le dissimuler. Si la crise n'atteignait que notre pays seulement, nous aurions, en effet, quelque élégance à n'en rien laisser paraître, l'élégance héroïque du pauvre honteux, mais tout le monde est dans le même cas. C'est la mouise générale. Tout le monde est dans le pétrin. Avouons-le donc franchement. Et tâchons de nous en consoler et de nous en sortir mutuellement.

Tout le monde est dans le pétrin, c'est d'ailleurs là ce qui m'étonne. Tout le monde a perdu. C'est aussi extraordinaire que si tout le monde avait gagné. Il y a là un phénomène curieux que l'esprit simple d'un montmartrois ne peut admettre. Quand vous jouez à la manille, à la Bourse ou aux petits chevaux il y a toujours un gagnant et un perdant.

Si vous sortez de l'argent de votre poche, cet argent prend immédiatement la direction d'une autre poche. Dans la crise actuelle, non. Votre voisin a perdu de l'argent, vous en avez perdu aussi. Tout le monde en a perdu, c'est incompréhensible. Où est passé cet argent ? Il n'a pas fondu, on ne l'a pas jeté à la rivière. Il existe donc toujours. Alors, où est-il ? On ne sait pas. Personne depuis

un an, personne ne m'a dit : « J'ai réussi une bonne affaire ». J'ai interrogé Pierre, Antoine ou Raymond. Ils m'ont confié invariablement que leur trésorerie était dans un état pitoyable.

Je n'y comprend rien, rien. Et puisque je n'y comprends rien, je suis obligé d'admettre jusqu'à preuve du contraire qu'il y a parmi l'honorable société quelques fieffés menteurs. Je prétends momentanément que l'argent perdu chaque jour par le plus grand nombre est tombé entre les pattes de certains petits malins qui attendent le bon moment de l'employer.

J'ai eu le malheur de soutenir cette théorie devant ma femme. — Tu as raison, m'a-t-elle dit, et c'est une honte, dans l'état actuel des choses, personne n'a le droit de thésauriser. Il faut faire marcher le commerce.

Et ramassant d'une main preste les appointements magnifiques que Radio-Paris venait de me verser, elle courut acheter vivement un amour de petit manteau de demi-saison, deux ou trois paires de chaussures, des bas, des gants, des robes et tout et tout. Elle revint à la nuit tombante, les bras chargés de paquets qu'elle installa en pyramide sur la table de notre salle à manger. Après quoi, contemplant son œuvre d'un regard triomphant : « Vive la reprise des affaires, s'écria-t-elle, tu peux être content de moi. J'ai fait ce que j'ai pu. »

Il ne faut pas que ce sacrifice demeure isolé. Un petit effort, mesdames, je fais appel à votre dévouement, achetez-vous des chapeaux et des robes avec les quelques sous qui restent à vos maris, c'est peut-être de ce premier mouvement que dépendra leur fortune prochaine.

DORIN.

Nos ennemis

Nos ennemis... Ce ne sont pas seulement ceux qui risqueraient de menacer nos frontières.

Nos ennemis, ils sont là, chez nous, autour de nous, tout auprès de nous. Et ils se lèvent avec nous quand nous nous levons chaque matin.

Un ennemi de l'homme — je parle en effet pour nous, messieurs — c'est le rasoir. Ne croyez pas que j'entende désigner par là un ami qui nous téléphone dès l'aurore. Non. Je parle de ce damné appareil toujours à l'affût des petits boutons pour en faire jaillir une gouttelette rouge qui déshonorera, tout à l'heure, le faux-col. A moins qu'il ne nous irrite le menton et le cou au point de nous faire maudire les femmes, les femmes qui aujourd'hui n'aiment plus les hommes à barbe!

Les vêtements sont des ennemis sournois et redoutables, surtout les vêtements du soir.

Il y a des chemises de smoking ou d'habit dont les boutonnieres nous ont voués au ridicule par le soin qu'elles prennent de laisser toujours s'échapper le bouton de plastron. Ainsi le plastron baille — ce qui est contraire au savoir-vivre en soirée — il baille pour montrer à tous que nous avons le thorax pareil soit à du marbre soit à une trop généreuse toison.

N'oublions pas le bouton du faux col, avec cette malicieuse volonté qu'il a de ne jamais boutonner lui seul quatre boutonnières, deux de la chemise et deux du faux col. Conséquence : il faut se meurtrir les doigts en faisant une danse de Peau-Rouge pour parvenir à dompter cette inertie sournoise qu'il oppose à nos efforts.

Et je ne parlerai pas des cravates blanches, vierges farouches qui se couvrent de meurtrissures, bien qu'on les ait touchées à peine, en sorte qu'au lieu d'une cravate c'est une cordelette que nous avons au cou.

N'oublions pas le mouchoir de poche qui a toujours au quatrième coin l'initiale que nous cherchons aux trois autres.

Quand les vêtements ne nous persécutent pas, les objets s'en mêlent. C'est le siphon qui, dans l'apéritif, crache un jet si dur que tout le précieux liquide préalablement versé par le garçon est jusqu'à la dernière goutte expulsé ! Le bon dessinateur Robert Guérin a reproduit ce petit drame. Et aussi celui des papiers qu'on classe sur une grande table près d'une fenêtre qui s'ouvre tout à coup, un jour de vent. Et le drame du sentier, du petit raccourci tellement commode où l'on s'engage pour gagner du temps et qui après nous avoir exposé aux épines des fourrés pendant des heures, nous ramène, vers le crépuscule, à notre point de départ !

Notre consolation, c'est que les animaux ne sont pas préservés de ces malheurs-là.

Tenez, pour le chien, la ficelle est une ennemie redoutable.

Témoin ce gros chien de garde attaché à un poteau par une grosse ficelle, une assez longue ficelle d'ailleurs. Pour le consoler d'être là, on lui avait fait cadeau d'un bel os. Et voilà qu'arrive une petite chienne, taquine, frétilante, les oreilles folâtement en arrière et l'allure dévergondée.

Le bon chien, vous pensez, n'a plus songé à son os. Alors la petite chienne, avec des agaceries s'est mise à courir en rond. Le chien émoussillé a couru après elle. Mais à chaque tour la ficelle s'enroulait au poteau. Si bien que le bon toutou, essoufflé, la langue pendante, s'est trouvé retenu contre le poteau. L'os était maintenant hors de son atteinte. Alors la petite chienne a ramassé l'os et elle est partie avec.

Pour vous, messieurs, qui êtes attachés, vous aussi, par le lien conjugal, je souhaite que la mésaventure de ce chien illusionné, puis dépossédé, vous serve de leçon morale, à l'occasion du printemps.

REBOUX.

LE CINÉMA



L'art cinéphophonique

DANS un journal récent on a pu lire cette étonnante aventure qui s'est déroulée aux Indes. Un indigène, aveugle de naissance, exerce, aux environs de Delhi, la difficile profession de devin. Unanimement admiré, écouté presque religieusement, cet infirme fait à tous ceux qui le consultent des révélations si surprenantes, touchant leur présent, leur avenir que le mot de « miracle » est à chaque instant prononcé sur son passage. Un « voyant » privé de la vue mais doué d'une divination quasi surhumaine, voilà déjà de quoi faire réfléchir les philosophes. La suite est encore plus fertile en enseignement.

Un docteur anglais, parfaitement positiviste et qui ne croit pas pour un penny aux miracles ni aux communications télépathiques, téléphoniques ou sans-filistes avec l'au-delà, passe dans le village de notre infirme. Il voit le devin. Il apprend son pouvoir magique mais de cette faculté divinatoire notre brave Anglais n'a que faire. Il n'est, en bon praticien, frappé que par ce fait : cet homme est un aveugle, c'est-à-dire un malade. Il importe donc d'essayer de le guérir.

L'homme de l'art se met à l'ouvrage et, chose curieuse, il fait à son tour et par des moyens purement scientifiques ce qu'on peut appeler un miracle. Il ouvre les yeux de l'aveugle. Il donne la vue

au voyant... C'est là une réussite piquante : un négateur du miracle guérissant miraculeusement !

Mais la conclusion de l'histoire me semble encore plus séduisante. Des que le devin voit clair, un nouvel avatar commence pour lui. Il n'a rien perdu de sa faculté de prédire l'avenir, de scruter les consciences, de guider les destinées, de voir clair dans les obscurs desseins de la Providence. Et pourtant voici que d'un seul coup toute la considération, toute la foi qui l'entouraient auparavant, s'effondrent. Ses fidèles se détournent de lui, bien plus, se moquent de lui. Est-ce qu'un devin, s'il est vraiment un envoyé des dieux, peut être opéré avec succès par un simple chirurgien anglais? C'est la question que l'on se pose dans le village et on y répond ainsi. Non! Ce mage n'était pas vraiment un mage puisque quelques médicaments et un bistouri sont parvenus à faire de lui un homme comme tous les hommes. Et par un revirement inattendu de l'opinion, notre infirme, maintenant qu'il ne l'est plus, cesse de passer pour une créature exceptionnelle, un déchiffreur des énigmes occultes. Parce qu'il a recouvré la vue on lui dénie la double vue! Triste paradoxe...

Or, exactement, la même aventure vient d'arriver au cinématographe. Comme notre devin était aveugle de naissance, le cinématographe était muet. Et pourtant une admiration universelle presque religieuse entourait cet infirme du gosier. Bien plus, ce vice congénital était pour la foule des partisans de l'écran une raison supplémentaire de l'adorer. Et c'est au moment où le cinématographe était muet qu'on le trouvait, unaniment, d'une éloquence suprême.

Or un docteur, américain cette fois, est passé par là. Il a guéri le cinématographe de son mutisme. Il lui a donné la parole. Grâce à lui l'art muet n'est plus l'art muet. C'est un art complet qui peut dire son mot sur toute la terre, à tous les hommes. L'infirmes n'est plus infirme. Or, par le même paradoxe que nous avons constaté tout à l'heure, c'est au moment où il parle qu'une foule de détracteurs dénie au cinématographe toute éloquence. Pour eux le film parlé qui dit pourtant beaucoup de choses, ne veut plus rien dire du tout. Quand il se taisait, l'écran parlait miraculeusement à l'âme. Maintenant qu'il parle, il ne fait plus de miracles. Son génie se tait. C'est avec ce pessimisme que le public a accueilli l'invention du film parlé. Permettez-moi de dire qu'en cette circonstance le public ressemble un peu à ces fanatiques hindous qui ont boycotté

notre pauvre devin sans vouloir lui laisser l'occasion de prouver que l'usage de la vue ne gênait en rien le génie d'un voyant. Le cinématographe parlant, l'art cinéphonique comme je l'appelle, vous prouvera bientôt que la parole n'empêche pas davantage les images animées d'être éloquentes. Vouloir revenir au film intime, au film muet, ce serait, n'en déplaise à Charlot, vouloir abandonner le chemin de fer pour la diligence, l'électricité pour la lampe à huile. L'humanité ne rebrousse pas chemin. Il faut admettre le progrès. Ce qui ne veut pas dire que les films parlés actuels soient parfaits. Ce sont de premiers balbutiements, une étape sur le chemin de ce que sera d'ici peu l'art cinématographique, quand il aura pris conscience de sa force et organisé ses découvertes. Bientôt, d'ici quelques mois, peut-être, le public sera converti. Et je pense qu'il sourira ironiquement en se rappelant le temps où les images se déroulaient à l'écran sans parler et sans chanter, où quelques textes projetés sur un tableau noir de classe enfantine expliquaient de loin en loin l'action. Il vient de se perfectionner d'une façon inespérée et vous voudriez désespérer de lui ? Laissez-le s'installer, conquérir sa nouvelle personnalité. Aidez-le par vos suffrages ou vos critiques. Vous ne le regretterez pas.

Le plus grand grief que l'on puisse faire néanmoins au film parlé, c'est qu'il a perdu le caractère international qui, lorsqu'il était muet, constituait sa grandeur, une part de sa beauté, sa noblesse. Véritable agent de liaison artistique entre les peuples, il donnait à la terre entière la possibilité d'être émue, au même moment, devant le même film. Il s'en dégageait la sensation d'un rapprochement plus intime, d'une communion plus profonde d'une nation à l'autre, tout autour du globe.

Le silence était un langage universel. La parole connaît des frontières. A première vue un film parlé en français n'est projetable qu'en France. Et cela restreint son action esthétique en même temps que cela pose aux sociétés productrices de films des problèmes financiers assez imprévus. En effet la création d'un film parlé coûte fort cher, entre deux et trois millions en moyenne ; comment trouver dans un seul pays des recettes suffisantes pour amortir une telle mise de fonds ? C'est pour résoudre cette difficulté que la plupart des maisons de production cinématographique d'Europe et d'Amérique ont décidé de produire les mêmes films en deux ou trois versions différentes. Une en langue française, l'autre en allemand, la troisième en anglais, par exemple, ou en italien ou en

espagnol. Mais soudain se présente une nouvelle difficulté. Chaque pays a une façon différente de voir le même sujet de film. Il faut donc bâtir, d'après le même roman ou la même pièce que l'on veut traduire en films, trois scénarios extrêmement différents les uns des autres, chacun étant approprié aux goûts particuliers du pays auquel on le destine. Il en résulte pour le réalisateur du film des obstacles imprévus, énormes, presque insurmontables parfois.

Pour citer une petite anecdote personnelle, voici ce qui m'est arrivé l'été dernier. J'ai été chargé par une société française de mettre à l'écran le roman bien connu d'Alfred Machard *La Femme d'une nuit*. Or, ce film devait être fait en trois versions, c'est-à-dire en trois langues différentes : français, allemand, italien. Le malheur a voulu que les éditeurs du film pour chacun de ces pays jugent le roman de Machard d'un esprit tout différent, l'allemand voyant matière à une opérette, l'italien à un drame, le français à une comédie. Comment concilier ces extrêmes, ramener l'harmonie dans ce concert européen? Aucun pays n'a voulu céder. Trois scénarios absolument différents de *La Femme d'une nuit* ont été établis. Et d'après le même roman j'ai dû réaliser, en même temps, une opérette pour l'Allemagne, un drame pour l'Italie, une comédie pour la France. Cette situation digne de la Tour de Babel, heureusement, ne durera plus longtemps. Je pense que bientôt, utilisant les ressources d'éloquence que l'image a héritées de l'art muet et n'usant de la parole que pour le minimum, nous arriverons à créer des films en une seule version, en une seule langue et qui seront pourtant compréhensibles à l'étranger. Déjà de nombreux films anglais et allemands passent en France dans leur version originale. Des films français, également en version originale, passent dans un grand nombre de pays étrangers. Cela aidera peut-être à répandre partout, à propager, à universaliser la connaissance des langues étrangères. Il n'en peut sortir que du bien pour les relations internationales. Quand on se comprend mieux on se déteste moins. Si le film parlé n'apportait avec lui que ce bénéfice pour l'humanité il vaudrait déjà qu'on l'encourage.

Par bonheur il vous apportera bientôt d'autres félicités. Et vous ne devez pas négliger de suivre ses progrès.

Marcel L'HERBIER.

LES LIVRES



Le demi-dieu ***de Jacques de Lacretelle***

LE récit d'un voyage en Grèce constitue pour l'écrivain parvenu à la maturité, l'épreuve la plus difficile ; le voyage en Grèce forme, pour le romancier ou l'essayiste parvenu à la maîtrise, la matière d'un examen extrêmement redoutable. Dieu merci, personne n'est jamais obligé de l'affronter et c'est déjà un très bon signe que de s'y présenter ; c'est d'une audace, c'est d'un courage qui même non couronné de succès, mérite des félicitations.

La difficulté de cette épreuve tient à bien des raisons. La première qui vient à l'esprit et qui est effectivement la principale, c'est que beaucoup de grands écrivains, depuis Chateaubriand, ont rapporté de Grèce des pages impérissables, présentes à la mémoire de chacun de nous et avec lesquelles la comparaison s'impose bon gré mal gré. Chateaubriand, Lamartine, Renan, Barrès, Maurras voilà pour les seigneurs de première importance. On m'excusera de ne pas citer les autres. Venir après eux, s'asseoir sur l'Acropole, face au Parthénon, pour en tirer des idées, des impressions, des souvenirs qui vailent la peine qu'on les imprime après les leurs, c'est presque de l'inconscience et il faudrait en sourire si le progrès des arts et des lettres n'était en réalité fait tout entier de cette inconscience-là. Si c'est de l'inconscience d'écrire des pages sur l'Acropole après celles de Renan c'en est aussi que d'écrire des romans après Balzac, Stendhal, Flaubert. Il est vrai, que pour un roman,

on a toujours le choix du sujet. Pour la Grèce, pour Athènes, pour le Parthénon, on ne l'a pas.

Jacques de Lacretelle n'a pas cru nécessaire de mettre en lumière cette première raison qui rend si pénible, si difficile l'épreuve du voyage en Grèce, mais il en a souligné une autre avec beaucoup de justesse et de finesse : c'est que le voyage en Grèce manque complètement de pittoresque. C'est un voyage très aride, très ingrat, je dirais très décevant pour certains esprits qui ne sauraient réagir qu'au contact d'une réalité fortement extériorisée. Lacretelle note que Chateaubriand lui-même et Lamartine n'ont pas trouvé en Grèce le thème d'admiration sur lequel ils avaient compté.

« Sans avouer sa déception, Chateaubriand n'a pas poussé son ut de poitrine. On dirait qu'il admire une chose morte. « En vain, dans la Grèce, conclut-il, on veut se livrer aux illusions : la triste vérité vous poursuit. » Lamartine a été accablé d'ennui sur cette terre qu'il compare à un vieux sépulcre dépouillé de ses ossements. Et l'on se rappelle le dédaigneux refus de Barrès : « Je ne trouvais pas d'agrément faciles, sensuels, dans ce pays de la raison. »

Ces jugements je me les suis expliqués ensuite par la difficulté qu'il y a pour un tempérament d'artiste à inventer en Grèce un thème d'admiration. Chez tout artiste, même le moins romantique, l'enthousiasme naît d'un sentiment qui porte sa marque, d'un motif qu'il découvre. Or, le génie grec n'a qu'une figure ; si complexe qu'il soit, il n'a rien de malléable et celui qui tente de le pénétrer par des chemins neufs ou de l'annexer à une sensibilité trop fière, celui-là se casse les dents.

Et même chez le simple visiteur, plus respectueux et plus docile, le voyage de Grèce exige une disposition fort rare en notre temps où la personnalité humaine obéit à des impulsions contradictoires et tranchées ; on lui demande un équilibre constant entre l'esprit et les sens, une délicate administration du don de soi et du repliement. C'est le lieu du monde où, pour admirer, il est nécessaire d'être doué de raison et sujet aux passions, de savoir et d'imaginer tout ensemble.

Et au seuil de ce livre qui servira peut-être de guide à quelques-uns, je voudrais dire : « Avant de regarder ce qu'il y a de plus harmonieux sur la terre, fais l'harmonie en toi-même ».

Tout cela est fort bien dit, fort bien pensé, et j'en parle par expérience. Mais je vais vous faire un aveu. Quand je suis allé en Grèce, et c'était je crois la même année, le même printemps que

Jacques de Lacretelle, je ne me suis pas livré à des abstractions, à des opérations cérébrales si savantes. Dès le golfe de Corinthe, dès que j'eus aperçu à babord, la baie d'Itéa et le massif du Parnasse, je me suis mis à admirer tout en bloc, « comme une brute », pour employer l'expression de Flaubert. La cuisine grecque elle-même m'a enchanté. C'est vous dire assez dans quelles heureuses dispositions d'esprit j'étais, de quel coup de grâce j'avais été touché en arrivant. Il n'en est pas de même pour tout le monde. J'ai entendu des voyageurs me dire que la Grèce, que le Parthénon et l'Acropole en particuliers, les avaient déçus. C'est un sentiment que je ne parviens pas à m'expliquer et je persiste à penser que l'intelligence d'un homme tant soit peu cultivé ne saurait recevoir une plus forte émotion, un plus délicieux ébranlement que sur l'Acropole. C'est ce que Jacques de Lacretelle exprime quand il écrit :

« Les esprits qui ont conçu ces formes et leur ont donné la suprématie dans l'art obéissaient avant tout à une forte logique intérieure. Ils aimaient la discipline du raisonnement autant que le libre jeu de la vie et même ils ne séparaient pas les deux mouvements...

Cette façade que je déchiffre ainsi, m'apparaît comme une grammaire souveraine qui pourrait tout régir dans la vie de l'homme, principes de morale, lois politiques, idéal esthétique. C'est cette grammaire, en tout cas, qui m'a toujours attiré...

Je sais, je sais... on va me répondre que ce n'est pas le vrai Parthénon que je regarde en ce moment; que ce prétendu symbole de l'intelligence et de la mesure était non seulement bariolé de couleurs et surchargé de statues, mais transformé en étal de boucherie; que telle était sa raison d'exister, et que c'est une fausse doctrine que de le représenter comme une conception sobre et intègre.

L'objection ne signifie rien. Qui n'a reconnu, en effet, que les idées les plus belles sont gâtées par les hommes dès qu'ils les chérissent et qu'ils s'en parent ? Ce Parthénon que l'on veut me montrer est précisément l'édifice arrangé pour la commune pratique humaine, c'est-à-dire livré à la vanité et à la superstition. Celui devant lequel je suis aujourd'hui est retourné à son principe intact ; tout ce qui était sujet à périr a péri ; il est, suivant le vers de Mallarmé,

Tel qu'en lui-même enfin l'éternité le change.

Qu'un homme porté à n'importe quelle spéculation raison-

nable ne trouve pas là son compte, voilà qui m'étonne. Que cette structure et cette coupe de lignes ne soient pas applicables à toute connaissance qui a ses racines dans notre cerveau, je ne le conçois pas. Cet édifice est le style de l'esprit qui pense. »

Mais peut-être aussi avais-je moi-même acquis, pour un instant, une sérénité de vue qui m'empêchait de penser bas.

Et cela est vrai, Athènes élève ma vision des choses. Dans les rues, les images passent du trivial au sublime. C'est une transmutation instantanée. Cet agent de police qui, debout sur un socle de bois au milieu d'un carrefour, signale aux conducteurs la voie libre, je lui verrais, à Berlin, ou à Londres, les gestes d'un pantin; là il me fait penser aux statues antiques; c'est une réplique qui a gardé encore dans son index la tension de la foudre.

Je sais bien que j'ai tort de voir ainsi, que je déforme sans doute ce qui est, mais je me demande avec pitié de quoi est fait l'homme à qui Athènes n'apporte pas ce don.

Tout ce que j'ai appris de grand au cours de ma vie, tout ce que j'ai songé de sage, tout ce que j'ai imaginé de beau, j'en retrouve ici la trace. Il n'est pas de loisir, de vacances d'esprit, qui ne me fasse entrevoir quelque belle direction d'idées.

Pour qui n'a que peu de jours à passer en Grèce, pour qui n'a le temps de visiter ni Corinthe, ni Olympie, ni Sparte, ni Epidaure, ni les îles, trois pèlerinages s'imposent, qui d'ailleurs, suffisent à combler la sensibilité intellectuelle d'un artiste pour le reste de ses jours: Athènes, le cap Sunium qu'on visite en une demi-journée et Delphes. Ainsi que l'observe Lacretelle, c'est presque la règle de visiter Delphes en dernier lieu. Pourquoi? Est-ce la longueur du trajet ou bien considère-t-on cette visite comme une apothéose qui ne supporte ensuite aucune autre vision? En tous cas, le principe est bon. Le site, le climat aussi bien que sa place dans l'histoire, font de Delphes un lieu à part, reconnu par toute la Grèce antique mais retranché d'elle. Retranché d'elle? Sur ce point je me garderai bien d'être aussi formel que l'auteur du *Demi-dieu*. Tout au plus lui accorderai-je que Delphes et Athènes représentent deux conceptions, deux principes étrangers. Pour le reste de la Grèce, je demande à rester dans le doute. Un fait domine en tout cas la question, c'est que les républiques grecques ont été longtemps unanimes à avoir dans le sanctuaire d'Apollon à Delphes le lieu géométrique de leurs destinées morales.

Jacques de Lacretelle a fait comme moi, il est allé à Delphes par la route. Le trajet dure toute une journée. Notre voyageur a,

me semble-t-il, un peu trop dédaigné Thèbes. Six lignes pour cette bourgade pittoresque où j'ai eu, il est vrai, la chance de tomber un jour de marché, c'est trop peu. Le musée de Thèbes n'est d'ailleurs pas méprisable. Je me souviens d'y avoir vu une fort belle Niké. Il est vrai que celle-ci est romaine et que la règle, en Grèce, est de ne jamais accorder un regard aux vestiges d'origine romaine. Au musée de Thèbes, j'ai admiré aussi une stèle qu'un ami des bêtes ne saurait voir sans être touché. Ce bas-relief funéraire représente un chien grattant la tombe de son maître.

A propos de Delphes, Lacretelle s'est gardé d'exprimer l'idée trop facile qui vient à l'esprit de tout le monde, d'un rapprochement entre le romantisme delphique et le classicisme athénien, mais cette simple opposition de forme résume, en somme, tout le conflit où l'intellectualisme de Jacques de Lacretelle s'est trouvé pris à Delphes et qu'il a résolu avec une belle franchise, en abandonnant les positions d'esprit trop rigoureuses sur lesquelles il était fièrement établi avant le pèlerinage de Delphes. « L'art, conclut-il, ne peut se passer ni des Dieux ni de la Nature ». C'est en trois mots la condamnation d'un humanisme borné à l'homme et limitant ses aspirations à lui-même. L'orgueilleuse exaltation, la fierté d'être homme que nous inspire Athènes et qui est au total la grande leçon à rapporter d'un voyage en Grèce, Delphes la rectifie dans le sens d'une soumission lucide et fière encore à des mystères où la destinée humaine se confond avec celle de l'univers tout entier.

A une extrême distinction de forme, à une élégance de style un peu sèche mais infiniment harmonieuse et souple, l'auteur du *Demi-dieu* joint dans ces pages appelées à compter parmi les plus belles qu'ait inspirées la Grèce à un homme de notre temps, une vigueur, une subtilité, et une originalité de pensée qui l'élève dans notre estime bien au-dessus du genre romanesque auquel il doit sa jeune réputation et ses succès. Savoir observer, savoir peindre, savoir conter, c'est très bien ; ce sont des talents infiniment appréciables. Mais le *Demi-dieu* nous révèle que Jacques de Lacretelle est passé maître dans un art plus grand et plus difficile encore qui consiste à savoir penser.

André BILLY.

Diané de la croisée des chemins

de George Méridith

Vie de Méridith

de Robert Sencourt

ON a maintes fois signalé en France des désaccords profonds entre deux sortes de critiques ; on s'est souvent plu à opposer les jugements des professeurs aux opinions des écrivains indépendants. Je voudrais vous soumettre à ce propos deux observations. La première est que ce conflit qui paraissait jadis irrémédiable, a perdu aujourd'hui sa forme tranchante ; les critiques, à notre époque, se groupent plutôt d'après leurs goûts individuels que d'après leurs origines. En second lieu, nous remarquerons que ces divisions se produisaient presque exclusivement lorsqu'il s'agissait d'apprécier des écrivains français. Au contraire, pour révéler à nos compatriotes les grands auteurs étrangers, l'Université a le plus souvent collaboré avec les explorateurs sans mandat. De cette parfaite entente je ne connais point de meilleur exemple que la croisade méridithine en France. Déjà, du vivant de Meredith, son importance avait été proclamée par Marcel Schwob et Léon Daudet ; elle avait été reconnue aussi par des professeurs comme Hovelaque et Legouis qui, en 1909, (l'année où mourut Meredith) avaient inscrit un de ses romans au programme d'agrégation.

Depuis lors cet effort ne s'est point relâché. Meredith s'étant acquis en Angleterre la réputation d'auteur difficile, René Gallant et Lucien Wolff nous ont donné deux importants ouvrages sur sa vie, sa pensée et son art. Et surtout une équipe de traducteurs tra-

vaillè, depuis dix ans, à doter la France d'un Meredith complet. Outre cette légende *Shagpat rasé* et un conte *La Maison de la Grève* trois grands romans avaient déjà paru, *L'Egoïste*, *La Carrière de Beauchamp* et *Les Comédiens tragiques*. L'offensive vient de reprendre puisque Lucien Wolff a traduit *Diane de la Croisée des Chemins* tandis que Mme Denise Dourgnon réunissait en un volume deux longues nouvelles : *Le Conte de Chloé* et *Le Cas du Général Ople et de Lady Camper* en même temps Georges Luciani offrait une version française de la *Vie de Meredith* par Robert Sencourt. La nouvelle vague d'assaut se compose donc de quatre livres ; puissent-ils emporter les dernières résistances et conquérir à Georges Meredith tous les lecteurs français qu'il mérite.

En effet, si vous lisez attentivement la vivante biographie de Sencourt, vous serez frappé de constater que Meredith nous intéresse également par les traits qui semblaient devoir l'éloigner de tout commerce avec l'esprit français et par certaines tendances profondes qui l'amènent peu à peu à un idéal assez proche du nôtre. Né en 1828, il acheva son éducation en Allemagne où il subit très fortement l'influence de Goethe, de Novalis et de Jean Paul. A ce propos, Sencourt écrit très justement : « Les défauts de Meredith sont essentiellement des défauts allemands. Son génie est le résultat d'une discipline germanique en tant qu'elle s'oppose à une discipline latine ; c'est l'expression d'une sensibilité de Celte, faite de passion et d'orgueil ». A son retour en Angleterre, Meredith retrouva chez Carlyle ce lyrisme germanique dont il s'était épris ; mais plus encore que ses livres, ses communions avec la nature, communions qui furent pour lui de véritables extases, l'encourageaient à déployer toutes les puissances romantiques de son être.

Pourtant l'un des traits les plus sympathiques de Meredith c'est qu'il ne fut jamais longtemps l'esclave d'une théorie unique. Vous trouverez notés dans ce livre de Sencourt de très nombreux rapprochements entre les expériences personnelles de Meredith et les aventures qu'il prête à ses héros. Mais vous remarquerez aussi qu'il y eut dans tous les cas transposition. Par exemple, Sencourt relève tout ce que le premier grand roman de Meredith, *L'Épreuve de Richard Feverel*, doit à la tragédie qui se déroula entre l'auteur et sa première femme. Mais une analyse poussée conduit le biographe à cette formule : « Tout l'art de Meredith devait être la réaction de son énergie contre sa sensibilité ». Nous savons maintenant que ce grand imaginaire fut sensible, dès sa plus tendre enfance, au charme féminin et que sa vie sentimentale fut souvent très troublée : en effet, les exigences de son génie pesaient parfois

lourdement sur les femmes qu'il avait associées à son existence quotidienne ; Sencourt a exprimé tout cela avec une délicate précision : « Meredith, écrit-il, avait essayé d'être à la fois un mari et un génie de l'esprit. Il découvrit d'abord que, dans son amour des femmes, il avait été plutôt un égoïste et que les ravissements de la passion ne sauvegardent rien, qu'en fait ils sont périlleux. Chez lui, ce n'est jamais le héros brillant qui procure le vrai bonheur aux femmes... c'est toujours un type très différent de Meredith lui-même. De fait, la possession de dons héroïques tend à rendre les hommes égoïstes dans tous les détails. Et s'ils consacrent ses dons héroïques à une fin philosophique ou spirituelle ils n'en sont que plus insupportables comme compagnons : cette idée paraissait tout à fait évidente à Meredith dans sa vieillesse. »

Ce point méritait d'autant plus d'être signalé que l'œuvre romanesque de Meredith est un admirable hommage aux vertus féminines en même temps qu'un plaidoyer pour la libération des femmes. Il faut remonter jusqu'à Shakespeare pour trouver, dans la littérature anglaise, une galerie de portraits de jeunes filles et de jeunes femmes, comparable à celle que Meredith a composée. A présent que nous connaissons mieux sa vie intime, nous comprenons que ces images ne lui furent pas seulement inspirées par une généreuse tendresse ; nous discernons qu'il y faut voir aussi un aveu de gratitude et un acte de réparation. Nul écrivain n'a protesté plus énergiquement contre le dilemme réservé aux femmes par une fausse civilisation : être une Armande ou une Henriette. Avec une conviction toujours affermie, Meredith a proclamé que les femmes ne devaient rougir ni de leurs sens qui les rattachent à la vie universelle ni de leur cerveau qui leur permet d'échapper à la tyrannie masculine. Il leur conseillait de rester fidèles à cette dualité — amour et pensée constante — dont il faisait aussi le principe suprême de la nature. Car, ainsi que l'observe Robert Sencourt, le secret du génie de Meredith réside dans « l'union de la vie humaine à la nature ».

Pour dépouiller cette formule de toute équivoque, je voudrais ajouter que cette union n'est pas tout à fait l'étreinte panthéiste, l'extase du jeune Meredith quand il rentrait en Angleterre, l'âme encore imprégnée de romantisme allemand. En fait, toute l'œuvre de Meredith atteste un héroïque redressement contre son romantisme primitif. Non certes qu'il veuille renoncer à de telles richesses mais il entend les discipliner. Et, de ce point de vue, une connaissance plus intime de l'esprit français fut certainement utile à l'écrivain qui allait donner à l'Angleterre un *Essai sur la Comédie* et

invoquer le souvenir de Molière. Sa seconde femme, Marie Villiamy, l'emmenait chaque année passer les vacances en Normandie, chez son frère. Par ce contact avec notre vie aussi bien que par ses lectures de nos écrivains, Meredith, après avoir subi durant vingt-cinq ans l'influence exclusive des Allemands, commença à ressentir le charme de l'humanisme français.

Vous ne m'en voudrez pas, je l'espère, d'avoir négligé les côtés pittoresques de la biographie de Meredith, voire les difficultés de sa carrière littéraire, pour insister sur ce singulier alliage de fougue et de raison, de poésie et de réalisme qui fait son originalité, qui nous aide à comprendre son œuvre. Je ne m'attarderai pas non plus sur les deux nouvelles qu'a traduites Mme Dougnon. Et je regrette de n'en avoir pas le loisir car elles offrent deux bons exemples de la méthode meredithienne ; elles font partie de ses études sur le rôle de la femme dans la société. *Le Conte de Chloé* débute sur le mode bouffon et s'achève en drame ; une jeune femme se suicide pour empêcher son amie, l'innocence duchesse, de fuir avec un séducteur. Après cet émouvant récit, *Le Cas du Général Ople et de Lady Camper* nous apporte un divertissement de qualité : la séduisante lady Camper prouve au général qui s'est amouraché d'elle avec quelle facilité une femme d'esprit force un honorable officier supérieur à confesser son infériorité. N'est-ce point Diane de la Croisée des Chemins qui affirmait : « Les hommes ont peut être dépassé le Cap Turc ; mais ils n'ont sûrement pas franchi la Pointe du Sérail. »

Cette éblouissante Diane, vous devinez que j'ai hâte de vous la présenter. Le livre qui porte son nom parut en 1885, précédé de cette note : « Une dame, hautement remarquable par son esprit et sa beauté, fille d'une illustre maison irlandaise, a été victime d'une calomnie. Celle-ci a été récemment l'objet d'une enquête qui l'a révélée sans fondement. C'est comme fiction qu'il faut lire l'histoire de Diane de la Croisée des Chemins ». Il s'agit, répète Sencourt, de Mrs Norton qui fut accusée d'adultère avec Lord Melbourne auquel elle aurait arraché un secret d'Etat pour le rendre ensuite au *Times*. Huit ans plus tôt, dans *l'Egoïste*, Meredith avait tracé un inoubliable portrait d'homme, traquant jusqu'en ses plus secrets replis notre égoïsme masculin. Et cela avec une telle subtilité que je ne connais pas encore un lecteur de *l'Egoïste* qui ait pu refermer ce livre sans s'être, à maintes reprises, senti personnellement touché. Meredith s'empara du fait-divers Norton et il créa cette Diane, splendide image de femme qui égale pour le relief le héros de *l'Egoïste*, Sir Willoughby.

Jeune, belle, spirituelle, Diane débute dans le monde. L'Anglais Redworth la rencontre dans un bal ; il l'aime désormais et jamais plus ne variera. Non que Redworth soit un héros ; il est simplement un homme et digne de ce nom. Comme Meredith le déclare, « Redworth ressemblait fortement aux autres hommes, sauf par sa capacité de croire en cette femme ». Je ne veux pas tarder à vous dire qu'il atteindra finalement à l'unique but qu'il s'est proposé durant des années : devenir le mari de Diane. Dénoûement peut être invraisemblable, si vous croyez aux lois du roman dit naturaliste mais pleinement satisfaisant pour l'esprit — lequel n'a probablement rien à voir avec les pseudo-lois du naturalisme.

La première manche, Redworth la perd, il s'est déclaré trop tard : Diane, après deux pénibles expériences de la convoitise masculine, a accepté la protection du premier mari qui s'est présenté. Elle épouse M. Warwich, gentleman dogmatique et borné. Bientôt son amicale intimité avec le vieux Lord Dannisburgh cause un scandale à Londres ; son mari lui intente un procès. Elle est acquittée ; mais, douloureusement meurtrie, elle fuit jusqu'à Lugano. Hélas ! la jeune femme ne peut pas vivre longtemps dans cette communion avec la nature. Un jeune politicien, Percy Dacier, l'a suivie. Il est un des espoirs de son parti ; il est fiancé à une riche héritière ; et pourtant cet homme, qui a si bien organisé sa vie, s'éprend de Diane. Rentrée à Londres, elle devient son Egerie. Cette liaison intellectuelle ne suffit pourtant pas à Dacier. Diane, séparée de son mari n'est pas libre de se remarier. Qu'importe. Il lui arrache la promesse de fuir avec lui à l'étranger. Elle ne partira pas cependant ; Redworth surgit pour la conduire au chevet de sa meilleure amie, Emma Dunstane, qui va subir une grave opération.

Après cette alerte, nous arrivons au point tournant de l'histoire : « Diane, écrit Meredith, ne ressemblait pas à la femme idole de l'espèce impérissable, qui jamais, fût-ce un seul instant, n'est l'esclave de son sang. C'est là une statue créée par l'habituel désir de l'homme d'imprimer sa marque de possession sur le sexe faible comme sur l'objet qui ornera son foyer ». Dans la même soirée qu'il lui confie un secret politique, Dacier blesse la pudeur de Diane, au moment où elle se sent traitée en aventurière parce que son train de vie commence à lui coûter plus que ne lui rapportent les romans qu'elle publie. Contre une promesse d'argent, elle révèle le secret à un journaliste. Percy l'apprend, le lendemain...

La dernière partie du roman est faite des étapes de la guérison

de Diane et de son chemin vers le seul homme qui l'ait réellement aimée.

Diane de la Croisée des Chemins compte parmi les grands romans du XIX^e siècle parce qu'on y trouve réalisée cette union de la pensée et de la vie que Meredith n'a jamais cessé de proclamer. Au premiers tiers du XX^e siècle, nous voyons en George Meredith, non seulement un maître, mais aussi un précurseur. La raison en est que toute son œuvre proclame au-dessus des défaillances individuelles, cette vérité profonde : un véritable humanisme a pour première condition que s'instituent, entre tous les êtres et particulièrement entre les hommes et les femmes, des rapports vraiment humains. Le reste n'est que parodie d'humanisme ; c'est, comme écrit Diane en l'un de ses aphorismes, « filer des harmoniques sur les cordes du sentiment ». Traduisons : s'abriter derrière un masque sentimental pour trahir également la chair et l'esprit.

René LALOU.

RADIO-DIALOGUE



La culture française dans l'Est européen

LEFÈVRE. — Vous êtes exact, Bedel. A la bonne heure !

BEDEL. — Bonjour, Lefèvre, une vieille habitude de prendre les grands express m'incline à toujours être à l'heure. La T. S. F. est elle-même un grand express international.

LEFÈVRE. — Eh bien ! Voyageur européen, que dites-vous des événements européens ?

BEDEL. — Que voulez-vous, il en est des peuples comme des individus. Certains peuvent vivre seuls et sont faits pour le célibat ; ils demeurent vieux garçons, se contentent de flirter, d'entretenir des amitiés cordiales ; il y en a aussi qui, après être tombés dans l'erreur d'un mariage de circonstance, s'empressent de divorcer ; je veux parler des Etats-Unis qui ayant épousé l'Europe dans un grand élan de sympathie, la répudient vivement. Il y en a enfin qui obéissent aux lois de la nature et sont portés à se chercher un compagnon ou une compagne, sans parler de ceux qui sont polygames. Ces ennemis de la solitude du cœur sont les plus nombreux.

LEFÈVRE. — Mais je crois que l'union entre les peuples a tout à gagner à ne pas être exclusivement basée sur des dispositions sentimentales et des besoins cordiaux.

BEDEL. — C'est entendu, mais il y a un fait d'observation qui me trouble. Il semble au voyageur qui parcourt l'Europe qu'elle se divise en pays mâles et en pays femelles. Si par exemple ils se

dirigent vers le sud-est, ils passent successivement de la mâle Allemagne à la tendre et féminine Autriche, de la mâle Hongrie à l'amoureuse Roumanie, de la mâle Yougoslavie à la Grèce qui semble trop jolie et trop futée pour demeurer fidèle, enfin de la mâle Bulgarie à cette Turquie dont l'apparence en temps de paix est d'une femme assez inconséquente alors qu'elle prend sur le champ de bataille une incomparable virilité.

LEFÈVRE. — Il semblerait que de ces voisinages si curieusement propices à l'union dussent naître d'éternelles amours ?

BEDEL. — Il n'en est rien. On s'unit, on se désunit, on se trompe on se brouille, on se bat. Voilà l'Autriche divorcée de la Hongrie qui se fiance à l'Allemagne comme une femme trop faible pour vivre seule se jette bon gré mal gré dans un mariage où la raison l'emporte sur le cœur.

LEFÈVRE. — Mais pour continuer votre comparaison, est-ce que la France exerce une action plus profonde sur les pays femelles ou sur les pays mâles, ou, d'une manière plus générale, voudriez-vous nous dire les mouvements de l'influence française dans les différents pays d'Europe centrale et orientale.

BEDEL. — La France aime à être aimée; cela est incontestable, mais aussi elle aime aimer. Le peuple français est un chevalier toujours prêt à tirer du malheur, de la misère et de l'oppression la veuve et l'orphelin. Dans le choix qu'il fait de ses amis à travers le monde, se mêle toujours une bonne part de sentiment. Serions-nous aussi tendrement alliés à la Pologne si cette nation n'avait été accablée de tant de malheurs? Aurions-nous voué à la Yougoslavie une amitié aussi fidèle si le souvenir de la retraite d'Albanie n'était fixé dans le cœur de chaque Français? L'autre matin, à l'arrivée de la reine d'Espagne en gare d'Orsay, tout le monde criait : « Vive la reine », y compris les voyageurs républicains qui descendaient du train de Juvisy et les marchands de journaux versaient des larmes à la vue des larmes de cette belle et touchante exilée.

LEFÈVRE. — Ce sentimentalisme est très touchant, mais vous conviendrez qu'il ne prouve pas grand chose; pour moi, j'ai peine à respecter un sentiment qui n'est pas contrôlé par la raison; que dis-je, qui est même à peine conscient; le geste impulsif des marchands de journaux n'emporte vraiment aucune signification.

BEDEL. — Cela est certain, mais convenez qu'à travers notre histoire les impulsions de notre cœur nous ont fait faire bien des bêtises.

LEFÈVRE. — Je ne voulais pas dire autre chose. Mais revenons à des problèmes plus précis. Vous avez mené à travers tous les

pays d'Europe centrale de vastes et patientes enquêtes ; dites-nous quel est l'état de notre influence là-bas et distinguez, je vous prie, entre la pénétration de notre langue, l'influence de notre littérature et l'action de notre pensée.

BEDEL. — Je vous réponds tout de suite que j'ai été vivement frappé par l'usage très répandu de notre langue d'un bout à l'autre de mon voyage. Dès Munich j'ai pu parler en français devant des publics considérables auxquels n'échappait aucune des nuances de mon langage. J'ai eu la joie de trouver en Bavière des amis très éclairés de notre culture. Je me rapelle une soirée chez l'illustre Thomas Mann où nous passâmes en revue les différents astres de la littérature française contemporaine. J'ajoute que j'ai parlé à Munich malgré la discrète surveillance que Hitler avait établie autour de moi devant un public constamment en sympathie avec l'orateur. Mais c'est à Vienne que j'ai commencé à toucher du doigt en quelque sorte les ardentes faveurs qui vont à notre culture. Les Viennois se vantent, à juste titre, d'être les Parisiens de l'Est. Les affinités sont nombreuses, en effet, et tout porte les Viennois à préférer les choses de la pensée et de l'art français à celles qui leur viennent de l'Allemagne du Nord. Les écrivains comme Maurois, Gide, Colette, Jules Romains, Roger Martin du Gard sont lus avec ferveur dans tous les milieux que j'ai fréquentés pendant mon séjour à Vienne.

LEFÈVRE. — Je vous envie, car je pense que vous avez du aller rendre visite à mon grand ami Stefan Zweig, l'un des meilleurs esprits européens, dans sa propriété de Salzbourg.

BEDEL. — Oui, j'ai eu la joie de voir Stefan Zweig dans une des plus jolies villes d'Europe où il habite une demeure où bien des détails rappellent l'attachement de ce grand Européen pour la France. A ce propos, il est bien émouvant de penser que parmi les livres dont le succès a été le plus retentissant ces dernières années, on rencontre le *Napoléon* de Ludwig et le *Fouché* de Stefan Zweig, ce qui montre la curiosité toujours en éveil des écrivains étrangers pour les fortes personnalités de l'histoire de France.

LEFÈVRE. — Parlez-nous donc aussi de la Hongrie ; il me semble que la jeune littérature hongroise est en train de conquérir une place que n'ont pas réussi à garder des pays numériquement plus importants. Je songe particulièrement ici à l'Italie.

BEDEL. — Et vous avez raison, car la Hongrie est un de ces pays mâles dont je vous parlais. La vitalité de l'esprit y est intense comme chez un peuple qui est dominé dans toutes les manifestations de la pensée par un sens national des plus vigoureux. Bien

que le drapeau hongrois se trouve constamment en berne sur une des places municipales de Budapest, par protestation du traité de Trianon, le Français est reçu avec de grandes effusions d'amitié dans cette ville admirable. Dès le soir de mon arrivée, je trouvais une loge mise à ma disposition pour chacun des principaux théâtres de comédie ou de musique. Je pus parler devant près d'un millier de personnes familiarisées avec notre langue. Deux des plus importantes librairies de la ville sont exclusivement consacrées à la vente des livres français et leurs affaires sont des plus prospères, bien que, comme vous me le disiez, la littérature hongroise connaisse un réveil magnifique.

LEFÈVRE. — Sautons une frontière nouvelle et parlez-nous de la Roumanie. Est-il vrai, comme on le dit communément, que tout le monde là-bas parle et lit le français?

BEDEL. — Comment donc! Je crois bien. On peut presque dire que le français est à Bucarest la langue de l'homme de la rue. Vous pouvez vous adresser au premier venu sur le trottoir : « Pardon, monsieur, le boulevard Elisabeth, s'il vous plaît ? » — « Prenez la première rue à gauche, puis la seconde à droite. » Il m'est arrivé de demander un renseignement à un passant : « Vous êtes étranger? » me dit-on. « Non, monsieur, lui répondis-je, je suis Français ». Tant il est vrai que Bucarest est une ville où le Français a l'impression d'être chez lui. Je sais des familles roumaines où l'on est obligé d'apprendre le roumain presque par force aux enfants qui ne veulent parler que le français.

Inutile d'emporter un lexique pour vous guider dans Bucarest; le roi lui-même s'exprime avec un léger accent grasseyant qui enchanterait le plus puriste des Parisiens. Seulement, il y a un revers à cette médaille, c'est que la littérature roumaine se voit battue sérieusement en brèche par les écrivains français qui envahissent les librairies de Bucarest, à telle enseigne que les écrivains roumains eux-mêmes comme Hélène Vacaresco et la princesse Bibesco écrivent en français pour obtenir de messieurs les libraires de là-bas que leurs œuvres soient mises en vente.

LEFÈVRE. — Et chez les peuples slaves de l'Europe orientale, où en sont nos amitiés intellectuelles?

BEDEL. — En Yougoslavie, c'est merveilleux. Là, chaque cœur rend en battant un son français. La grande alliance intellectuelle franco-yougoslave a surtout pris son essor au début de la guerre quand la retraite d'Albanie a amené dans le Midi de la France des milliers de réfugiés dont beaucoup d'enfants qui furent amenés par ces tragiques circonstances à faire leurs études en France.

Détail singulier, c'est en français qu'est publié le journal quasi officiel de la cour qui a pour titre *La Yougoslavie*.

LEFÈVRE. — Est-ce qu'une chose analogue ne se produit pas en Turquie? On m'a dit que la plupart de journaux de là-bas ont une édition française?

BEDEL. — Parbleu, oui ! L'usage de la langue française en Turquie remonte à un passé déjà si lointain que pour en parler il faudrait que nous fassions de l'histoire et nous ne sommes pas ici pour cela. Toujours est-il qu'à Stamboul, carrefour prodigieux de races, Grecs, Arméniens, Levantins et Turcs ne peuvent s'entendre qu'à la condition d'user largement du français. Aussi ces différentes races toujours en lutte partagent-elles les mêmes bancs chez les Lazaristes, chez les Dames de Sion ou bien dans ce lycée de Galata-Seraï où l'enseignement est donné par une majorité de professeurs français, tous sortis de l'École Normale supérieure. Ne croyez pas que l'élite seule s'exprime dans notre langue, je vais vous raconter un petit trait qui vous le prouvera : deux jeunes mariés de mes amis avaient pris un taxi pour aller visiter je ne sais quelle mosquée du vieux Stamboul. A un moment donné la jeune femme exaltée probablement par la beauté du site ou par le souvenir de Pierre Loti, se jette au cou de son mari pour l'embrasser. Voyant cela, le chauffeur arrêta la voiture et se tournant vers mes amis, il leur dit : « Si vous continuez à vous tenir comme cela, j'appelle un agent. » Car vous savez, mon cher Lefèvre, que dans les pays de dictature on a coupé les ailes aux élans de l'amour !

Sur les rives du Bosphore existe un collège américain de jeunes filles. J'y ai fait une conférence en français devant plusieurs centaines de petites turques. Comme je demandais à l'une d'entre elles quel était le rêve de sa vie, « C'est d'aller voir Paname ! » me répondit-elle dans un pur accent de chez nous.

LEFÈVRE. — Mais n'est-ce pas un peu de Paname que le Parisien que vous êtes leur porte à chacun de vos voyages ?

BEDEL. — De Paname, oui, mais aussi de notre vieille France sur laquelle malgré la vétusté dont on la croit atteinte, les yeux de toute la jeunesse européenne sont fixés.

Un de mes jeunes amis allemands, après m'avoir fait un tableau magnifique de l'industrialisation du bonheur des peuples m'annonça qu'il allait venir faire un séjour en France. « Pourquoi donc, lui demandais-je, puisque l'on est si heureux en pays industrialisé ? » — « Ah ! me dit-il, pour me détendre les nerfs en

voyant ce spectacle auquel on n'assiste plus que chez vous, en France, d'un bonhomme qui pêche à la ligne au bord d'une rivière dont les eaux inutiles n'alimentent aucune usine. »

Oui, cher ami, si la culture française connaît encore à travers ces pays que nous venons de parcourir la vogue que je vous ai dite, c'est qu'elle est un reflet de notre clair pays, image de paix et d'harmonie dans les temps tourmentés où se débat l'humanité.

Frédéric LEFÈVRE et Maurice BEDEL.

Le mois radiophonique à **RADIO-PARIS** (1)

ŒUVRES SYMPHONIQUES A GRAND ORCHESTRE

- 2 avril : *Concerto en ré mineur*, de BRAHMS.
— : *Parsifal* (sélection), de WAGNER.
— : *Symphonie en ut mineur*, de BEETHOVEN.
7 avril : *Ouverture de Manfred*, de SCHUMANN.
— : *Les maîtres chanteurs* (sélection), de WAGNER.
— : *Concerto en ré mineur*, de MENDELSSOHN.
— : *Rapsodie sicilienne*, de SILVER.
14 avril : *Symphonie n° 3*, de SCHUMANN.
— : *Le crépuscule des dieux* (sélection), de WAGNER.
21 avril : *Suite en ré*, de BACH.
— : *Rapsodie géorgienne*, pour violoncelle et orchestre, de TCHEREPNINE.
— : *Symphonie en sol mineur*, de LALO.

MUSIQUE DE CHAMBRE

- 6 avril : *Quatuor à cordes en sol mineur*, de GRIEG.
— : *Pièces pour violoncelle*, de HURÉ, d'OLLONE, SAINT-SAENS.
— : *13° Quatuor*, de BEETHOVEN.
10 avril : *Sonate en si mineur* pour piano, de CHOPIN.
— : *Quatuor à cordes*, de SCHUBERT.
17 avril : *Sonate à Camera*, de PIERNÉ.
20 avril : Audition intégrale des 24 *Préludes* pour piano, de DEBUSSY (*suite*).
— : *Sonate n° 10* pour violon et piano, de BEETHOVEN.
24 avril : *Quatuor à cordes*, de HAYDN.
— : *Fantaisie* pour piano, de VINCENT D'INDY.
— : *2° trio*, de SCHUMANN.
30 avril : *Sonate en ré majeur*, pour piano, de MOZART.

THEATRE LYRIQUE

- 9 avril : *Richard Cœur de Lion*, de GRÉTRY.
16 avril : *Marouf*, de RABAUD.
23 avril : *L'enlèvement au sérail*, de MOZART.

MELODIES ET CHANTS

- 6 avril : *Mémoires suédoise*, de GRIEG, GROENDHAL, SIBELIUS.
13 avril : *Mémoires*, de Marguerite CANAL.
17 avril : *Mémoires* de DUPARC, Gabriel FAURÉ, Louis AUBERT.
20 avril : *Mémoires* de DEBUSSY, Gabriel FAURÉ, RAVEL.
24 avril : *Mémoires* de HAENDEL, ROSSINI, CLERGUE.
30 avril : *Mémoires* de BOELLMANN, DUPARC, LOUIS MASSON.

(1) Ce tableau synoptique ne reproduit que les éléments essentiels de l'activité du poste au cours du mois d'avril.

Pour tous renseignements, s'adresser au siège de la Compagnie Française de Radiophonie, 11, rue François-1^{er}.

CHANSONS

- 5 avril : *Café-concert Radio-Paris.*
 12 avril : *Les duettistes* JAMIN et JACKSON.
 18 avril : *Une soirée à Montmartre*, présentée par DORIN.
 19 avril : *Café-concert Radio-Paris.*
 22 avril : *Poèmes* de MARINIER et MILLANDY, présentés et chantés par DICKSON.
 27 avril : *Chansons du beau jardin de France.*

RETRANSMISSIONS

- 1 avril : Retransmission de *Rédemption*, oratorio de GOUNOD, de l'Eglise Saint-Nicolas-des-Champs.
 4 avril : Retransmission du récital d'orgue donné dans la salle de la bibliothèque de l'ancien Conservatoire par Mlle Marthe BRACQUEMOND.
 25 avril : *Athalie* : Soirée donnée par les élèves du Conservatoire et retransmise de la salle de l'ancien Conservatoire.
 29 avril : Retransmission du concert donné salle Pleyel par le Concertgebouw d'Amsterdam.

MUSIQUE ENREGISTREE**Festivals**

- 6 avril : *Festival de musique française.*
 8 avril : *Festival Donizetti.*
 14 avril : *Festival Haendel.*
 15 avril : *Festival Verdi.*

Musique Symphonique

- 1 avril : *Ouverture de Tannhauser*, de WAGNER.
 3 avril : *Mefistofele* (sélection), de BOITO.
 — : *Messe en ré*, de BEETHOVEN.
 — : *Messe en si*, de BACH.
 4 avril : *La danseuse de Tanagra*, de HIRSCHMANN.
 20 avril : *Symphonie n° 40 en sol mineur*, de MOZART.
 — : *Requiem*, de FAURÉ.
 — : *Suite n° 2 pour petit orchestre*, de STRAVINSKY.
 26 avril : *Symphonie n° 4*, de SCHUMANN.
 27 avril : *Impressions d'Italie*, de Gustave CHARPENTIER.
 — : *Habanera*, de CHABRIER.
 28 avril : *La valse et les symphonistes.*
 — : *Faust*, de GOUNOD.
 30 avril : *Siegfried* (sélection), de WAGNER.

Musique de Chambre

- 3 avril : *Musique de chambre espagnole.*
 10 avril : *Trio n° 1 en si bémol*, de SCHUBERT.
 — : *Quatuor en sol mineur*, de DEBUSSY.
 11 avril : *L'orchestre à plectre de Paris*, direction de M. Charles FERET.
 17 avril : *Œuvres* d'ALBENITZ, de FALLA, SARASATE, SAMAZEUILH.
 24 avril : *Trio à l'Archiduc* (andante et allegro), de BEETHOVEN.
 — : *L'amour d'une femme*, de SCHUMANN.
 — : *2° quatuor à cordes*, de MILHAUD.

Variétés

- 1 avril : *Parodies et pastiches.*
 2 avril : *Concert pour la jeunesse.*
 7 avril : *Mélodies populaires.*
 13 avril : *Sélections d'opérettes.*

- 16 avril : *Concert pour la jeunesse.*
21 avril : *Musique de tous pays.*
22 avril : *Sélections d'opérettes et d'opéras-comiques français.*
23 avril : *Concert pour enfants.*
27 avril : *Sélections d'opérettes françaises.*

Théâtre lyrique

- 15 avril : *Le Barbier de Séville* (sélection), de ROSSINI.
18 avril : *Faust*, de GOUNOD.

REPRESENTATIONS DRAMATIQUES

- 3 avril : ARNOULD GRÉBAN, *Le vrai mystère de la Passion.*
10 avril : CROMMELYNCK, *Le marchand de regrets.*
11 avril : MELHAC et HALÉVY, *Les brebis de Panurge.*
12 avril : MOLIÈRE, *Les femmes savantes.*
13 avril : MARCHAND, *Nous ne sommes plus des enfants.*
15 avril : BERNARD SHAW, *L'homme du destin.*
17 avril : SCRIBE, *Bataille de dames.*
20 avril : ZAMACOIS, *Les bouffons.*
22 avril : SIRAUDIN-THIBOUST, *Les femmes qui pleurent.*
24 avril : GÉNIN, *Chambre 23.*
— : DEPRÉ, *Les deux bègues.*
26 avril : ANTOINE et LÉRY, *Les chevaux de bois.*

CONFÉRENCES LITTÉRAIRES

- 6 avril : BILLY, « *Le demi-dieu* », de Jacques de Lacretelle.
7 avril : GAULOT, *Molière et sa troupe : les années d'apprentissage.*
9 avril : FRÉDÉRIC LEFÈVRE et VINCENT MUSELLI, *La poésie française contemporaine.*
11 avril : LUGNÉ-POE, *Théâtre et radio.*
14 avril : René LALOU, « *Nabuchodonosor* », de Mme G.-R. Tabouis, « *La vie du général Nogi* », de Kikou Yamata, « *Les hommes passeront* », de Marcelle Capy.
15 avril : GAULOT, *Molière et sa troupe : le registre de La Grange.*
16 avril : BARTHOU, *La vérité dans Ramuntcho.*
20 avril : BILLY, « *Le peseur d'âmes* », d'André Maurois.
21 avril : CHEVALLEY, *Évolution de la littérature anglaise* : Byron, Shelley, Keats.
22 avril : LEFRANC, *Le 4^e centenaire du Collège de France.*
23 avril : José GERMAIN, *L'école des conférenciers : la conférence en radiophonie.*
27 avril : CHADOURNE, *L'esprit du voyage contemporain : les précurseurs.*
28 avril : René LALOU, « *Diane de la Croisée des chemins* », de George Meredith.
29 avril : GAULOT, *Molière et sa troupe.*
29 avril : LEFRANC, *François Rabelais.*
30 avril : CHAMSON, *De l'écriture à la parole.*

LECTURES LITTÉRAIRES

Pages de :

VILLON, VINCENT MUSELLI, MARION LESCAUT, PLATON, DIDEROT, RABELAIS.

lues par :

MM. Pierre ASSO, Paul REBOUX, Denis d'INÈS (sociétaire de la Comédie-Française), DORIVAL (de la Comédie-Française).

LES ARTS

- 2 avril : MAC ORLAN : *La publicité considérée comme un des beaux-arts.*
— : LE FLEM : *Musique et religion.*
6 avril : CORNELISSEN : *Le rôle social du cinéma.*
14 avril : L'HERBIER : *Effort vers un art cinéphonique.*
16 avril : JORRE : *Auber.*
17 avril : CHANTAVOINE : *Wagner.*
20 avril : CORNELISSEN : *Les lumières de la ville, de Charlie Chaplin.*
27 avril : CORNELISSEN : *La censure.*
30 avril : BOSCHOT : *Reyer.*

CONFERENCES MEDICALES

- 1 avril : D^r WEILL-HALLÉ, *La coqueluche, comment en protéger les enfants.*
8 avril : D^r SICARD DE PLAUZOLE, *L'alcoolisme mondain.*
13 avril : D^r ROUSSY, *Le cancer expérimental.*
15 avril : D^r TANON, *Protection contre les mouches.*
22 avril : D^r ROGER, *Les vitamines.*
27 avril : D^r CAVAILLON, *Le traitement gratuit des syphilitiques indigents.*
29 avril : D^r TANON, *Le paludisme.*

HISTOIRE ET VOYAGES

- 1 avril : VIROLLEAUD, *La légende d'Adonis d'après les découvertes récentes.*
8 avril : MORNAND, *Quatre siècles de colonisation française à la Bibliothèque nationale.*
10 avril : SPITZ, *L'Afrique occidentale française à l'Exposition coloniale.*
12 avril : LE BOURGEOIS, *Voyage aux îles Fortunées.*
17 avril : PROUST, *L'Exposition coloniale et le tourisme en France.*
25 avril : GUYOT, *Quelques aspects de l'Angleterre contemporaine : crise industrielle et chômage.*

CONFERENCES SCIENTIFIQUES

- 4 avril : COLOMB, *En flânant à travers la science.*
18 avril : COLOMB, *En flânant à travers la science.*

EDUCATION ET PEDAGOGIE

- 1 avril : LARCHER, *Industrie et éducation professionnelle.*
8 avril : LÉAUD, *Les jeux et l'éducation.*
15 avril : GLAY, *L'instituteur et la lecture publique.*
22 avril : LARCHER, *Éducation professionnelle et commerce.*
29 avril : LÉAUD, *L'art et l'école.*

CAUSERIES RELIGIEUSES

Causeries catholiques

- 5 avril : Ch. Thellier de PONCHEVILLE, *A la recherche d'une belle vie : L'apothéose divine de la vie.*
12 avril : R. P. LHANDÉ, *Pour les enfants.*
19 avril : R. P. LHANDÉ, *Le bon pasteur.*
26 avril : R. P. LHANDÉ, *Saint-Joseph.*

Causeries protestantes

- 2 avril : Pasteur A. BERTRAND, *Saint-Paul. — Le missionnaire.*
9 avril : Pasteur A. BERTRAND, *Saint-Paul. — Le moraliste.*
16 avril : Pasteur A. BERTRAND, *Saint-Paul. — Le penseur.*
23 avril : Pasteur A. BERTRAND, *Saint-Paul. — L'esclave du Seigneur.*
30 avril : Pasteur COUVÉ, *En Afrique et en Océanie avec les missions protestantes françaises.*

Causeries israélites

- 10 avril : Rabbin LIBER, *Comptons, comptons les jours.*
24 avril : Rabbin KAPLAN, *Les maximes des Pères.*

CAUSERIES COLONIALES

- 3 avril : Ladreit de LACHARRIÈRE, *Le Ramadan, carême musulman.*
24 avril : D^r ABBATUCCI, *La lutte contre la maladie du sommeil.*

CAUSERIES AGRICOLES

- 8 avril : MARSAIS, *Greffage de la vigne.*
12 avril : FRÉDOU, *La destruction des courtillières.*
14 avril : VOITELLIER, *La valeur alimentaire des fourrages ensilés.*
15 avril : MARSAIS, *Le réveil printanier de la vigne.*
16 avril : MOULINOT, *Pour vous aider à cultiver votre jardin.*
17 avril : BECKERICH, *Les allocations familiales.*
18 avril : ENGELHARD, *Le moteur électrique en agriculture.*
19 avril : FRÉDOU, *La lutte contre le hanneton.*
20 avril : LECOMTE, *La culture de la betterave.*
21 avril : VOITELLIER, *Valeur et emploi des fourrages verts de printemps.*
22 avril : MARSAIS, *La vigne et les gelées printanières.*
23 avril : FRÉDOU, *La fumure des arbres fruitiers.*
24 avril : PATRIER, *L'amélioration du logement rural.*
25 avril : ENGELHARD, *Organisation moderne des étables.*
26 avril : DROUARD, *Le cinéma agricole.*
27 avril : LECOMTE, *La fumure organique et phosphatée de la betterave à sucre.*
28 avril : VOITELLIER, *L'élevage des lapins.*
29 avril : MARSAIS, *Soins à donner aux vins au printemps.*
30 avril : FRÉDOU, *Les traitements de printemps des arbres fruitiers.*

Au cours du mois, les ondes enfantines, les informations de presse, les leçons de langue étrangère, les cours financiers et commerciaux, les nouvelles sportives, la chronique de la mode, la chronique des divertissements.

LA PLUS GRANDE EXPOSITION D'AMEUBLEMENT

CHAMBRE A COUCHER
ronce de noyer

2.250^{fr.}



N°55914
du cat



MARQUE DEPOSEE

AUX GALERIES

BARBES

55 B^{is} Barbès Paris
au coin de la rue Labat

NOMBREUX AVANTAGES
REMISE CONFIDENTIELLE
ET GRANDES FACILITES
DE PAIEMENT ACCOR-
DEES AUX LECTEURS
DE CETTE ANNONCE

LIVRAISON RAPIDE
ET GRATUITE A DOMI-
CILE DANS TOUTE LA
FRANCE

56.F

ALBUM GRATUIT

BON pour un album **GRATUIT**

1° - L'album général de 220 pages.

2° - L'album de literie, tapis et salons.

(Rayer la mention inutile)

Remplir et adresser ce bon sans engagement
de votre part aux

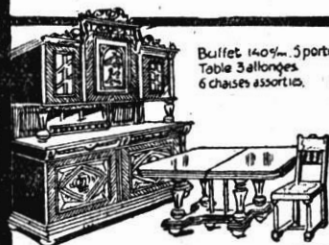
GALERIES BARBES

N° 465

ET'S LEVITAN

63, Boul. Magenta - Paris, 63

Quelques Modèles Réclame

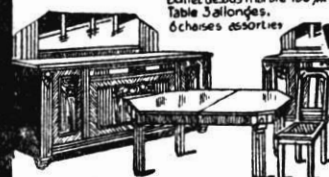


Buffet 140% - 3 portes
Table 3 allonges
6 chaises assorties.

serie 53
CHÊNE MASSIF
Sculptures prises dans la masse

1795^{fr.}

Armoire 3 portes
démontable
Lit de milieu
Table de chevet.

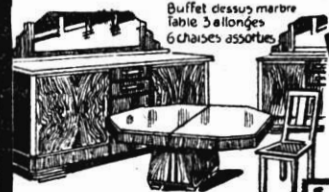


Buffet dessus marbre 150%
Table 3 allonges
6 chaises assorties

serie 52
NOYER MASSIF
Sculptures prises dans la masse

2395^{fr.}

Armoire 3 portes
démontable
Lit de milieu
Table de chevet



Buffet dessus marbre
Table 3 allonges
6 chaises assorties

serie 54
RONCE DE NOYER
verni

2995^{fr.}

Armoire 3 portes
démontable
Lit de milieu
Table de chevet.



SERVICE ENTRETIEN
Tout acheteur recevra un carnet
d'entretien lui donnant droit
gratuitement pendant 3 ans à
l'entretien des meubles fournis.

CATALOGUE GRATUIT

(contenant plus de 1.000 photos)

*Un meuble signé Levitan...
est garanti pour longtemps*

V-81 Expédition franco de port et d'emballage à domicile

FACILITES DE PAIEMENT

'Publicis'

BON à découper
et à faire parvenir aux
Établissements LEVITAN,
63, Boulevard Magenta
pour recevoir gratuite-
ment le Catalogue N° 88

